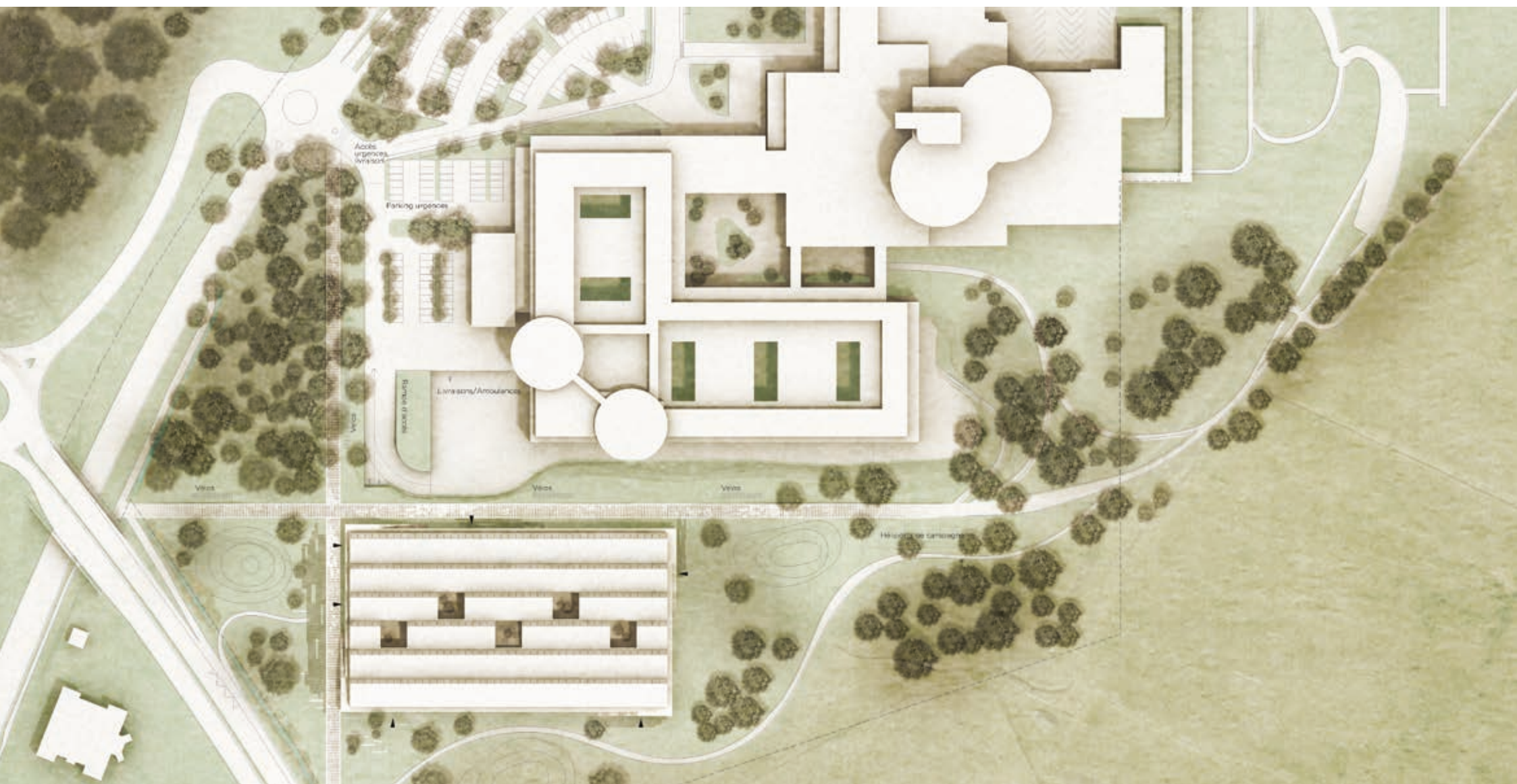


CONCOURS DE PROJETS  
**POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS**  
**CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION**

RAPPORT DU JURY – AVRIL 2019



## MANDANT / MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

Le présent concours de projets est organisé par le Canton du Valais, représenté par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service des bâtiments, monuments et archéologie.

## PARTENAIRES :

- HES-SO Valais/Wallis
- EPFL Valais/Wallis
- Fondation «The Ark»
- Hôpital du Valais
- SEFRI
- Service des hautes écoles
- Service cantonal de la jeunesse
- Service de la santé publique
- Service des bâtiments, monuments et archéologie

## ORGANISATEUR DU CONCOURS :

Le canton du Valais, représenté par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service des bâtiments, monuments et archéologie en qualité de maître de l'Ouvrage délégué, en collaboration avec la HES-SO Valais/Wallis en qualité de mandant et Maître de l'Ouvrage.

## GENRE DE CONCOURS ET TYPE DE PROCÉDURE

Le présent concours est un concours de projets d'architecture et d'ingénierie à un degré en procédure ouverte selon les articles 3.1.b ; 3.3 et 6.1 du règlement SIA 142, édition 2009 ainsi que d'un marché de service au sens de l'art. 8 al. 4, d'une procédure ouverte selon l'art. 12 al. a de l'AIMP du 25 novembre 1994 et 15 mars 2001 et l'art. 9 de la Loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 8 mai 2003.

## LANGUE

La langue officielle de la procédure du concours est le français.

## PRESCRIPTIONS OFFICIELLES

Le concours est régi par les prescriptions officielles suivantes :

- Accord sur les marchés publics (AMP) de l'organisation mondiale du commerce (OMC / WTO) du 15 avril 1994 et annexes concernant la Suisse ;
- Loi fédérale sur le marché intérieur du 6 octobre 2005 (LMI) ;
- Loi du 8 mai 2003 concernant l'adhésion du canton du valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics ;
- Accord intercantonal du 25 novembre 1994 / 15 mars 2001 sur les marchés publics (AIMP) ;
- Ordonnance du 11 juin 2003 sur les marchés publics ;
- Normes SIA en vigueur et notamment la norme SIA 500 – Construction sans obstacles.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux architectes et ingénieurs (ou groupement d'architectes et d'ingénieurs) établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'Accord sur les marchés publics du 15.04.1994. Ils doivent être inscrits sur la liste permanente d'un canton suisse, ou diplômés d'une école d'architecture ou d'ingénierie de niveau universitaire, ou d'une école technique supérieure, ou titulaires d'un titre équivalent d'une école étrangère, ou inscrits au registre suisse A ou B, ou répondant aux exigences de la liste permanente du canton du Valais, fixées par le Service social de la protection des travailleurs.

Les architectes et ingénieurs, qui forment une société simple ou une société en nom collectif doivent être associés les uns avec les autres depuis un an au moins. S'ils forment une société à personnalité juridique, celle-ci doit être inscrite au Registre du commerce depuis un an au moins. Dans l'un ou l'autre de ces cas, aucun des architectes et ingénieurs, de telles sociétés ne doit se trouver dans l'une des situations définies par l'article 12.2 du règlement SIA 142. L'un des architectes ou ingénieurs, au moins doit remplir les conditions de participation.

Les architectes et ingénieurs, qui ne sont associés que pour un temps déterminé doivent tous remplir les conditions de participation.

## CONCOURS DE PROJETS POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

Les collaborateurs occasionnels engagés pour le concours doivent remplir les conditions de participation. Leurs noms devront être inscrits sur la fiche d'identification.

Un architecte ou ingénieur, employé, peut participer au concours si son employeur l'y autorise et ne participe pas lui-même au concours comme concurrent, membre du Jury ou expert. Le cas échéant, l'autorisation signée de l'employeur devra être remise dans l'enveloppe contenant la fiche d'identification.

Les conditions doivent être remplies à la date de l'inscription. Les architectes ou ingénieurs, porteurs d'un diplôme étranger ou inscrits sur un registre étranger doivent fournir la preuve de l'équivalence de ces qualifications.

### CRITÈRES DE JUGEMENT

Les projets ont été examinés et appréciés en fonction des qualités exprimées dans les aspects suivants, sans ordre hiérarchique :

- Pertinence de l'insertion dans le site ;
- Qualités fonctionnelles, structurelles et spatiales du projet ;
- Expression architecturale et adéquation au thème ;
- Économie générale du projet.

### RÉPONSES AUX QUESTIONS

Les réponses aux questions anonymes ont été publiées sur SIMAP et envoyées à tous les membres du jury le 23 novembre 2018.

### SITUATION ACTUELLE, INTENTIONS DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE ET OBJECTIFS DU CONCOURS

Les locaux actuels de la Haute École de Santé (HEdS) de Sion datent des années 50 et avaient été prévus pour recevoir une cinquantaine d'étudiant(e)s à la fois, occasionnellement 90.

Or, aujourd'hui, le bâtiment accueille 300 étudiant(e)s en formation Bachelor of science en soins infirmiers (BSc SI) et 180 étudiant(e)s en Modules complémentaires santé

(MCsa) et Maturité spécialisées santé (MSsa) ainsi que quelques 250 personnes en formation post-grade et formation continue.

En ce qui concerne la formation de niveau École Supérieure du Domaine Social Valais, le bâtiment actuel est encore plus ancien. Dans les deux cas, les bâtiments sont vétustes et ont largement atteint leurs limites du point de vue de la capacité d'accueil des étudiants sur les plans quantitatifs et qualitatifs. Ils ne répondent plus aux besoins en locaux découlant d'approches pédagogiques actuelles, spécifiques aux domaines concernés

Ces conditions de travail font que la HEdS et l'ES-TS perdent de leur attractivité aux yeux des étudiant(e)s, des professeur(e)s et des chercheur(e)s.

En particulier, le déficit porte sur les éléments suivants : salles de travaux pratiques, salles de cours, médiathèque, espaces de recherche, cafétéria et groupes sanitaires.

### Objectifs particuliers

La construction projetée pour le Campus Santé sur le site de l'HVS, site de Sion, est destinée à répondre aux besoins de la HEdS ainsi que de l'ESDS gérée par la Haute École de Travail Social (HETS) ; elle s'inscrit dans le contexte du crédit cadre accepté par le Parlement pour le Campus Energypolis.

En vue de parfaitement saisir et créer « l'esprit du Campus SANTÉ », il importe de prendre en compte la HEdS, les missions, les synergies et perspectives recherchées par le MO. Ces différents aspects étaient développés au point 2.4 des directives du concours.

La HEdS assure en Valais un leadership en matière de formation (base et continue), de recherche et de prestations de et services dans le domaine de la santé pour les filières Soins Infirmiers et Physiothérapie qui la constituent, et plus largement dans une approche interdisciplinaire pour des questions liées à la santé des populations.

## CONCOURS DE PROJETS POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

L'ES-TS quant à elle assure la formation dans deux filières : Éducation de l'enfance et Action socio-professionnelle.

Compte tenu de l'importance de l'interdisciplinarité, la direction de la HES-SO Valais/Wallis encourage des projets inter Instituts et inter Hautes Écoles, mais aussi avec des partenaires externes dans le but de permettre aux diverses équipes de recherche de travailler ensemble et de générer ainsi une plus grande valeur ajoutée.

Ce développement n'est toutefois possible que dans la mesure où les chercheur(e)s disposent d'espaces permettant un travail interdisciplinaire, sur un même site à proximité immédiate des principaux partenaires : HVS, CRR-SUVA, OVS, EPFL.

En résumé, un nouveau Campus est indispensable tant sur le plan de la formation que sur le plan de la Ra&D. Des espaces nouveaux et complémentaires permettront le développement et la croissance des activités de formation et de recherche amélioreront l'image de la HEdS et de l'ES-TS comme celle des écoles d'avant-garde attirant les meilleurs étudiant(e)s, les meilleur(e)s professeur(e)s et les meilleur(e)s chercheur(e)s.

Le programme des locaux du concours regroupe :

- La formation Bachelor of Science en Soins Infirmiers (HEdS) ;
- L'institut de recherche (Ra&D) avec les trois laboratoires : soins infirmiers, physiothérapie et interdisciplinaire ;
- La formation postgrade (formations certifiantes CAS/DAS et formations courtes) ;
- L'année de Maturité Spécialisée santé et Modules complémentaires Santé (MSsa et MCsa) ;
- L'École Supérieure du Domaine Social Valais (filières Éducation de l'enfance et filière Action socioprofessionnelle) gérée par la Haute École de Travail Social ;
- Un incubateur, The Ark, orienté dans le domaine de la santé ;
- L'Observatoire valaisan de la santé ;
- Des surfaces dédiées à l'EPFL en lien avec des projets de recherche dans le domaine de la santé.

L'objectif du concours est de trouver le projet permettant de relever les défis d'un monde de la formation et de la recherche en mutation. La nouvelle infrastructure doit permettre de profiter des synergies premièrement avec l'HVS, dont le projet d'extension a été choisi au terme d'un précédent concours d'architecture, et deuxièmement avec la CRR-SUVA également implantée sur le site.

De plus, la présence de l'EPFL, de l'incubateur The Ark ainsi que de l'OVS offre un cadre favorable aux développements souhaités en matière de recherche en santé :

Du point de vue économique, la proximité de ces différentes entités doit permettre de trouver des synergies sur les plans académiques, scientifiques et une rationalisation des services centraux et des techniques. Il favorisera également la vie quotidienne au niveau du Campus en regroupant des fonctions communes et/ou complémentaires, principalement la médiathèque, l'aula, le centre de simulation, l'espace d'accueil enfants, le parking (ayant fait l'objet d'un précédent concours et en cours de construction).

### **Missions de la HES-SO Valais/Wallis sur le Pôle santé**

#### ***Haute École de Santé***

##### Formation (de base et continue)

Le bâtiment sera largement dédié à une mission de formation à différents niveaux :

- Bachelor of Science en Soins Infirmiers ;
- Formation postgrade disciplinaire et interdisciplinaire ;
- Année de Maturité spécialisée Santé et Modules complémentaires Santé ;
- Formations ES du domaine Social.

La Haute École de Santé offre des formations scientifiques et professionnalisantes visant le développement de compétences et faisant appel à des approches pédagogiques et didactiques qui requièrent des espaces d'enseignement variés :

Enseignement théorique (en grand et en petit groupe)

Enseignement pratique

- Espace de simulation ;
- Espace de discussions et projets ;
- Espace de recherche ;
- Espace dédié à la Formation continue qui se doit d'être largement ouverts aux institutions.



### Ra&D, prestations de services et Formation continue

L'Institut dispose de grandes compétences de recherche appliquée et de développement, de prestations de service et de formation continue dans les champs disciplinaires (soins infirmiers et physiothérapie) mais aussi interdisciplinaires. Il est composé de trois Laboratoires de recherche :

- Le Labo physio, il regroupe les activités de Ra&D de la filière physiothérapie ;
- Le Labo soins infirmiers, il regroupe les activités de Ra&D de la filière soins infirmiers ;
- Le Labo interdisciplinaire, il regroupe les activités de Ra&D non seulement communes aux deux filières mais aussi les activités liées à d'autres Instituts (HES-SO Valais/Wallis, HES-SO, Universités, Écoles Polytechniques) et les activités faisant intervenir des chercheurs de différentes disciplines.

Ces laboratoires sont des creusets pour le transfert des connaissances tant dans les deux formations initiales proposées à la HEdS (filière physiothérapie, filière soins infirmiers) que dans la formation post grade (formation continue).

L'articulation des différents espaces (Recherche HEdS, EPFL, The Ark, OVS) est importante pour favoriser les échanges souhaités entre les différents acteurs du site et favoriser l'innovation grâce à un esprit de recherche et développement interdisciplinaire et interinstitutionnel.

### ***École Supérieure du Domaine Social (ES-TS) gérée par la Haute École de Travail Social (HETS)***

L'ES-TS est composée de deux filières: Éducation de l'enfance et Action socioprofessionnelle. Elle dispense des formations de niveau tertiaire professionnalisantes aboutissant aux diplômes d'éducateur et éducatrice de l'enfance ES et de maître socioprofessionnel ES.

L'enseignement s'appuie sur l'interdisciplinarité du champ socio-sanitaire. Les collaborations avec les milieux professionnels sont indispensables et encouragées.

Sa présence sur le site de Champsec relève d'aspects historiques en lien avec la localisation de ces deux filières à Sion et la nécessité d'apporter une réponse efficiente à leurs besoins en locaux. La possibilité de créer un Espace Accueil Enfants permettra la mise en place d'une sorte de teaching nursery and children care center.

Les filières Écoles supérieures quant à elles nécessitant à la fois :

- D'espaces d'enseignement théorique ;
- D'espaces dédiés aux activités créatrices ;
- D'espaces de discussion ;

### **Synergies et perspectives recherchées**

La localisation du projet sur le site hospitalier de Champsec (HVS-CRR-SUVA) permet de nombreuses synergies :

#### Aula

Une Aula pouvant accueillir 500 personnes (plan incliné) sera mise à disposition de la HEdS, mais également des partenaires du site hospitalier de Champsec (HVS, CRR-SUVA).

#### Bibliothèque/Médiathèque

La Médiathèque doit être facilement accessible et visible depuis l'extérieur. Elle se veut comme un lieu à la fois calme et de rencontre (lieu de socialisation), en proposant notamment différents espaces de travail (personnel ou partagé, en silence ou en groupe). Elle est au service des étudiants, professeurs, chercheurs et collaborateurs, ainsi que du public externe.

Les infrastructures de la Médiathèque doivent être pensées dans une perspective de grande modularité lui permettant de suivre l'évolution de ses collections (du papier au numérique), du nombre de ses usagers et de l'étendue de son offre de services (espace de formation des usagers en groupe, petit groupe ou personnalisée ; centre de ressources documentaires pour les crèches du canton ; exposition ; espace de diffusion de vidéos, etc.). Le mobilier devra répondre aux mêmes exigences de modularité.

## CONCOURS DE PROJETS POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

Selon l'option choisie, la Médiathèque pourra être ouverte en soirée et le week-end (fonctionnement indépendant des autres services de l'école). Suivant l'option choisie, elle pourra rassembler en un seul lieu les services documentaires de tous les partenaires du campus santé.

Elle offre les services suivants: accueil, renseignement, formation et coaching en recherche documentaire, prêt, consultation sur place, accès libre aux collections papier et terminaux (mobiles et fixes) pour l'accès aux ressources numériques, animation, espace de travail, espace détente.

Concernant la localisation, la Médiathèque se trouvera à proximité des passages fréquentés (entrée, réception, cafétéria, etc.) tant par les étudiant-e-s que les professeur-e-s et les externes. Elle sera également en contact avec le service pédagogique et le service informatique, mais ne nécessite pas une liaison directe.

### Espace accueil enfants (crèche-nursérie)

Il s'agit d'un espace destiné à accueillir les enfants des collaboratrices et collaborateurs du site hospitalier et de la HES-SO Valais/Wallis ainsi que des étudiantes et étudiants. Il est nécessaire d'implanter une structure d'accueil extrafamilial en vue de promouvoir et d'améliorer la conciliation entre les sphères familiales et professionnelles. L'espace est à prévoir comme une structure d'application pour la filière Education de l'enfance (EDE). Cette structure doit correspondre à un besoin pour des enfants en bas-âge jusqu'à leur entrée en scolarité.

Un accès indépendant avec des places extérieures pour déposer est indispensable.

### Salles de pratique - Centre de Simulation (SimLab)

La simulation est un élément central dans l'enseignement tant des infirmiers-ères, que des autres professionnel-le-s de la santé, y compris les médecins. Elle comprend l'utilisation de mannequins informatisés permettant de simuler des situations complexes du point de vue du raisonnement clinique, de la technique et de la relation. Elle peut s'enrichir par l'utilisation de patients simulés.

Pour être efficace, la simulation doit s'appuyer, notamment, sur des éléments de réalisme et de fiabilité. Au-delà des locaux, le réalisme et la fiabilité sont issus de la construction de scénarios qui doivent coller au plus près de l'activité professionnelle à laquelle les professionnels et futurs professionnels seront confrontés.

Concernant les salles de pratique et le centre de simulation, il s'agit de reproduire l'environnement de type «Service hospitalier» avec des chambres d'hôpital à un lit équipées d'un bandeau avec amenée O2, vacuum, etc., un bureau ou «desk» infirmier pour 5 chambres. Des locaux de rangement selon la logique organisationnelle d'un service hospitalier et un vestiaire.

Le design du laboratoire de simulation, et les possibilités offertes par les pratiques simulées permettront de développer la recherche en pédagogie, en ergonomie, en science infirmière et dans le domaine médical notamment.

Les éléments ci-dessus (Centre de simulation, Médiathèque, Aula, Espace accueil enfant) doivent être vus comme un trait d'union entre le Campus santé et l'hôpital.

### **Perspectives**

La perspective de réunir sur un seul campus différents acteurs de la formation et de la recherche contribuera à créer un lieu privilégié d'échanges interdisciplinaires et de promotion d'un esprit scientifique, l'optimisation des espaces, la construction de locaux adaptés aux besoins actuels.

La création du Campus santé est une nécessité stratégique qui permettra une rencontre des savoirs et des pratiques inter-filières et inter institutionnelles. Elle renforcera les synergies et le partage de certaines infrastructures telles que des Laboratoires spécifiques, appuyés par une Médiathèque, répondant tant aux besoins de formation des futurs professionnel-le-s de la santé et du social, qu'à la formation continue, à la recherche ou même au service des patients. Il en ressortira une réelle plus-value tant pour la HEdS et l'ES-TS gérée par la HETS que pour l'HVS et la CRR-SUVA et les autres partenaires : EPFL, The Ark, OVS.

### Critères

Le choix du lieu d'implantation de la HEdS et de l'ES-TS gérée par la HETS est important et doit répondre à plusieurs critères :

- Intégration au sein d'un projet urbain global (plan de développement, plan d'aménagement)
- Intégration au sein d'un projet spécifique (campus de la santé) ;
- Valorisation des ressources de proximité ;
- Valorisation des réseaux de transport en commun ;
- Optimisation des transports en commun et à pied ou en vélo (mobilité douce) ;
- Exemplarité sur le plan énergétique ;
- Exemplarité au niveau de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ;
- Innovant sur le plan des technologies de la santé et des didactiques.

### Enjeux

Il importe de visualiser le futur Campus santé comme ayant des espaces permettant des activités partagées avec l'HVS. Il s'agit notamment de la Médiathèque, de l'espace accueil enfants, de l'aula et du centre de simulation.

L'OVS fera également partie du Campus Santé. Ce dernier est chargé de fournir des informations statistiques utiles à l'ensemble des partenaires de la santé du canton du Valais pour permettre une bonne gestion du système de santé.

La Fondation The Ark, dispositif de soutien à l'innovation technologique et à la valorisation économique, se focalisera sur le domaine de la santé au travers d'un incubateur visant l'innovation et la création d'entreprises. Cet incubateur permettra aux innovateurs de développer leur projet en immersion au sein d'un site médical et scientifique unique.

L'EPFL Valais, dédiée principalement à la recherche scientifique dans les domaines de l'énergie, de la santé et de l'environnement.

L'EPFL et la Fondation The Ark disposeront chacun d'une surface de 1'000m<sup>2</sup> dédiée à la recherche dans le domaine de la santé. Ces locaux, tout comme ceux de l'OVS seront loués à la HES-SO Valais/Wallis.

Ainsi, l'implantation de la filière Soins infirmiers à proximité de l'HVS et de la CRR-SUVA, doit permettre les synergies et aboutir à :

- L'optimisation du taux d'occupation des infrastructures de formation (salles de classe, auditoriums, centre de simulation, Laboratoires de travaux pratiques, etc.). Pour ce faire, les déplacements des étudiant(e)s et des professeur(e)s doivent être les plus courts possible ;
- La concentration en un seul lieu des structures d'appui (Médiathèque, Centre de simulation, Aula, Accueil enfants, etc.). Ceci permettra d'améliorer la qualité des services aux utilisatrices et utilisateurs, tout en réduisant les frais de fonctionnement ;
- La génération d'idées et de projets interdisciplinaires grâce aux rencontres spontanées entre les étudiant(e)s, les professeur(e)s, les chercheuses et chercheurs, les entrepreneurs ainsi que les praticiennes et praticiens œuvrant au sein de l'HVS ou de la CRR-SUVA ;
- L'accès direct aux patient·e·s pour certaines activités de formation et de recherche ;
- La promotion de l'interdisciplinarité, notamment dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance.

Les concurrents devront prêter une attention particulière aux points suivants:

- Socle avec les services d'accès public et accès mixte HVS / HEdS / ES-TS (HETS) (Accueil, Centre de simulation, Médiathèque, Aula, Secrétariats, Accueil enfants, etc.) ;
- Espaces de rencontre, de travail ;
- Etages accueillant les espaces de formation et de recherche ;
- Prise en compte des spécificités des filières (salles de pratique, de créativité, etc.) ;
- Relations avec l'HVS et la CRR-SUVA, envisageables par des cheminements externes ;
- Potentiel d'extension ultérieure de l'HVS et du Campus Santé ;
- Utilisation partagée de salles de pratique, salle simulation ;
- Utilisation de la Médiathèque comme un espace de travail et positionnée vers l'extérieur, afin d'être visible par l'ensemble des usagers du campus et de partenaires sur le site de Champsec. Lors de la conceptualisation, il est nécessaire de tenir compte de la possibilité d'ouvrir cet espace en dehors des heures d'ouverture officielle du bâtiment.

## JURY

Le jury est composé des personnes suivantes :

### Président :

Philippe Venetz, architecte cantonal

### Membres professionnels :

Patrick Aeby, Architecte – Lausanne et Genève

Marco Bakker, Architecte – Zürich

Jean-Paul Chabbey, Architecte – Ville de Sion

Adrian Kramp, Architecte – Fribourg

### Membres non-professionnels :

Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat, chef du DEF

Philippe Varone, Président de la Ville de Sion

François Seppey, Directeur général HES-SO Valais/Wallis

Dominique Arlettaz, Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais

### Suppléants :

Eric Bonvin, Directeur général de l'Hôpital du Valais

Pascal Bruchez, Chef projets stratégiques à l'Hôpital du Valais

Sophia Dini, Déléguée au Campus Energypolis

Anne Jacquier-Delaloye, Directrice Haute École de Santé

Nicole Langenegger Roux, Directrice Haute École de Travail Social

Daniel Rey, Architecte SBMA

### Experts :

Marc-André Berclaz, Directeur opérationnel EPFL Valais/Wallis

Anne Buhner-Moulin, Service cantonal de la jeunesse

Stefan Bumann, Chef du service des hautes écoles

Gaëtan Cherix, Directeur de la HEI et expert «énergie»

Victor Fournier, Chef du service de la santé publique

Sébastien Mabillard, Fondation «The Ark»

Marco Müller, Responsable de projets au SEFRI

## EXAMEN PRÉALABLE

Conformément au règlement SIA 142, tous les projets ont fait l'objet d'un examen portant sur leur conformité avec le règlement du concours. L'examen a été réalisé par le Service des bâtiments, monuments et archéologie. Il a porté sur les points suivants :

### 1. Inscriptions, présentation et documents

63 teams se sont inscrits au concours de projets, 45 projets ont été retournés dans les délais, 18 concurrents inscrits n'ont donc pas rendu de projet.

Toutes les maquettes ont été remises, sur place, et réceptionnées par une personne neutre.

### 2. Prescriptions officielles

Les projets respectent les prescriptions officielles.

### 3. Programme des locaux

Certains projets apportent quelques interprétations ou modifications au programme des locaux. Elles ont été signalées dans l'analyse de chacun des projets.

Le respect des autres contraintes particulières et du rapport entre les différentes fonctions du programme n'a pas été contrôlé dans le détail.

### 4. Valeurs statistiques

Considérant que les valeurs statistiques, calculs du cube SIA, des surfaces de façades, des surfaces brutes de planchers et de toitures, n'étaient pas des éléments déterminants pour les premiers tours d'élimination, ces valeurs n'ont pas été contrôlées pour l'ensemble des projets.

Les volumes SIA des projets retenus au dernier tour ont été vérifiés avant l'analyse finale et l'établissement du classement.



## JUGEMENT

Le jury s'est réuni les jeudi 4 et vendredi 5 avril 2019.

## ANALYSE DE DÉTAIL DES PROJETS

### 1<sup>er</sup> tour d'élimination

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le jury a décidé d'éliminer les projets qui présentaient des difficultés de conception générale, dans leur relation au site et dans leur organisation architecturale.

Le jury a pu les apprécier et les pondérer en tenant compte des avantages et inconvénients relatifs aux partis proposés ou choisis. Les projets suivants ont été éliminés :

- |                            |                              |
|----------------------------|------------------------------|
| - N° 2 FORUM               | - N° 22 CORPS A CŒUR         |
| - N° 4 LE CENTRE           | - N° 23 PAULE SANS T         |
| - N° 5 ENTRE CHÊNES        | - N° 26 LA COLLINE           |
| - N° 6 POINTCARRÉ          | - N° 32 BABEL                |
| - N° 8 DELOS               | - N° 33 PARTIE DE L'ENSEMBLE |
| - N° 9 CAMPUS              | - N° 34 WOODY                |
| - N° 10 ORBITE             | - N° 35 TETRAPOLE            |
| - N° 11 DELTA DE VENUS     | - N° 36 KALEIDOSCOPE         |
| - N° 12 BOIS-BOIS-BÉTON    | - N° 38 CAMPUS 13 ÉTOILES    |
| - N° 14 HYGEIA             | - N° 41 TUPI                 |
| - N° 16 LES HAUTS PLATEAUX | - N° 43 ÉCHINE               |
| - N° 17 COMMUNICATION      | - N° 44 BREGUET              |
| ET FLEXIBILITÉ             | - N° 45 DARI                 |
| - N° 20 MEZZANINE          |                              |
| - N° 21 HEIDA              |                              |

### 2<sup>e</sup> tour d'élimination

Pour 2<sup>e</sup> tour, le jury a analysé les projets avec les critères définis dans leur globalité dans le règlement du concours. Il a analysé en particulier le rapport des constructions proposées au site, aux bâtiments existants ainsi que la qualité des espaces extérieurs et intérieurs et le fonctionnement général des projets. Les projets suivants ont été éliminés :

- |                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| - N° 03 SUPER 8         | - N° 28 SONIC         |
| - N° 13 E PLURIBUS UNUM | - N° 29 PÔLESSE       |
| - N° 18 STELLA          | - N° 30 PÔLE POSITION |
| - N° 24 CHROMOSOME      | - N° 31 ASCLEPIOS     |
| - N° 25 LIEU D'ÉCHANGE  | - N° 37 DNA           |
| - N° 27 PILLS           | - N° 42 DOM-INO       |
| -                       |                       |

### Repêchage

Le jury effectue un tour de contrôle. Il décide de relever les projets suivants :

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| - N° 6 POINTCARRÉ            | Repêché du 1 <sup>er</sup> tour, éliminé au 2 <sup>e</sup> tour |
| - N° 11 DELTA DE VENUS       | Repêché du 1 <sup>er</sup> tour, éliminé au 2 <sup>e</sup> tour |
| - N° 20 MEZZANINE            | Repêché du 1 <sup>er</sup> tour, éliminé au 2 <sup>e</sup> tour |
| - N° 32 BABEL                | Repêché du 1 <sup>er</sup> tour, éliminé au 2 <sup>e</sup> tour |
| - N° 33 PARTIE DE L'ENSEMBLE | Repêché du 1 <sup>er</sup> tour, éliminé au 2 <sup>e</sup> tour |

## CONCOURS DE PROJETS POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

### Analyse énergétique des projets

Une analyse portant sur les aspects énergétiques a été menée sur les 6 projets retenus pour les prix ; cette approche spécifique a été assurée par la Haute École d'ingénierie (HEI) de Sion sous la responsabilité de son directeur, M. Gaëtan Chérix.

Des précisions complémentaires ont été mises en avant, en particulier en matière d'efficacité des projets concernés, avec une analyse portant sur leur volumétrie, leur facteur de forme, les ratios pleins/vides proposés pour leur enveloppe, l'aération douce ainsi qu'une sensibilisation en lien avec l'énergie grise nécessaire pour leur réalisation, notamment en fonction des matérialités proposées.

Cette appréciation spécifique au sujet des projets s'est également basée sur les intentions et autres approches techniques proposées par certains concurrents sur leur planche explicative.

### CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

Le jury dispose d'une somme globale de Fr. 179'000.- ttc pour attribuer des prix et des mentions. Il décide de classer les 6 projets restants et de leur attribuer les montants suivants :

<b>Rang</b>	<b>Prix</b>	<b>N°</b>	<b>Devise</b>	<b>Montant</b>
1 <sup>er</sup> rang	1 <sup>er</sup> prix	7	ZENITHALE	Fr. 52'000.-
2 <sup>e</sup> rang	2 <sup>e</sup> prix	19	THE SQUARE	Fr. 45'000.-
3 <sup>e</sup> rang	3 <sup>e</sup> prix	15	SYNAPSE	Fr. 30'000.-
4 <sup>e</sup> rang	4 <sup>e</sup> prix	39	TRIYÒ	Fr. 25'000.-
5 <sup>e</sup> rang	5 <sup>e</sup> prix	40	>K7	Fr. 17'000.-
6 <sup>e</sup> rang	6 <sup>e</sup> prix	1	SOUS LE CIEL	Fr. 10'000.-

3.1 Signatures du jury


Président :  
Philippe Venetz

Membres non-professionnels :  
Christophe Darbellay  
Philippe Varone  
François Sepey  
Dominique Arlettaz

Membres professionnels :  
Patrick Aeby  
Marco Bakker  
Jean-Paul Chabbey  
Adrian Kramp

Suppléants :  
Eric Bonvin  
Pascal Bruchez  
Sophia Oni  
Anne Jacquier-Delaloye  
Nicole Langenegger Roux  
Daniel Roy

Experts :  
Marc-André Berclaz  
Anne Bühner-Moulin  
Stefan Bumann  
Gaëtan Cherix  
Victor Fournier  
Sébastien Mabillard  
Marco Müller



## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU JURY

Au terme du jugement, le jury a tenu à souligner l'effort des concurrents dans la recherche de réponses aux problèmes posés.

La diversité des propositions présentées ont mis en évidence la difficulté des choix à effectuer en terme d'implantation, de structure et volumétrie, et de relations aux bâtiments et aménagements existants de manière à proposer une mise en forme cohérente et harmonieuse du programme.

À l'unanimité, le jury propose au maître de l'ouvrage de confier la poursuite des études en vue de sa réalisation à l'auteur du projet N° 7 ZENITHALE.

Ce projet, par son implantation, sa structure et sa mise en forme du programme, répond globalement aux objectifs et aux exigences formulées par le maître d'ouvrage.

Le mandat attribué au lauréat correspond au minimum au 60.5% du total selon l'article 7.9 du règlement SIA 102 (édition 2014). Le jury remercie l'ensemble des concurrents pour leur contribution à la découverte de solutions.

## EXPOSITION

Le vernissage officiel de l'exposition aura lieu **le mercredi 24 avril 2019 à 17h30 à la halle aux vousoirs de l'usine électrique de Chandoline, rue de la Dixence 76 à Sion.**

Les projets y seront exposés jusqu'au jeudi 9 mai 2019 entre 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30, week-end non compris. Entrée libre.

## 1<sup>er</sup> RANG – 1<sup>er</sup> PRIX, PROJET N°7 ZENITHALE

ATELIER JORDAN ET COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES,

DELÉMONT ET ZÜRICH

MUTTONI ET FERNANDEZ, INGÉNIEURS CONSEILS SA, ECUBLENS

Le projet dispose un volume rectangle et bas parallèlement à l'extension hospitalière. Ce faisant, il prolonge et confirme un principe d'implantation préexistant qui voit des volumes parallèles se succéder sur une diagonale Nord/Est - Sud/Ouest.

Cette implantation précise génère des espaces verts de qualité autour de la construction : un parc triangulaire à l'Ouest et un second plus rectangulaire à l'Est. Deux axes de mobilité douce précisément tracés relient le bâtiment aux autres équipements du campus hospitalier, l'un d'Est en Ouest et l'autre du Nord au Sud. L'entrée principale se trouve logiquement à la croisée de ces derniers à l'angle Nord/Ouest.

Le choix d'implanter la nouvelle construction au Sud du périmètre clarifie l'organisation générale du site. La partie Nord, destinée à l'hôpital, contient des réserves foncières lui permettant de s'adapter à l'évolution des pratiques. La zone Nord/Est reste pour sa part dévolue à la Suva et la zone Sud apporte une nouvelle composante avec l'apparition du pôle d'enseignement médical de la HES. Il s'agira donc à terme d'un vaste campus préservant des possibilités d'extension pour chacune de ses entités.

Le bâtiment propose une typologie de caractère industriel, il s'agit d'une grande halle de plain-pied et en double hauteur au-dessus de laquelle prend place un grand plateau éclairé par une toiture en shed. Une mezzanine en U s'inscrit sur les flancs Est, Sud et Ouest de la halle.

Le dispositif est traversé par 5 patios offrant un complément de lumière naturelle au rez-de-chaussée ainsi que des éléments de repère et d'orientation. Une

galerie périphérique ceinture le bâtiment sur 4 côtés, elle offre des prolongements extérieurs et règle les questions de sécurité incendie.

La disposition du programme est logique et rationnelle. Le rez-de-chaussée accueille les espaces les plus publics : l'aula principale, la cafétéria, la médiathèque, l'espace d'accueil enfants, l'incubateur «The Ark» et les surfaces de l'EPFL, la mezzanine reçoit l'administration et le bel étage les locaux d'apprentissage et d'enseignement. Le bâtiment offre une grande souplesse dans la répartition du programme et ceci sur chacun des différents niveaux. Le système constructif mis en place permet d'envisager avec sérénité une éventuelle et future extension par l'adjonction d'une ou de plusieurs travées structurelles à l'Est.

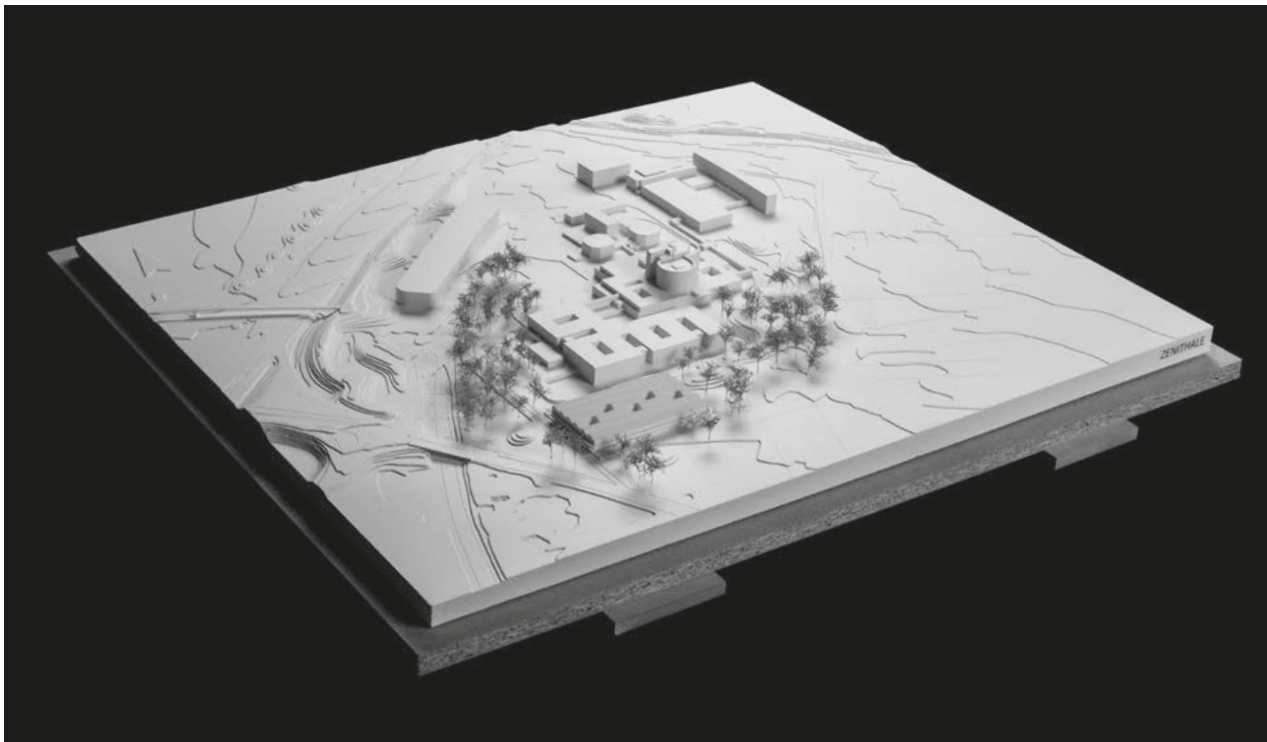
L'expression industrielle proposée évoque une «fabrique du savoir», son traitement un peu littéral demanderait néanmoins à être nuancé.

Le volume du projet est inférieur d'environ 6% par rapport à la moyenne des projets remis. Son facteur de forme enveloppe/planchers d'environ 1 contribue au fait que cette proposition ne fait pas partie de la famille des projets véritablement compacts. La consommation d'énergie grise pour la construction paraît relativement élevée, notamment en raison de façades fortement vitrées, mais aussi du concept choisi par les auteurs de répartir le programme des locaux sur seulement deux niveaux et demis.

L'importante surface de toiture de verre et d'acier est également un élément péjorant dans cette approche des spécialistes ; elle permet d'offrir au demeurant un excellent éclairage naturel et un bon potentiel de production d'électricité par la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Une sensible amélioration pourrait toutefois être obtenue en garantissant l'utilisation de verre et d'acier recyclés.





## N°7 ZENITHALE

---

### Architectes

ATELIER JORDAN ET COMAMALA ISMAËL  
ARCH, DELÉMONT, ZÜRICH

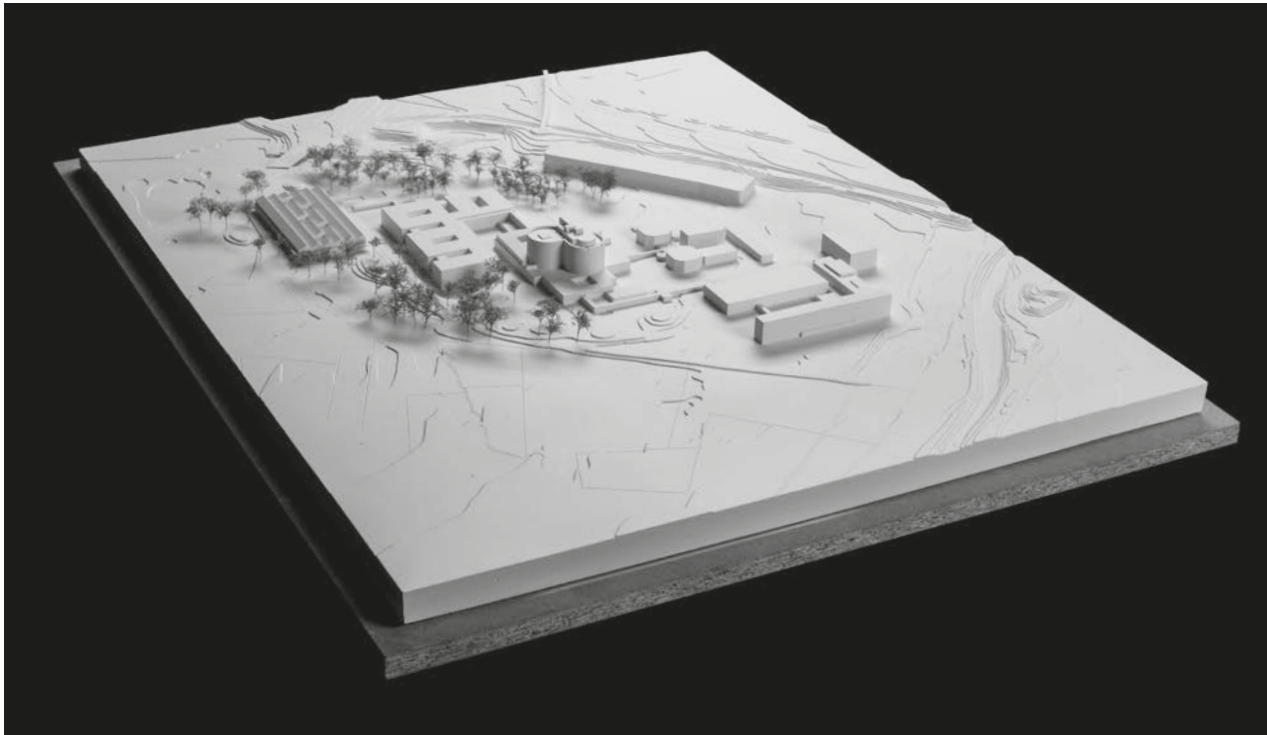
Collaborateurs : Malou Menozzi, André Mota,  
Frédéric Jordan, Toufiq Ismael-Meyer, Diego  
Comamala

---

### Ingénieurs civils

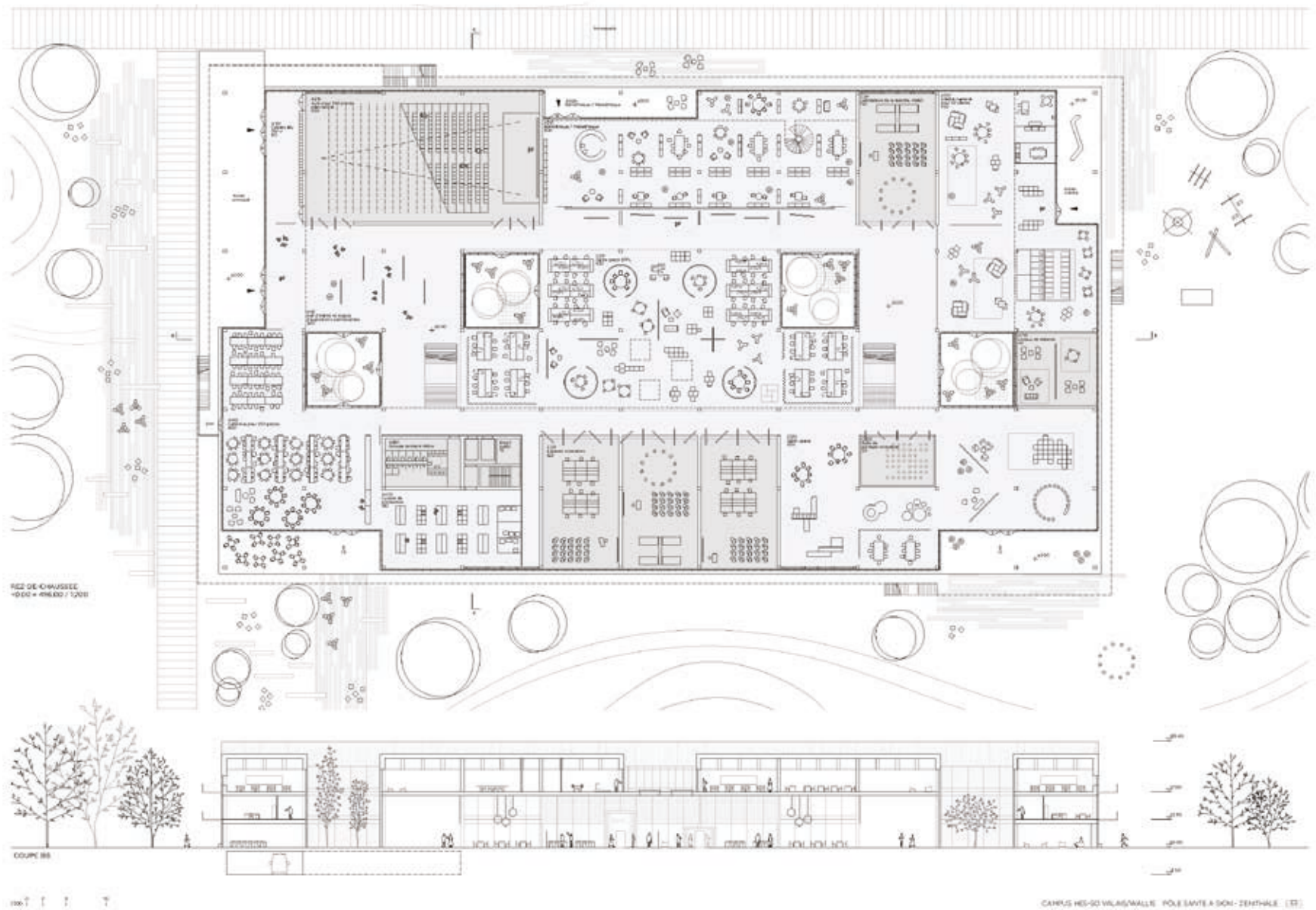
MUTTONI & FERNANDEZ, INGÉNIEURS  
CONSEILS SA, ECUBLENS

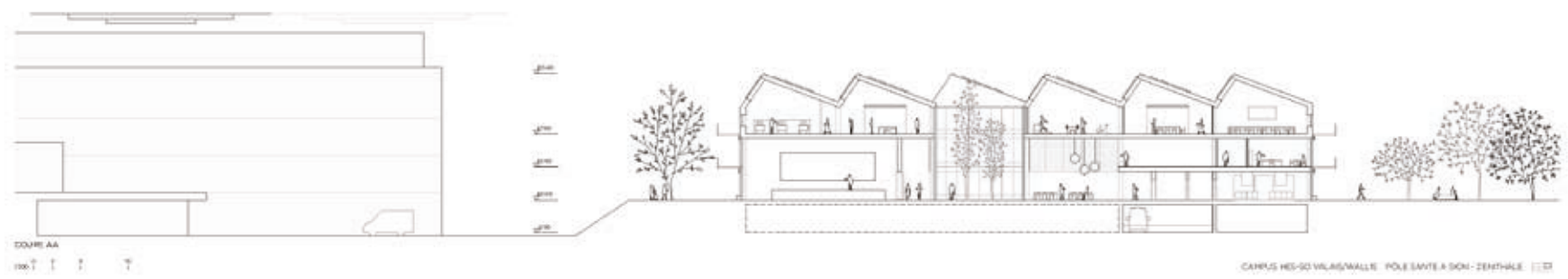
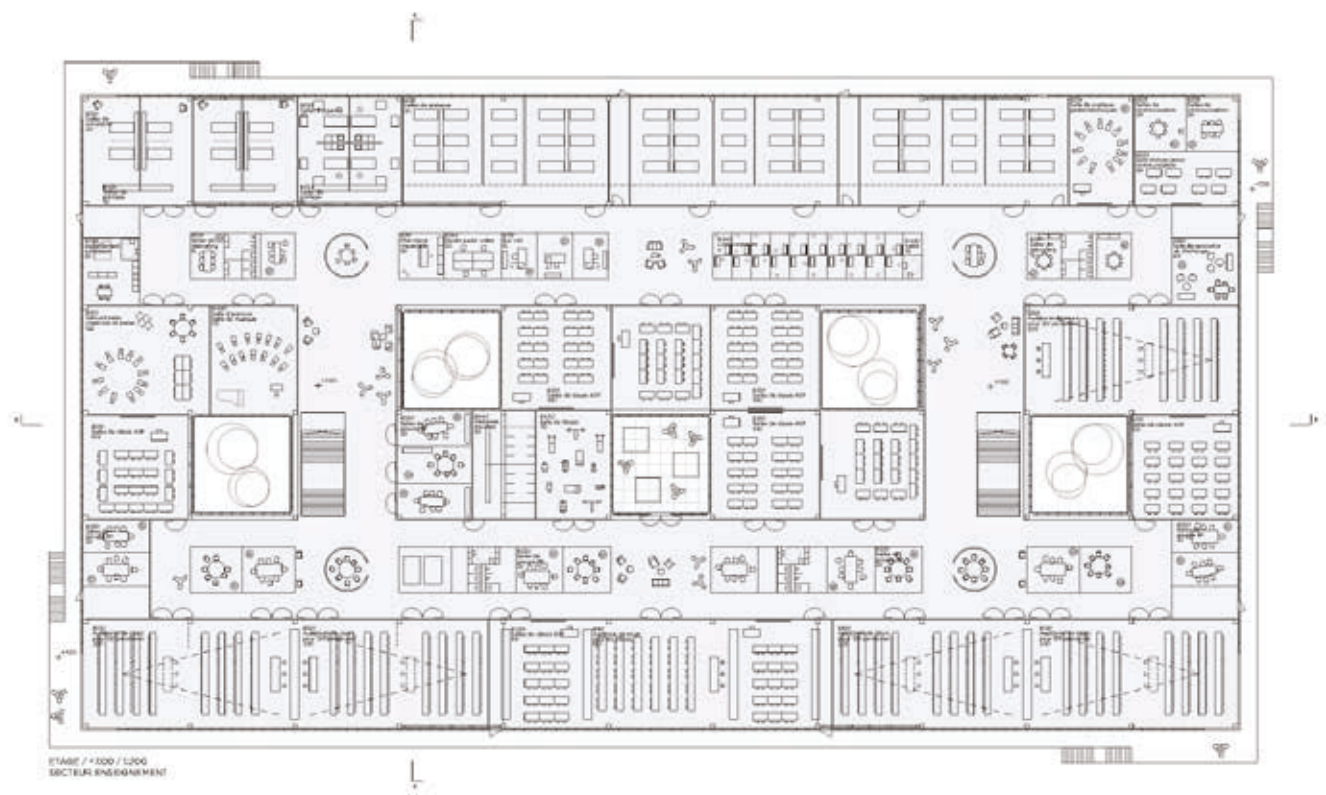
Collaborateurs : Aurelio Muttoni, Miguel Fernandez-  
Ruiz, Duarte Viula Faria, Antonio Garcia, Quentin  
Roubaty, Simon de Castro, Zoran Stokanovic,  
Annamaria Muttoni







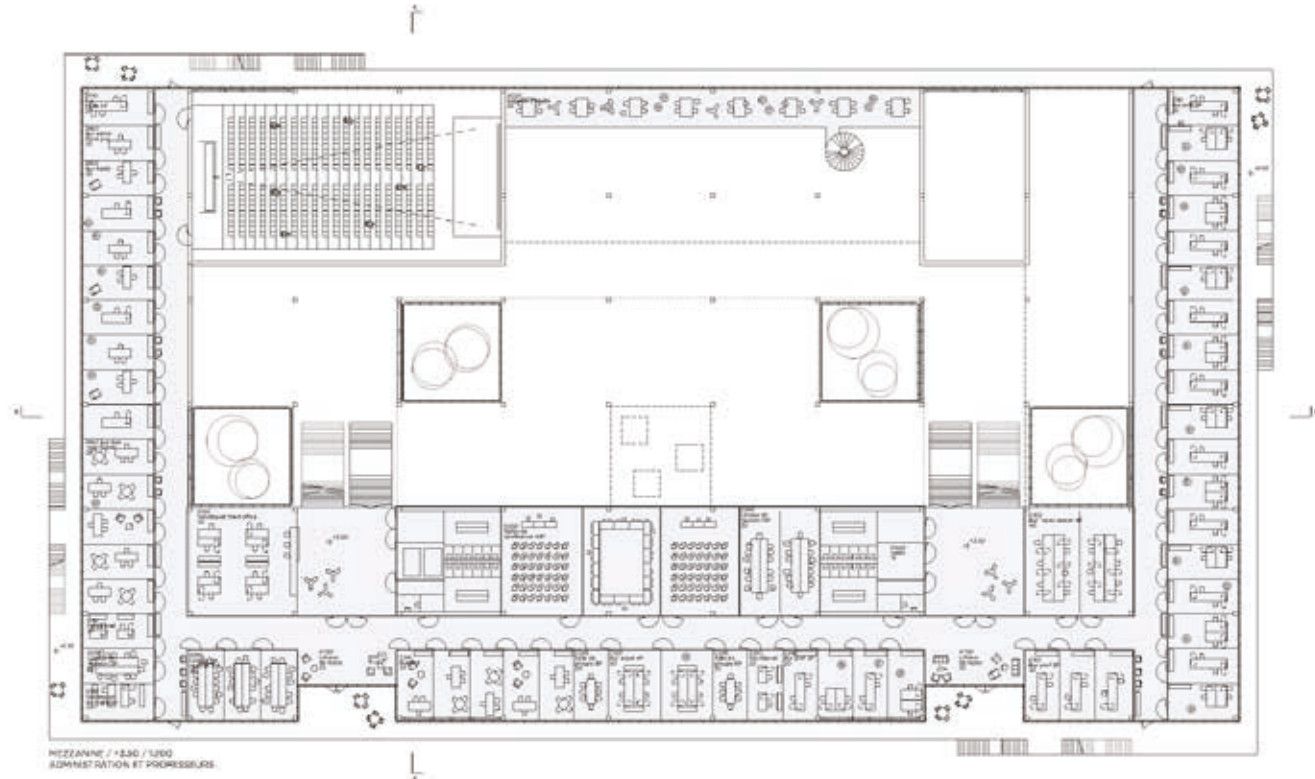




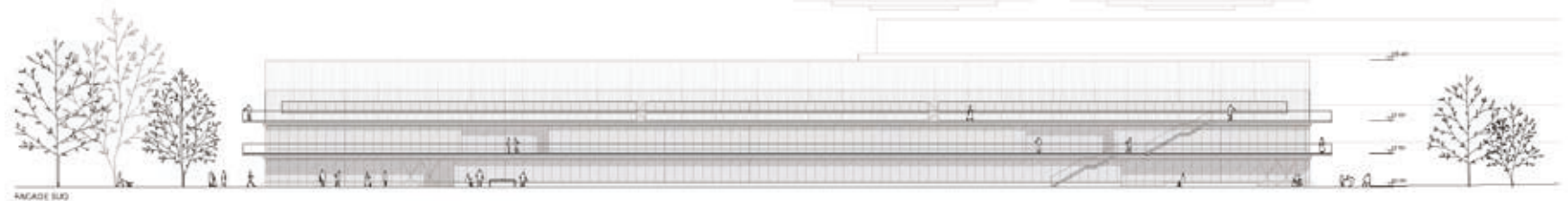




CAMPUS HES-SO VALAIS/WALLIS PÔLE SANTÉ À SION - ZENITHALE



MEZZANINE / +2.30 / 1.00  
ADMINISTRATION ET PROGRESSEURS

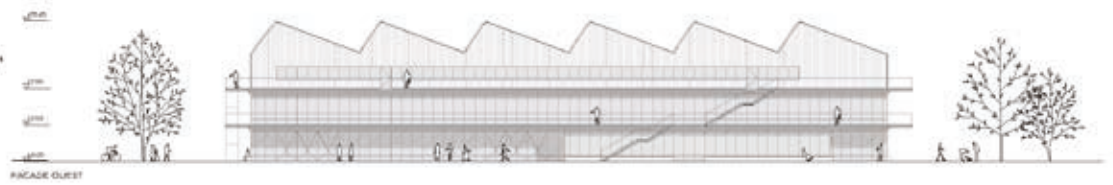
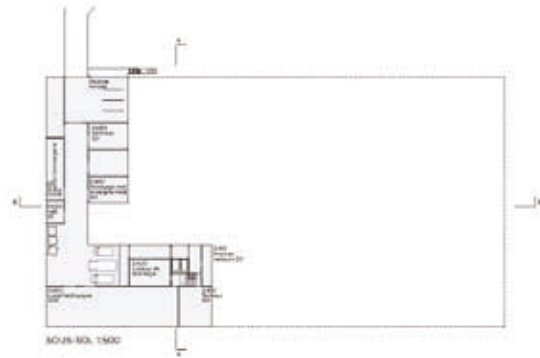
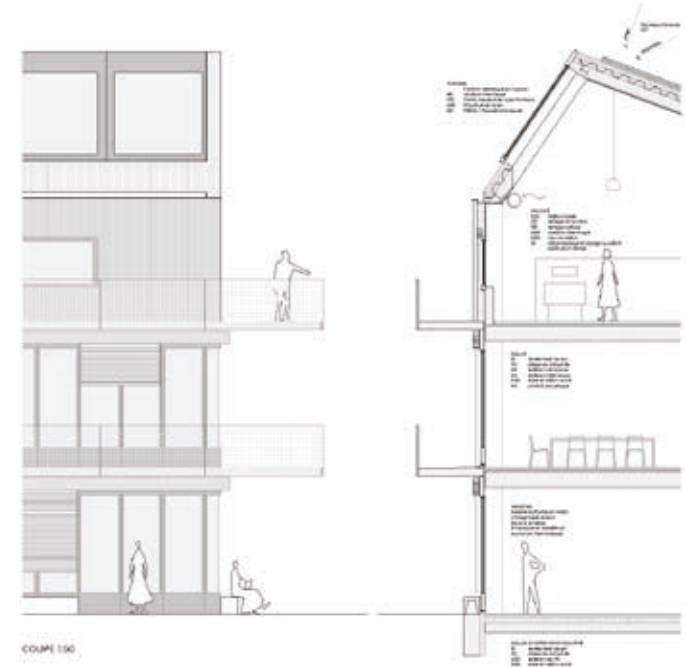


FACADE SUD

CAMPUS HES-SO VALAIS/WALLIS PÔLE SANTÉ À SION - ZENITHALE [22]

ZENITHALE

CONCOURS DE PROJETS  
«HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION»  
PROJET N°7 ZENITHALE



100 1 1 1

CAMPUS HES-SO VALAIS/WALLIS PÔLE SANTÉ À SION - ZENITHALE

## 2° RANG – 2° PRIX, PROJET N°19 THE SQUARE

GREAME MANN & PATRICIA CAPUA MANN ARCHITECTES, LAUSANNE  
CSD INGÉNIEURS SA, LAUSANNE

Le projet s'implante au nord du périmètre, entre parking, bâtiments centraux et l'entrée à l'hôpital, dans une position de pivot entre les diverses fonctions. Le bâtiment est conçu comme signe pour la HES sur le site hospitalier, par son volume compact et sa hauteur. Entre les bâtiments s'étend un parvis commun, appelé the square, organisant les entrées de l'HES et de l'hôpital. Le bâtiment s'organise sur 7 «plateaux», avec un plan carré. Le centre du carré est percé par un espace qui se décline tant comme atrium dans les étages inférieurs tant comme cour intérieure dans les derniers étages.

L'accès au bâtiment se fait depuis le sud, dans un hall d'entrée généreux. Les fonctions publiques sont situées au rez-de-chaussée, avec le restaurant au sud-ouest, la bibliothèque avec mezzanine au sud-est se développant vers un sous-sol bien illuminé, la crèche dans l'angle nord-ouest et le grand auditoire au nord-est. Si l'entrée à la crèche peut se faire de manière indépendante depuis l'ouest, celle-ci ne bénéficie que d'un espace extérieur limité par la voirie. Le grand atrium et une séquence d'escaliers mène aux différents étages, créant par son concept un espace en même temps généreux et intime. Les dilatations de couloirs et balcons intérieurs offrent des espaces de travail et des vues riches et croisées vers l'extérieur. Autour du vide central sont disposés les différents auditoires et des salles de cours, avec au premier le centre de simulations, et aux étages 2 et 3 les salles de cours et auditoires. Entre le 3° et le 4° étage un plafond vitré sépare l'atrium de la cour intérieure en dessus. Cette césure permet d'orienter les bureaux des étages supérieurs tant vers l'extérieur que vers l'intérieur, avec une subtile imbrication spatiale au niveau de transition. Au dernier étage se situe l'EPFL, avec en plus une belle terrasse de toiture partiellement couverte pour tous les utilisateurs.

La situation volontairement contrainte limite le potentiel d'extension tant pour la HES que pour la partie des fonctions centrales de l'hôpital. La qualité qui en résulte sont de grands espaces de réserve au sud et à l'ouest de l'hôpital et de sa future extension. La suppression des env. 115 places de parcs n'est pas compensée dans le cadre du projet. La position du bâtiment et du square engendre la réorganisation des flux logistiques actuels par l'est du nouveau bâtiment.

La construction est conçue en béton, dans un système de dalles-piliers. Les portées restent raisonnables, avec des dalles en partie précontraintes. Un transfert des charges en dessus de l'aula est assuré par des voiles et des sommiers. Les noyaux des cages d'escaliers de fuite et ascenseurs assurent la stabilité au séisme. Des grands bacs plantés tout autour des plateaux font office de contrecœurs extérieurs et de brise-soleil horizontal, dont il faudra porter une attention particulière aux besoins d'entretien (arrosage, coupage etc.) à travers les saisons.

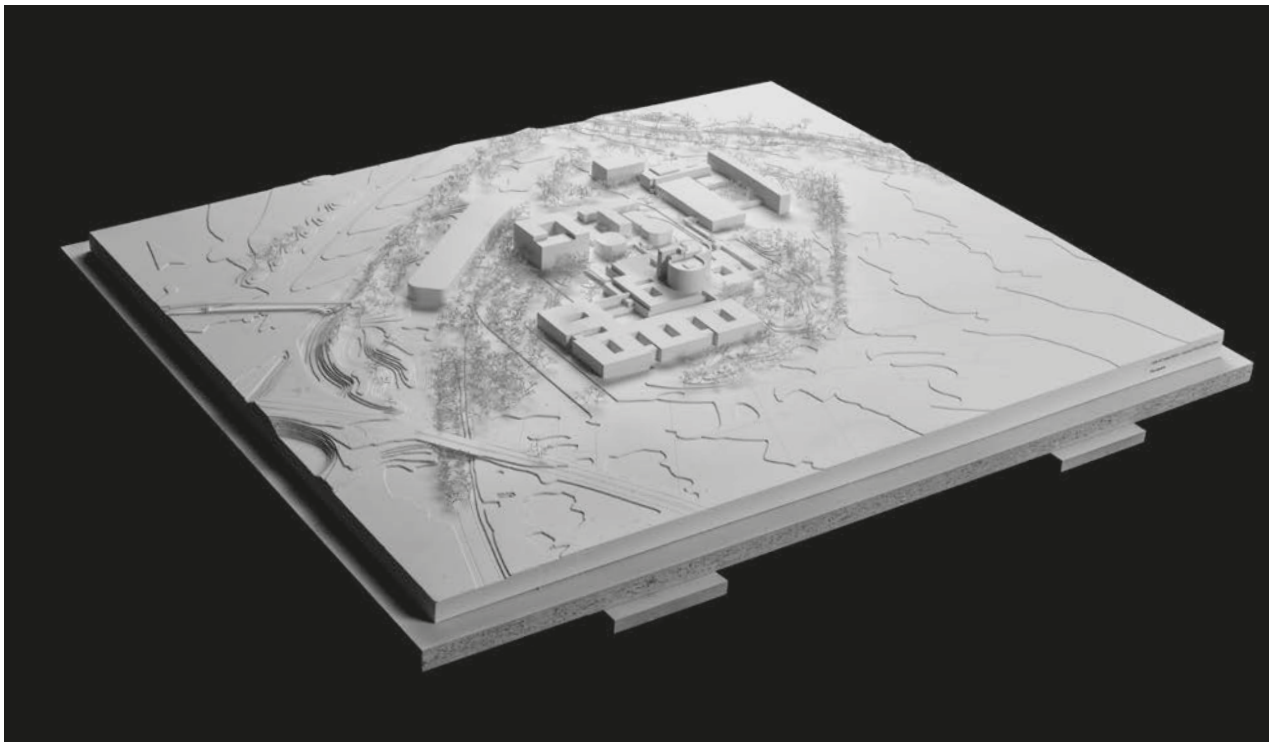
La compacité générale du projet laisse présager un coût d'investissement en dessous de la moyenne. Les différentes mesures de déplacements de réseaux de fluides et de logistiques doivent se faire par contre dans une zone particulièrement sensible d'un point de vue hospitalier et vont générer des coûts de transferts importants. Le projet convainc par une approche plutôt urbaine que paysagère, laissant libre les espaces végétaux au sud du site. Il offre une identité forte et calme pour ce nouveau bâtiment sur ce site complexe.

Son expression unitaire avec ses bandeaux horizontaux est en adéquation avec sa fonction. Le projet est précis et cohérent dans son emplacement, son organisation et sa matérialisation, tout en offrant des moments de générosité et de qualités spatiales surprenantes dans son cœur. Sa stratégie de densification du site crée en même temps le problème dans la cohabitation avec l'hôpital qui sera en constante évolution. Sur les principes du développement durable, la proposition présentée est sobre et rationnelle, présentant un cube inférieur de 12% par rapport à la moyenne et un facteur de forme de 0.7 qui lui confèrent une certaine compacité.

Les éléments préfabriqués de taille importante disposés en façades amènent un avantage en matière de protection solaire; la mise en place de stores paraît toutefois nécessaire.

La consommation d'énergie grise pour la construction de cet objet serait dans la moyenne, présentant un bâtiment compact, des façades partiellement opaques et une toiture en béton précontraint sauf celle sur l'atrium.





## N°19 THE SQUARE

---

### Architectes

GRAEME MANN ET PATRICIA CAPUA MANN  
ARCHITECTES, LAUSANNE

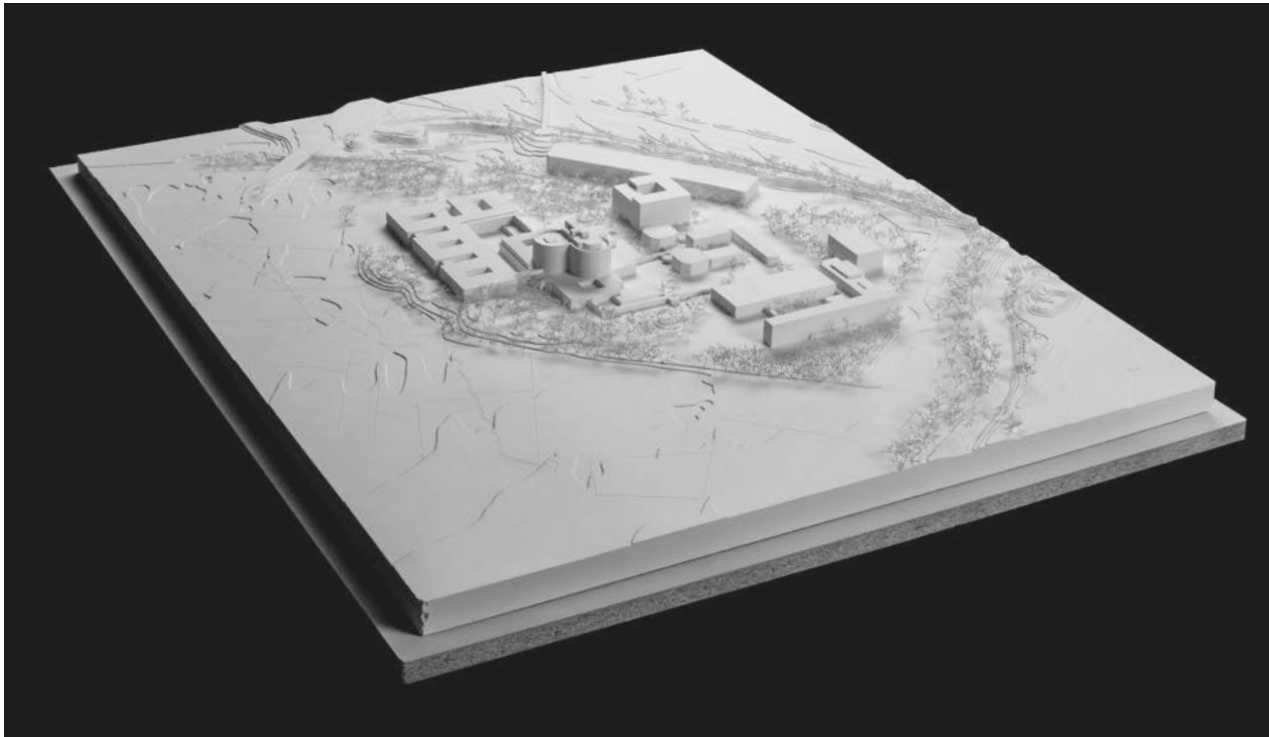
Collaborateurs : Capua Mann Patricia, Mann  
Greame, Almarcegui Federico, Mann Adrian

---

### Ingénieurs civils

CSD INGÉNIEURS SA, LAUSANNE

Collaborateur : Daniel Mousse



**The Square**

**Legende**

La nouvelle construction de l'édifice de santé de Sion prend sa place dans un nouveau programme de développement du campus hospitalier. Elle est conçue en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

Le projet d'architecture vise à créer un espace de soins et de soins de santé qui soit à la fois moderne et accueillant. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

**Programme**

Le programme comprend tous les programmes publics, administratifs, éducatifs, médicaux et de soins. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

Les zones de travail et de soins sont conçues de manière à être facilement accessibles et accessibles. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

Professionnels, enseignants, étudiants - tous les utilisateurs du bâtiment sont conçus de manière à être facilement accessibles et accessibles. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

**Principales idées**

Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

Composé de plusieurs bâtiments, le projet vise à créer un espace de soins et de soins de santé qui soit à la fois moderne et accueillant. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

**Structure**

Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins. Le projet est conçu en tant que bâtiment à usage polyvalent, capable d'accueillir des services médicaux, administratifs, éducatifs et de soins.

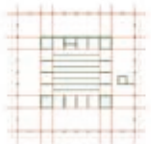
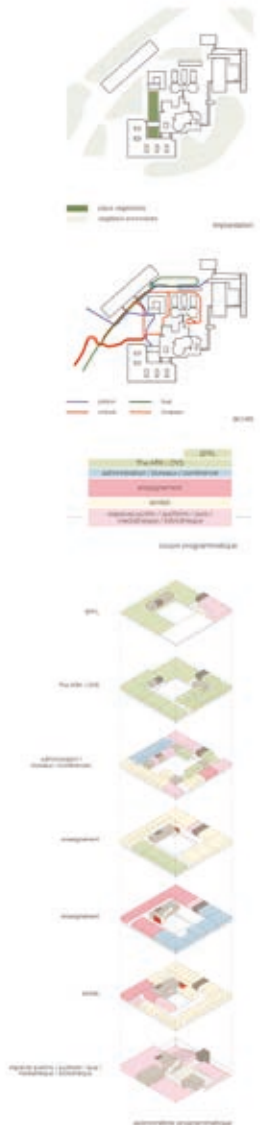


schéma structure en plan



schéma structure en coupe



plan de situation 1/2000



Illustration - Scale 1:200

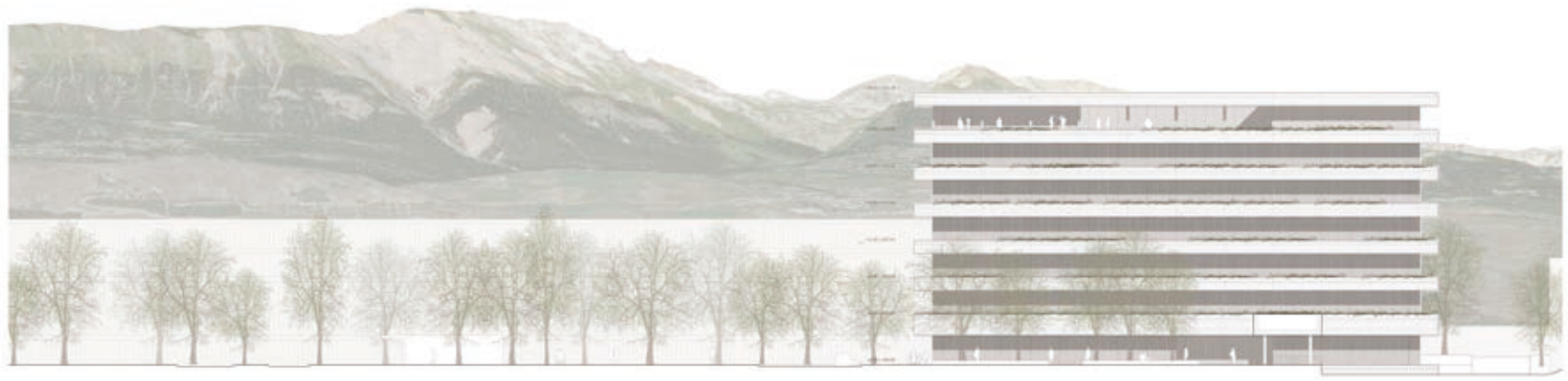




plan 0'''' étage 1/200

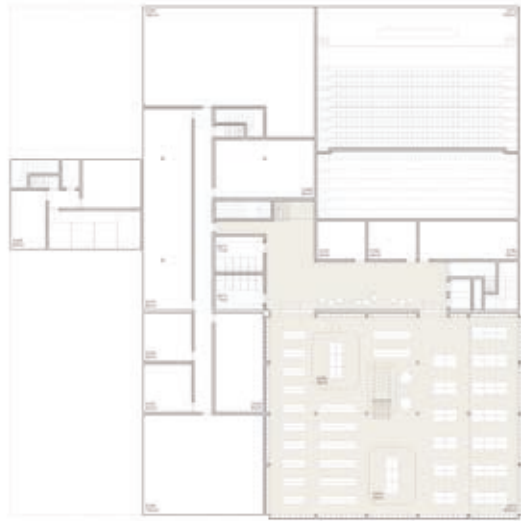


vue de l'extérieur

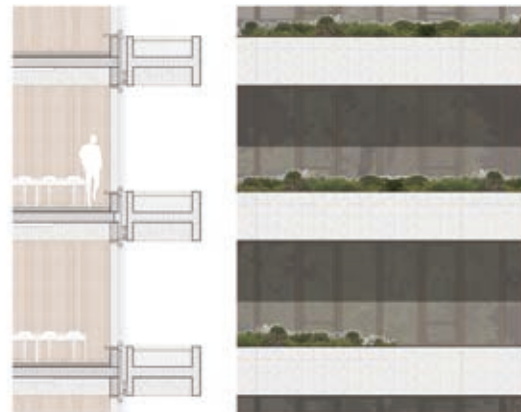


élévation sud 1/200

# THE SQUARE

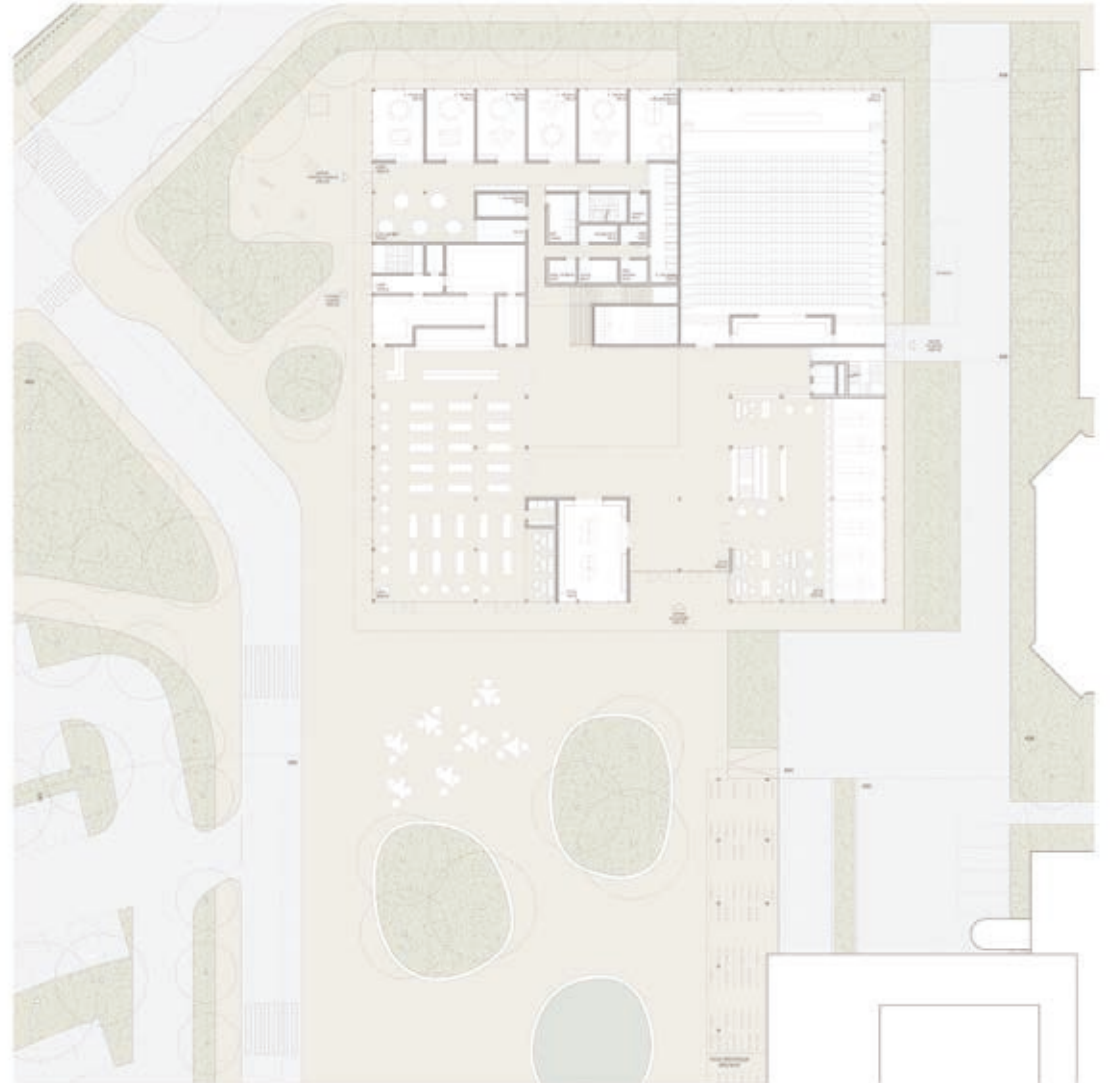


plan niveau 1.250



coupe 1.30

coupe 1.30



plan n° 1.200

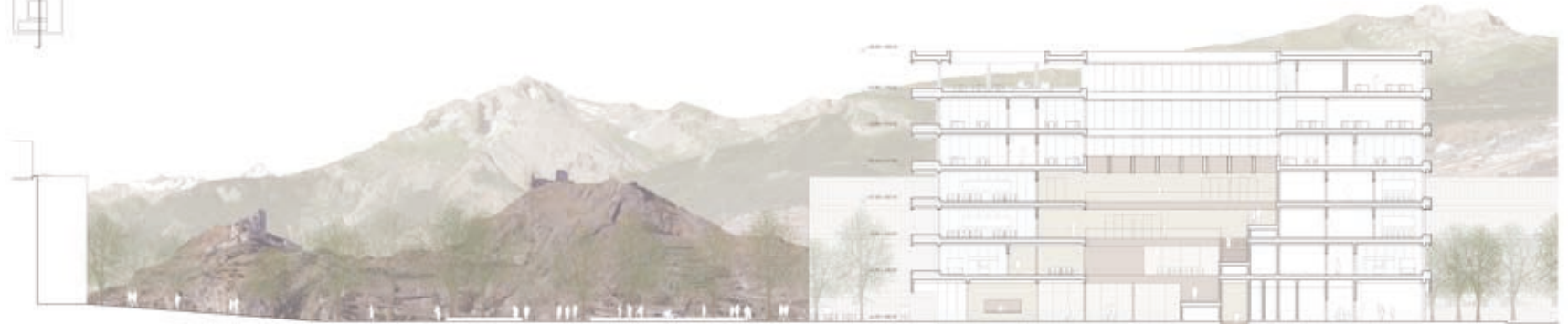
# THE SQUARE



plan 1<sup>er</sup> étage 1:200



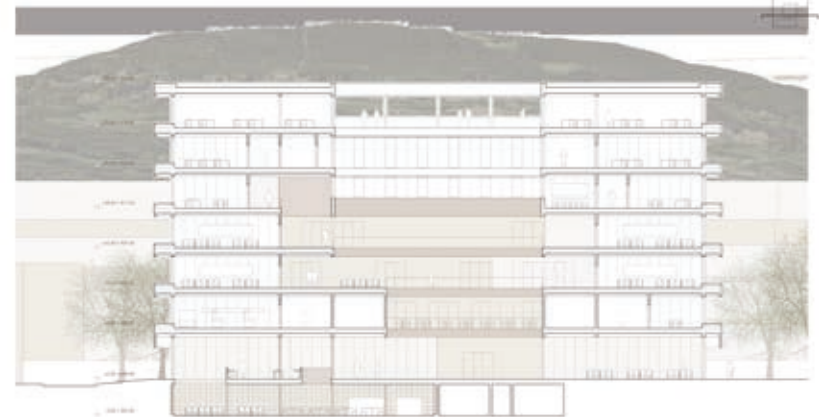
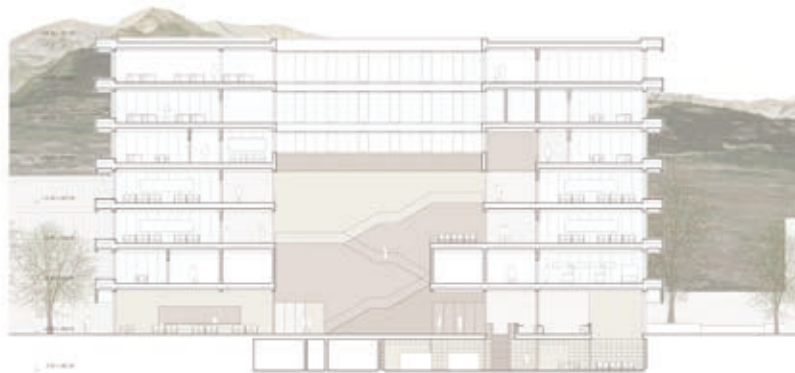
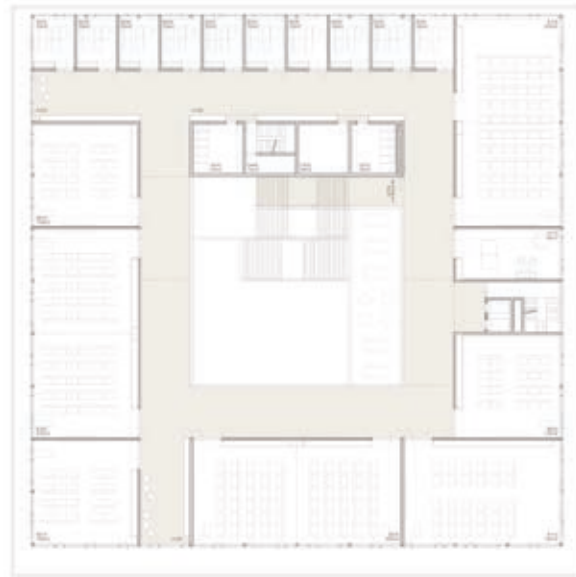
plan 2<sup>nd</sup> étage 1:200



élevé @ 1:500

# THE SQUARE





# THE SQUARE

### 3<sup>e</sup> RANG – 3<sup>e</sup> PRIX, PROJET N°15 SYNAPSE

FRES ARCHITECTES LAB, THÔNEX, GENÈVE

STRUCTURAME, GENÈVE

Le bâtiment cylindrique sur 4 niveaux, situé dans la césure paysagère est une forme clairement pavillonnaire, autoréférentielle avec des relations fortes avec la nature qui s'installe tout autour.

Le bâtiment circulaire perforé avec 7 patios semble schématique comme forme platonique pure mais montre dans l'organisation des plans orthogonaux avec une certaine richesse spatiale.

La façade principale s'adresse dans toutes les directions avec des multiples accès qui sont partiellement légèrement encaissés dans le sol. L'entrée principale se trouve au nord en lien clair avec le point de gravité du site hospitalière totale.

Le programme du bâtiment est organisé en secteurs, chacun accueillant une entité programmatique qui s'ouvre sur des patios plutôt introvertis qui deviennent des espaces de concentration.

Entre ces secteurs se développent des espaces informels généreux de distribution ouverts sur l'extérieur et le patio central.

Au rez-de-chaussée, les espaces plus publics sont rassemblés en un espace libre et fluide. L'enseignement et les bureaux se trouvent dans les étages organisés le long de quatre axes parallèles. Les distributions et la typologie du plan permettent une certaine flexibilité.

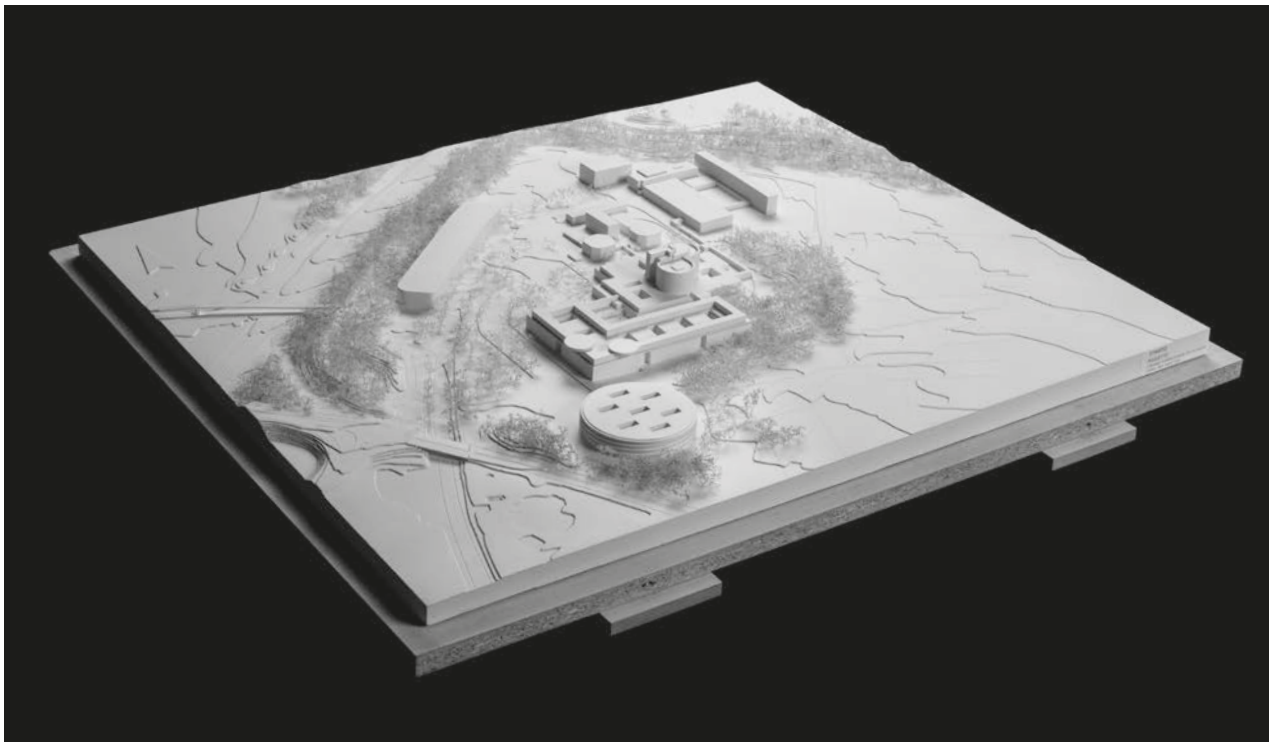
Pour chercher la lumière sur le contour du cercle, les locaux ont ici souvent des proportions trop étroites/allongés ou trop triangulaire.

La structure proposée en béton-bois avec des noyaux de contreventement est performante et permet des mutations futures ; il y règne une atmosphère à la fois luxuriante et modeste. Un agrandissement futur semble réalisable en forme pavillonnaire proche.

L'identité du bâtiment est forte et reprend le langage des cylindres, déjà existant dans l'ensemble de l'hôpital et le renforce. Malheureusement les patios de trop petite taille qui perforent le large galet avec la hauteur de 4 niveaux, n'arrivent pas à éclairer d'une manière convaincante jusqu'aux étages plus bas.

La conception du bâtiment intègre partiellement les principes du développement durable. Le volume du projet, supérieur d'environ 26% en regard de la moyenne, est considéré de particulièrement généreux. Son facteur de forme d'environ 0.75 le fait appartenir à la famille des propositions compactes.

La consommation d'énergie grise en rapport avec cette réalisation serait dans la moyenne, profitant d'un volume compact, certes de façades fortement vitrées, d'une toiture en béton et de l'utilisation importante du bois.



## N°15 SYNAPSE

---

### Architectes

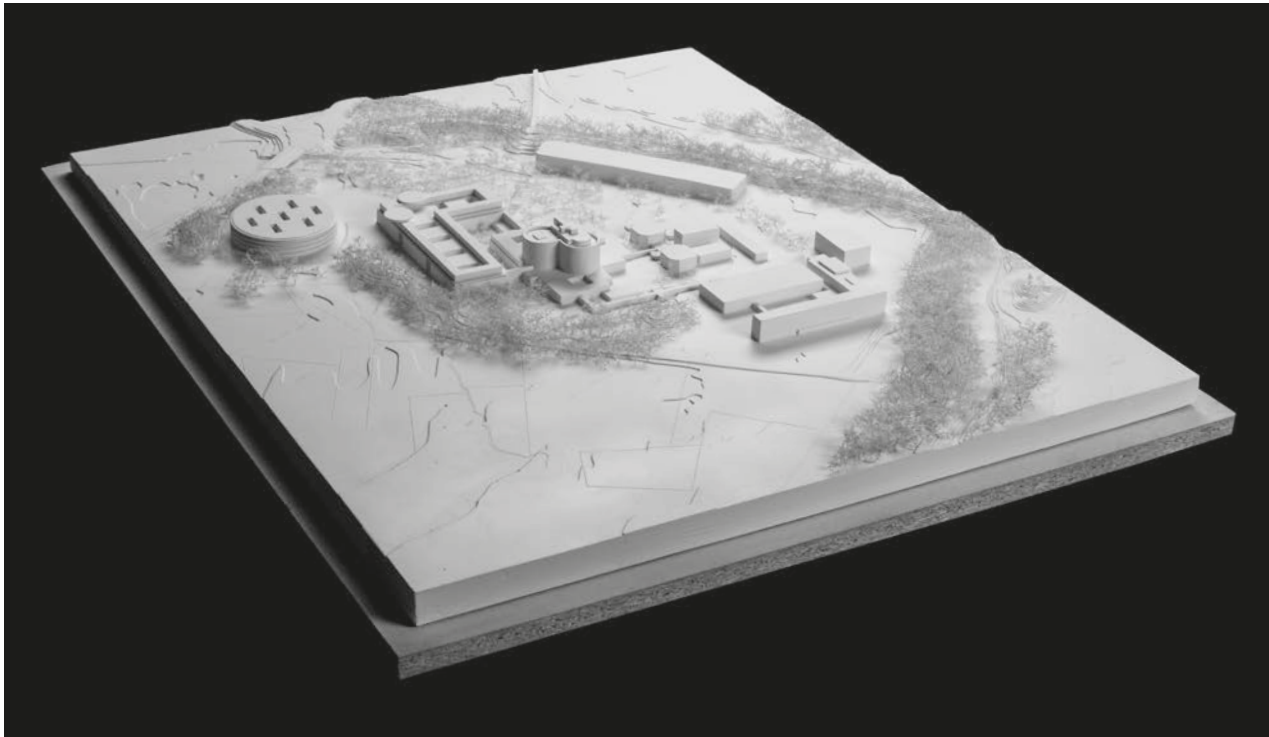
FRES ARCHITECTES LAB, THÔNEX, GENÈVE

Collaborateurs : Martin Camara Sara, Gravier  
Laurent, Marillaud Nicolas, Pradines Bérangère,  
Vandewalle François

---

### Ingénieurs civils

STRUCTURAME, GENÈVE





HES-SO VALAIS - CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

Le projet de l'École Supérieure de Santé de Sion vise à créer un campus moderne et innovant, capable de répondre aux besoins de la région valaisanne et de servir la population locale. Le projet est divisé en plusieurs phases de construction, avec une première phase de 100 000 m<sup>2</sup> et une seconde phase de 100 000 m<sup>2</sup>. Le projet est financé par le canton de Valais et la commune de Sion.

Le projet est divisé en plusieurs phases de construction, avec une première phase de 100 000 m<sup>2</sup> et une seconde phase de 100 000 m<sup>2</sup>. Le projet est financé par le canton de Valais et la commune de Sion.



PLAN DE SITUATION

Le projet de l'École Supérieure de Santé de Sion vise à créer un campus moderne et innovant, capable de répondre aux besoins de la région valaisanne et de servir la population locale. Le projet est divisé en plusieurs phases de construction, avec une première phase de 100 000 m<sup>2</sup> et une seconde phase de 100 000 m<sup>2</sup>. Le projet est financé par le canton de Valais et la commune de Sion.



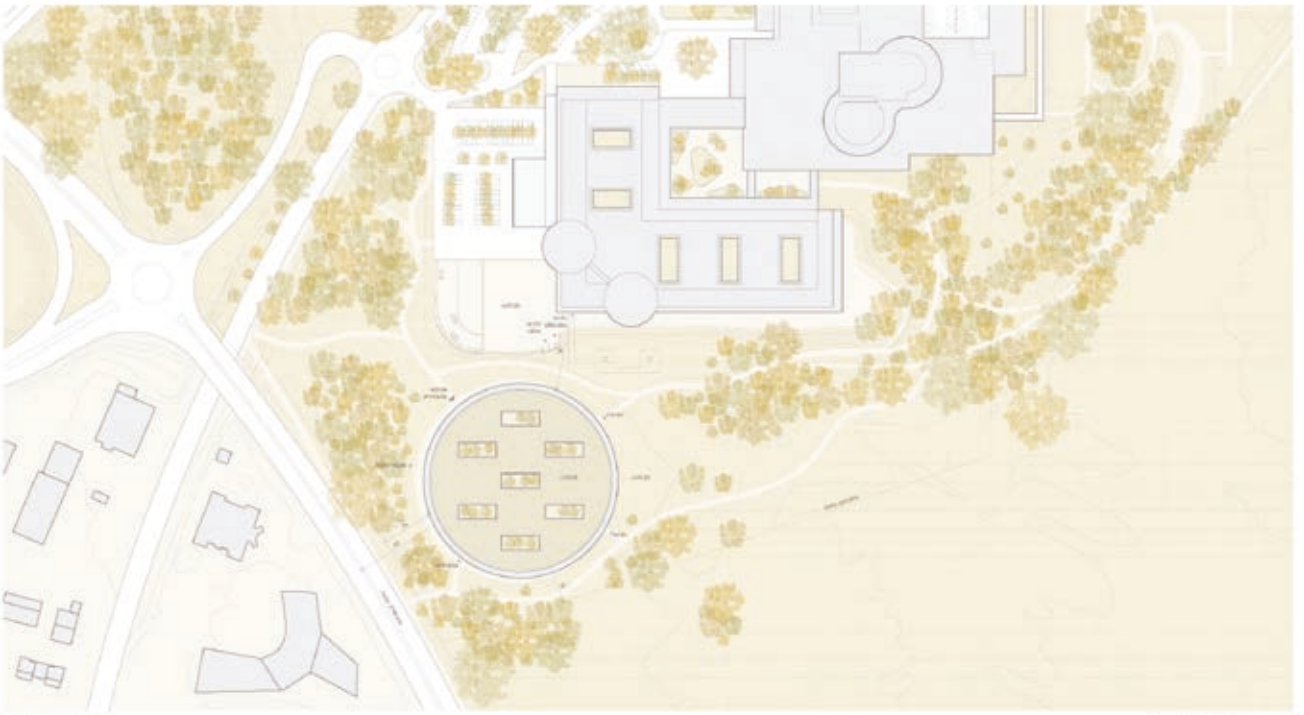
PLAN DE SITUATION

Le projet de l'École Supérieure de Santé de Sion vise à créer un campus moderne et innovant, capable de répondre aux besoins de la région valaisanne et de servir la population locale. Le projet est divisé en plusieurs phases de construction, avec une première phase de 100 000 m<sup>2</sup> et une seconde phase de 100 000 m<sup>2</sup>. Le projet est financé par le canton de Valais et la commune de Sion.

Le projet de l'École Supérieure de Santé de Sion vise à créer un campus moderne et innovant, capable de répondre aux besoins de la région valaisanne et de servir la population locale. Le projet est divisé en plusieurs phases de construction, avec une première phase de 100 000 m<sup>2</sup> et une seconde phase de 100 000 m<sup>2</sup>. Le projet est financé par le canton de Valais et la commune de Sion.



PHOTO: J. F. FERRAZZI



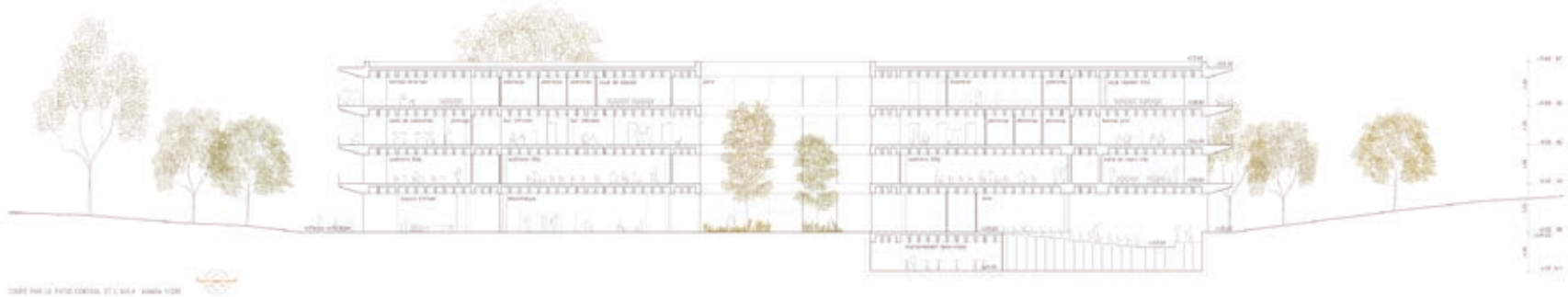
PLAN DE SITUATION



ESPACE DE TRAVAIL PRINCIPAL



ESPACE DE TRAVAIL ALTERNATIF



COUPE PAR LA PARTIE CENTRALE ET L'ALBA - 00/00 1/200



COUPE PAR LA PARTIE NORD - 00/00 1/200









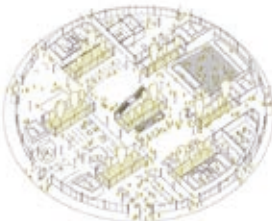
Plan 1  
Plan de situation, avant les propositions de bâtiments



Plan 2  
Plan de situation des propositions de bâtiments

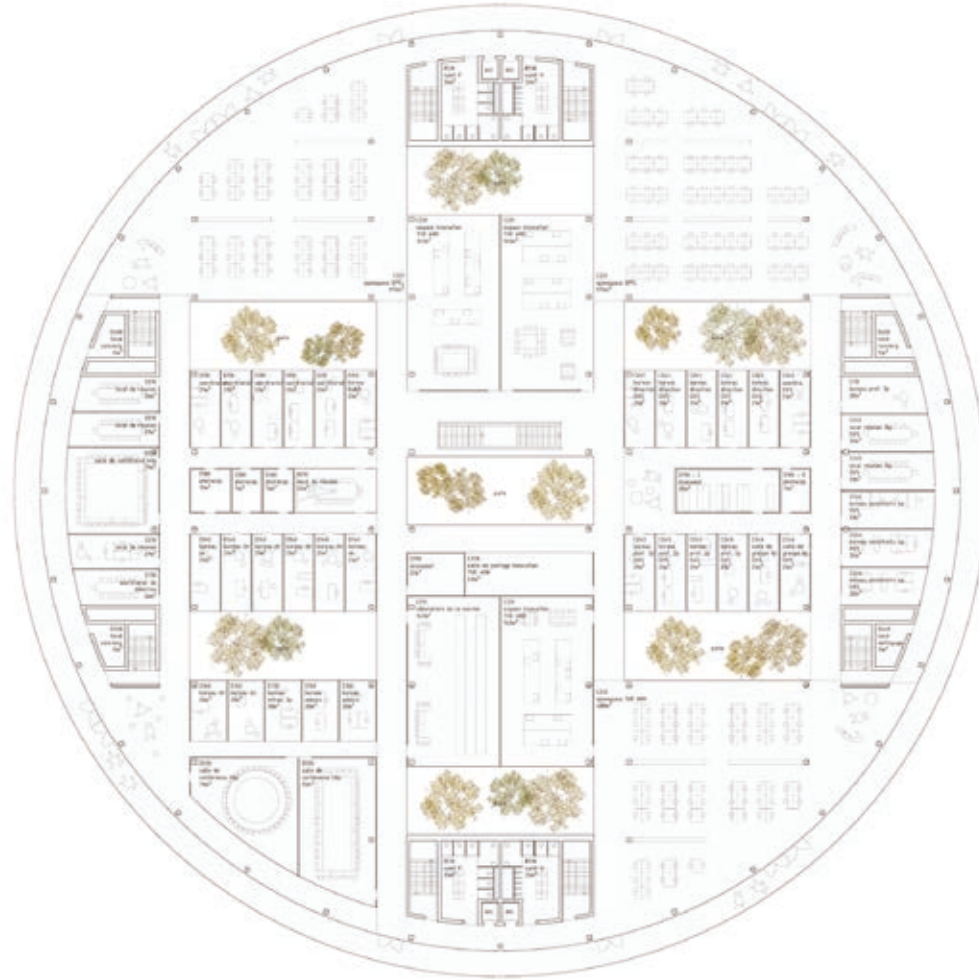


Plan 3  
Plan d'implantation



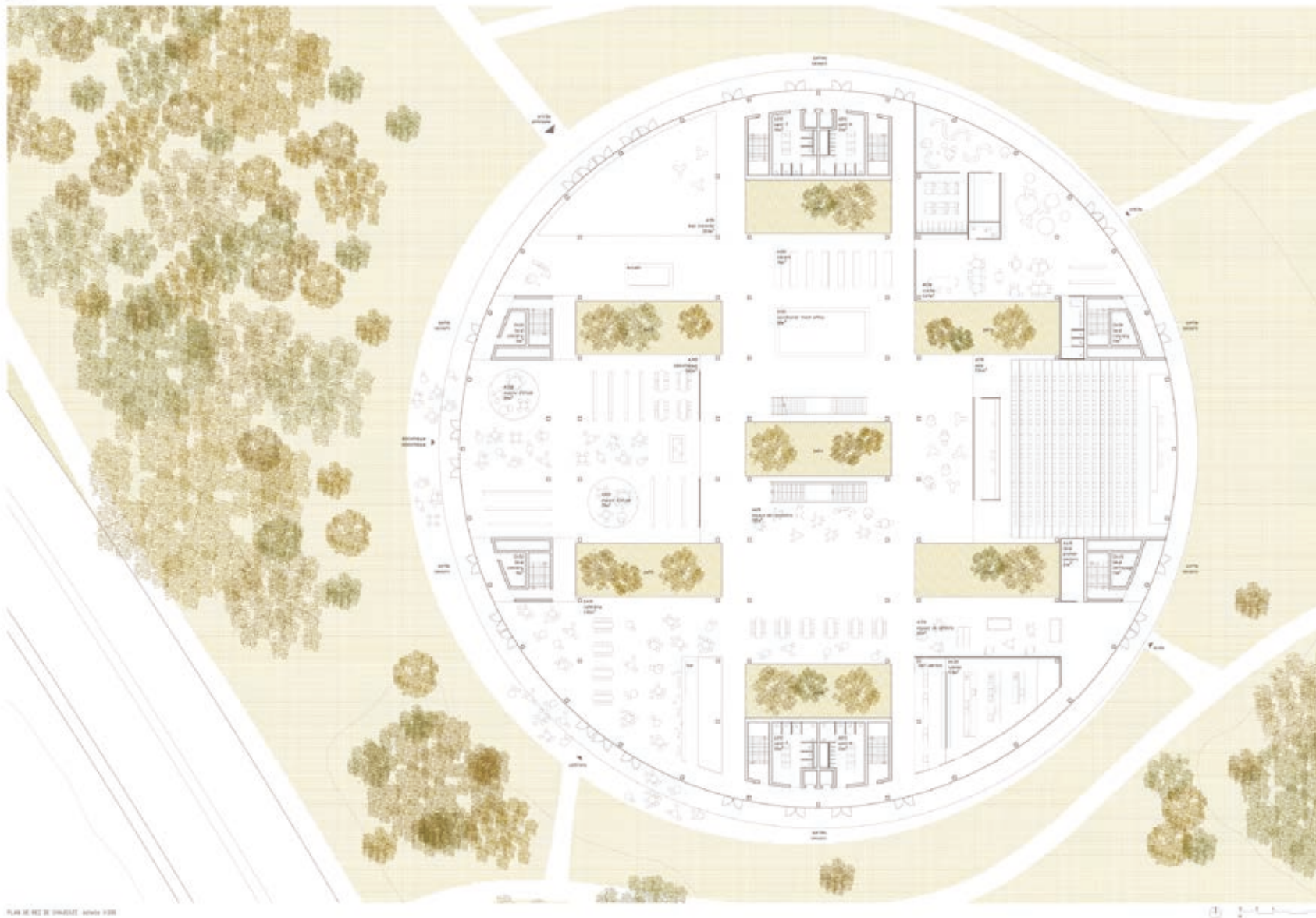
Plan 4  
Plan de situation des propositions de bâtiments

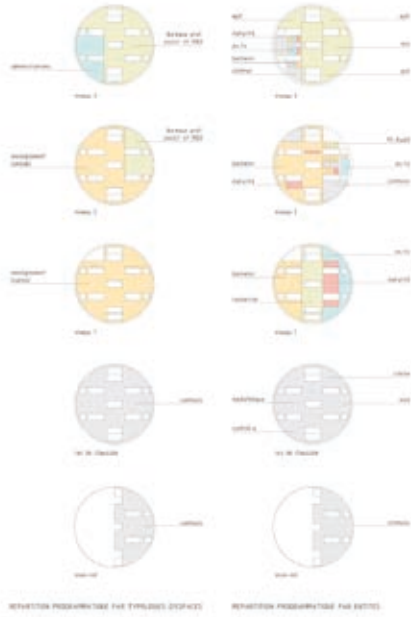
ANNEXE 02 PLAN



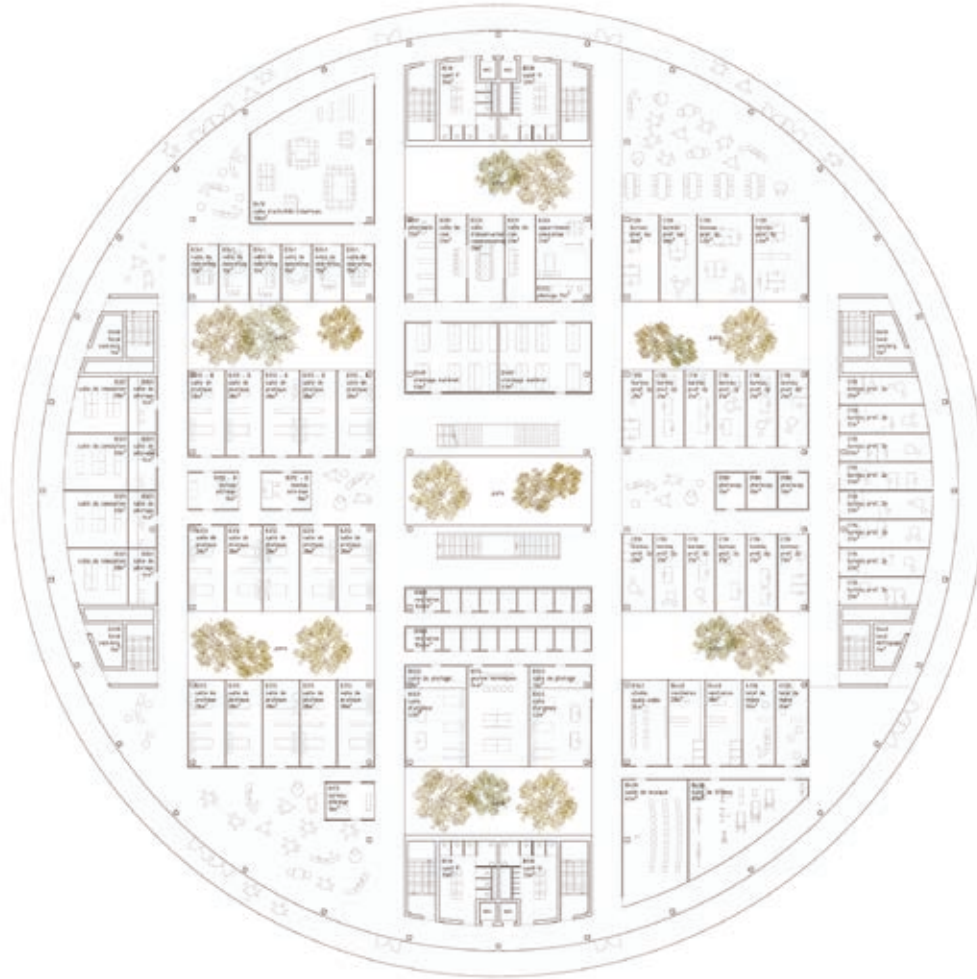
PLAN NIVEAU 1 - 1/1000 1/200







PLAN DE DÉTAIL 01 - BÂTIMENT 1206



PLAN GÉNÉRAL 1 - BÂTIMENT 1206





## 4<sup>e</sup> RANG – 4<sup>e</sup> PRIX, PROJET N°39 TRIYÒ

MATEI AGARICI ARCHITECTES, GENÈVE

RATIO BOIS & 2M INGÉNIERIE CIVILE SA, CUARNY

Le projet propose une implantation au nord du périmètre, «tendu» entre les différents bâtiments. Il se réfère aux géométries de son contexte immédiat, en répondant par un volume composé de 3 «blocs».

Le bâtiment s'exprime comme un volume composé, avec trois corps dont deux à hauteurs égales et un qui les dépasse de 2 étages. Les deux entités plus basses se veulent plus en rapport avec le parking et l'entrée de l'hôpital et une se référant clairement aux unités centrales. La face ouest «concave» accompagne habilement les visiteurs depuis le parking à l'entrée de la HES et de l'hôpital. Cette promenade est accompagnée par une arcade. D'autres retraits de rez-de-chaussée créent les différentes entrées, permettant à desservir les trois unités fonctionnelles publiques du rez-de-chaussée. Une place du campus offre une respiration bienvenue au sein d'un site qui se voit densifié de manière importante. Au rez-de-chaussée se situent les trois fonctions publiques correspondant aux trois «blocs» de la composition du complexe ; au sud le restaurant-café vers la place du campus, au nord-est la grande aula en gradins, et au nord-ouest la médiathèque. Dans le triangle de jonction des trois volumes est disposé un grand vide avec un escalier hélicoïdal généreux qui désert les étages publics jusqu'au 3<sup>e</sup> niveau. Chaque bloc est « perforé » d'un patio qui illumine et la partie centrale, les circulations et certains locaux orientés vers ces vides intérieurs. Les espaces de rencontre, de travail libre et de délasserment sont principalement disposés autour de l'escalier central, avec la question si leur nombre est suffisant. Au 4<sup>e</sup> étage s'interrompt l'escalier majeur et le vide. Dès cet étage sont disposés les fonctions plus internes et administratives. La crèche est disposée au 5<sup>e</sup> étage, avec une généreuse terrasse en toiture. Son accessibilité par un seul ascenseur et des escaliers de secours ne semble pas convaincante. La terrasse pour la crèche comme espace extérieur unique est discutée de manière controversée au sein du jury. Tous les étages disposent d'une coursive faisant office de dispositif de chemin de fuites.

La situation volontairement contrainte proposée limite le potentiel d'extension tant pour la HES que pour la partie des fonctions centrales de l'hôpital. La qualité qui en résulte sont de grands espaces de réserve au sud et à l'ouest de l'hôpital et

de sa future extension. La suppression d'environ 115 places de parcs n'est pas compensée dans le cadre du projet. La sortie de service (logistique) actuelle semble être modifiée et nécessiterait une attention particulière dans un futur développement de projet. Le projet est conçu en construction bois-béton. Le système porteur en piliers et sommiers bois est complété par des dalles mixtes bois-béton. Des portées allant jusqu'à 12m sont certes importantes mais offrent une grande flexibilité dans l'organisation des plans.

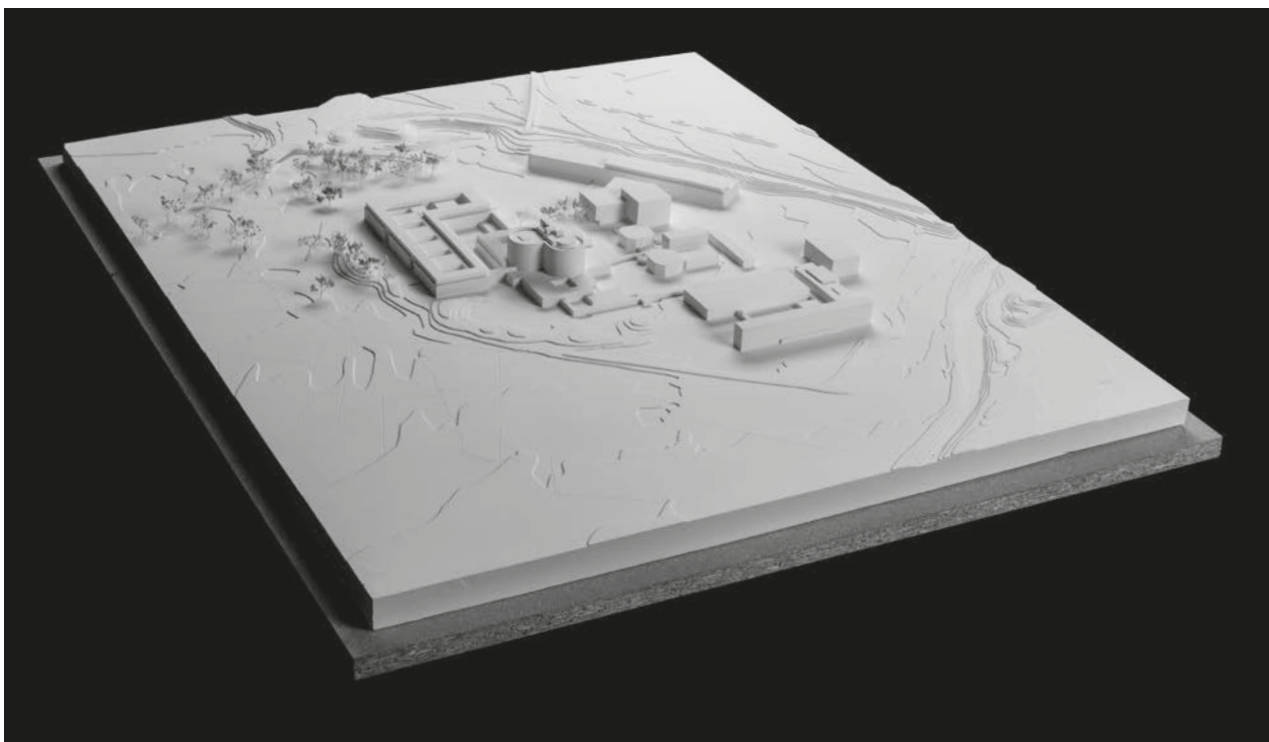
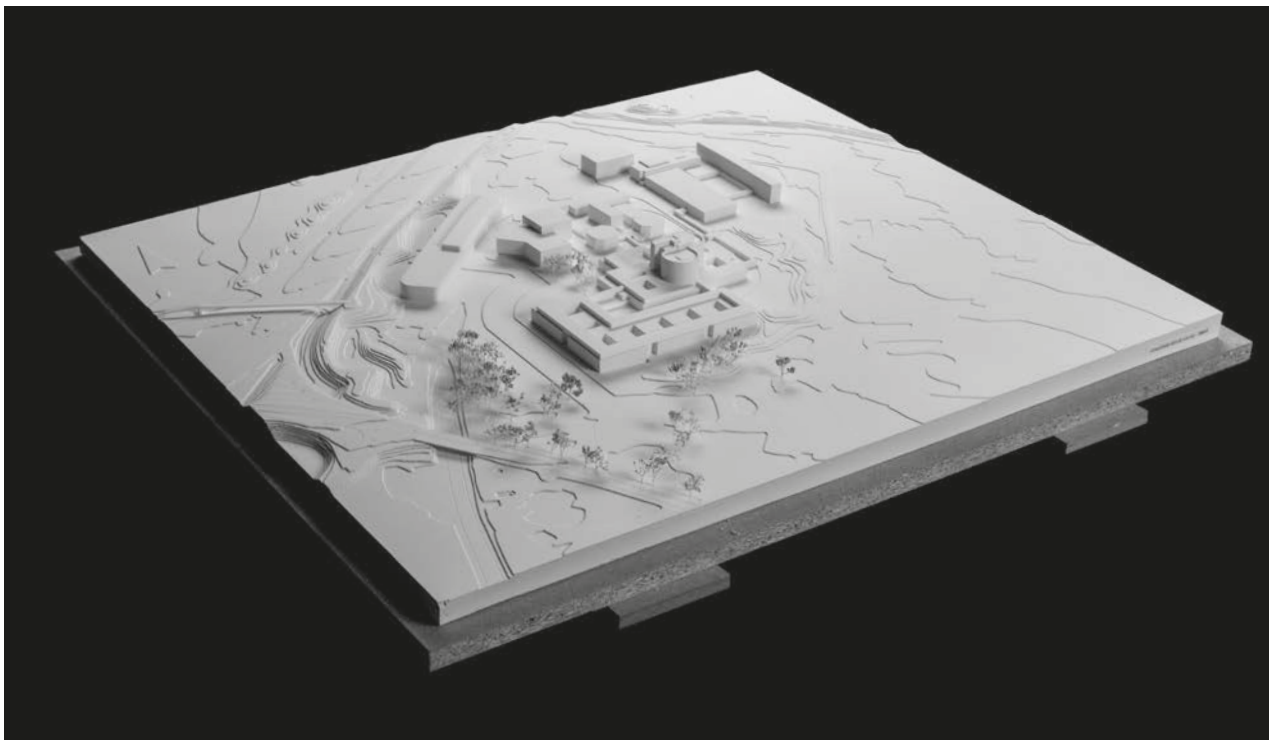
Si les auteurs font preuve d'une grande rigueur dans la mise en place de leur système structurel et constructif sur le plan type, les transitions entre la typologie des étages supérieurs et inférieurs n'est pas encore maîtrisée, avec des problèmes de transferts des descentes de charges importantes dans la partie centrale du bâtiment.

La façade est constituée par des piliers, sommiers et fenêtres en bois, bien protégés par les coursives de secours. La compacité générale du projet laisse présager un coût d'investissement en dessous de la moyenne, même si le développement de façade est relativement important. Les différentes mesures de déplacements de réseaux de fluides et de logistiques doivent se faire par contre dans une zone particulièrement sensible d'un point de vue hospitalier et vont générer des coûts de transferts importants. Le projet offre propose une lecture intéressante du site et du programme. Le jury apprécie la compacité et articulation du projet tout comme sa conception en construction hybride bois et bois-béton. Son expression subit encore quelque peu les contraintes constructives d'une réalisation en bois. En même temps il semble qu'au vu de la complexité de trois volumes imbriquées les uns dans les autres le projet arriverait mieux à mettre en valeur ses qualités en étant plus grand.

La proposition présentée a bien intégré les principes du développement durable lors de sa conception et est considérée de bonne de ce point de vue, il pourrait atteindre les principes de la société à 200watts. Le volume du bâtiment est inférieur de 14% par rapport à la moyenne et son facteur de forme de 0.7.

La consommation d'énergie grise pour la construction serait efficace, profitant d'un projet compact, de façades alternant vitrages et parties en bois, d'une toiture en béton et d'une forte utilisation du bois.





## N°39 TRIYÒ

---

### Architectes

MATEI AGARICI ARCHITECTES, GENÈVE

Collaborateurs : Matei Agarici, Blanca Alba, Justine Stalport, Luis Mareira, Charis Winslow, Téo Hubmann, Karen Kühn (paysagiste), Ludovic Cettour, Fabio Sicurella (csd), Simon Zangger (stratus)

---

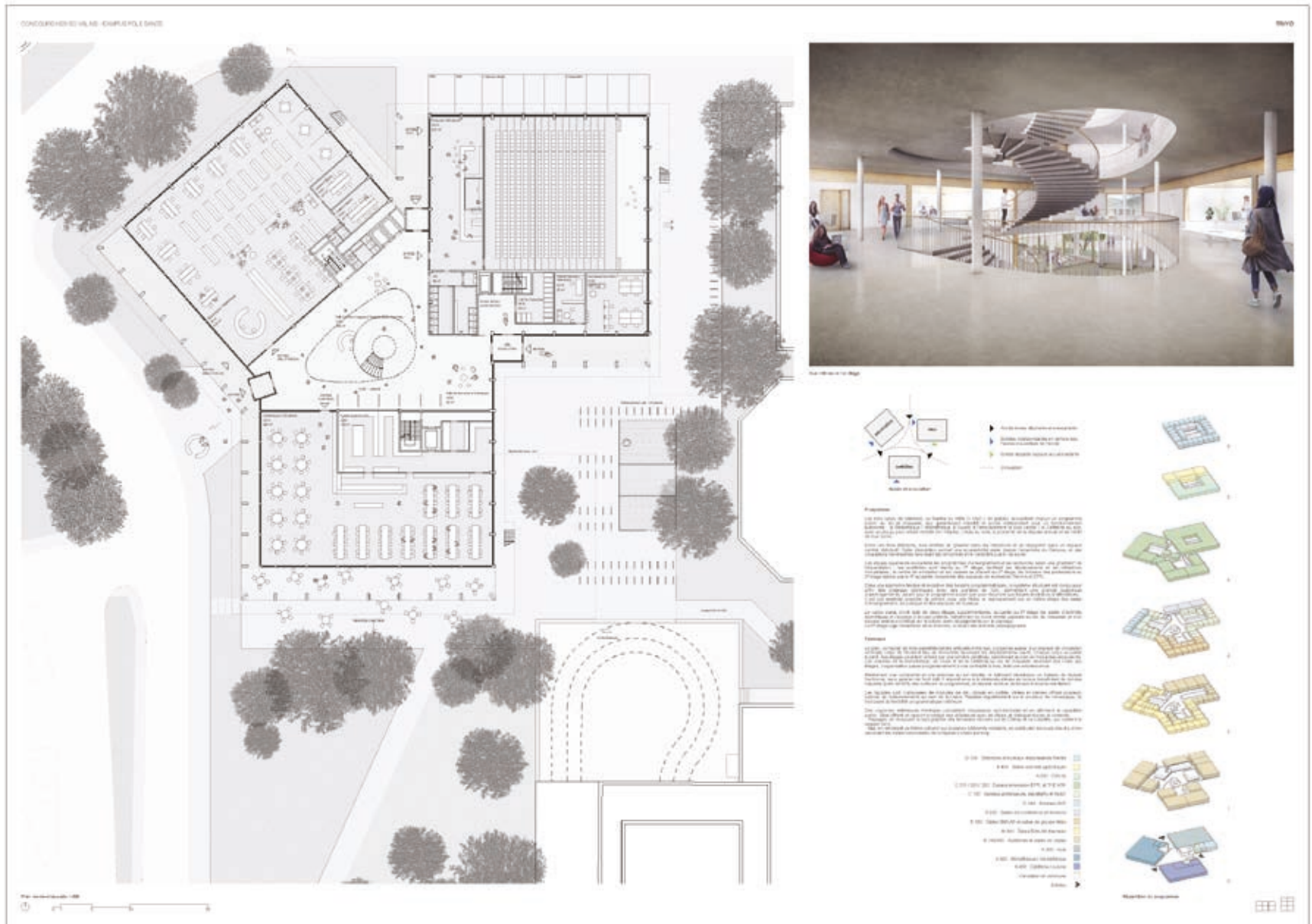
### Ingénieurs civils

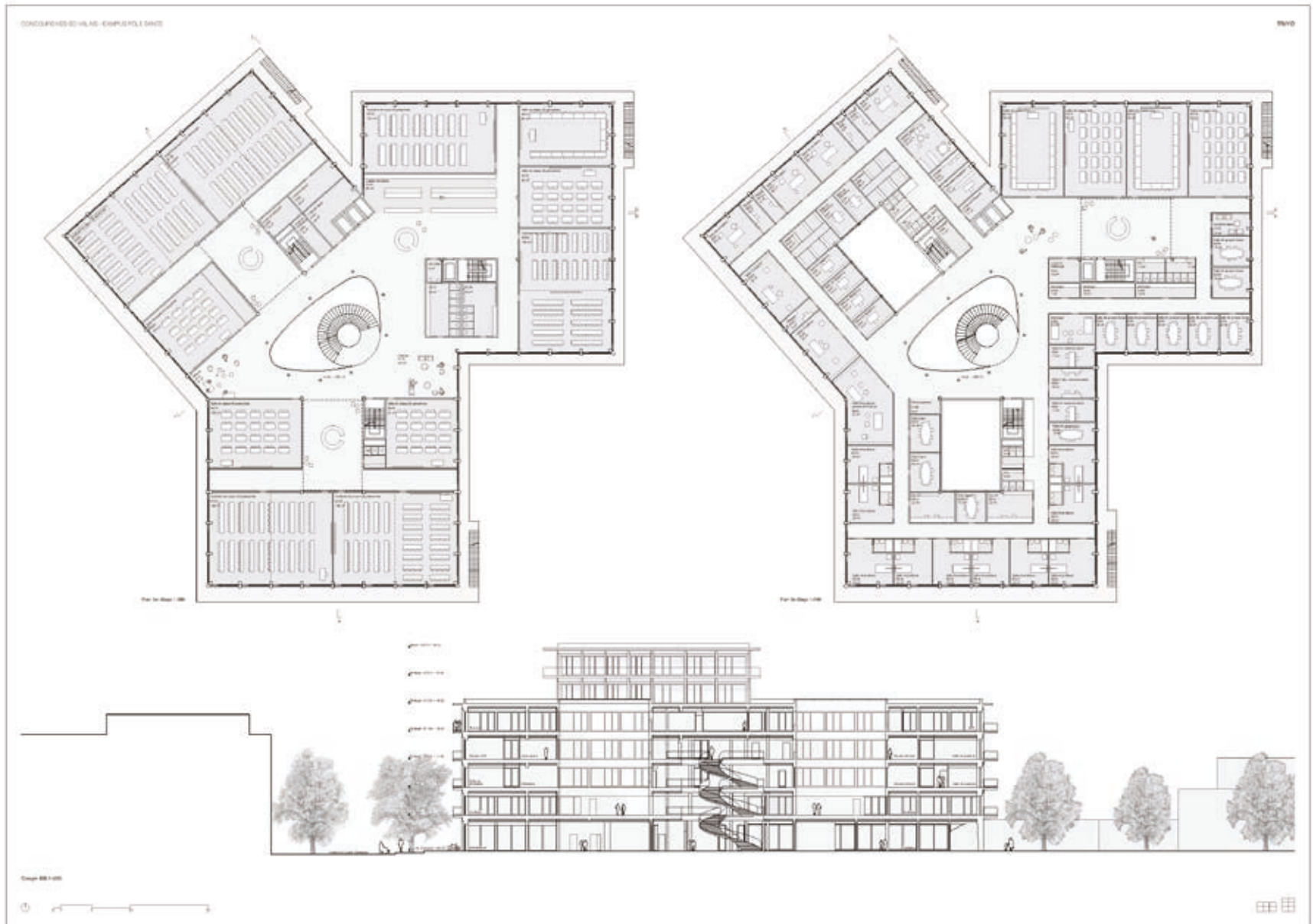
RATIO BOIS & 2M INGÉNIERIE CIVILE SA,  
CUARNY

Collaborateurs : Samuel Ballif, Marcel Rechsteiner, Patrick Müller, Charlotte Kunz, Clarence Pittet, Nicolas Perrot, Martin David

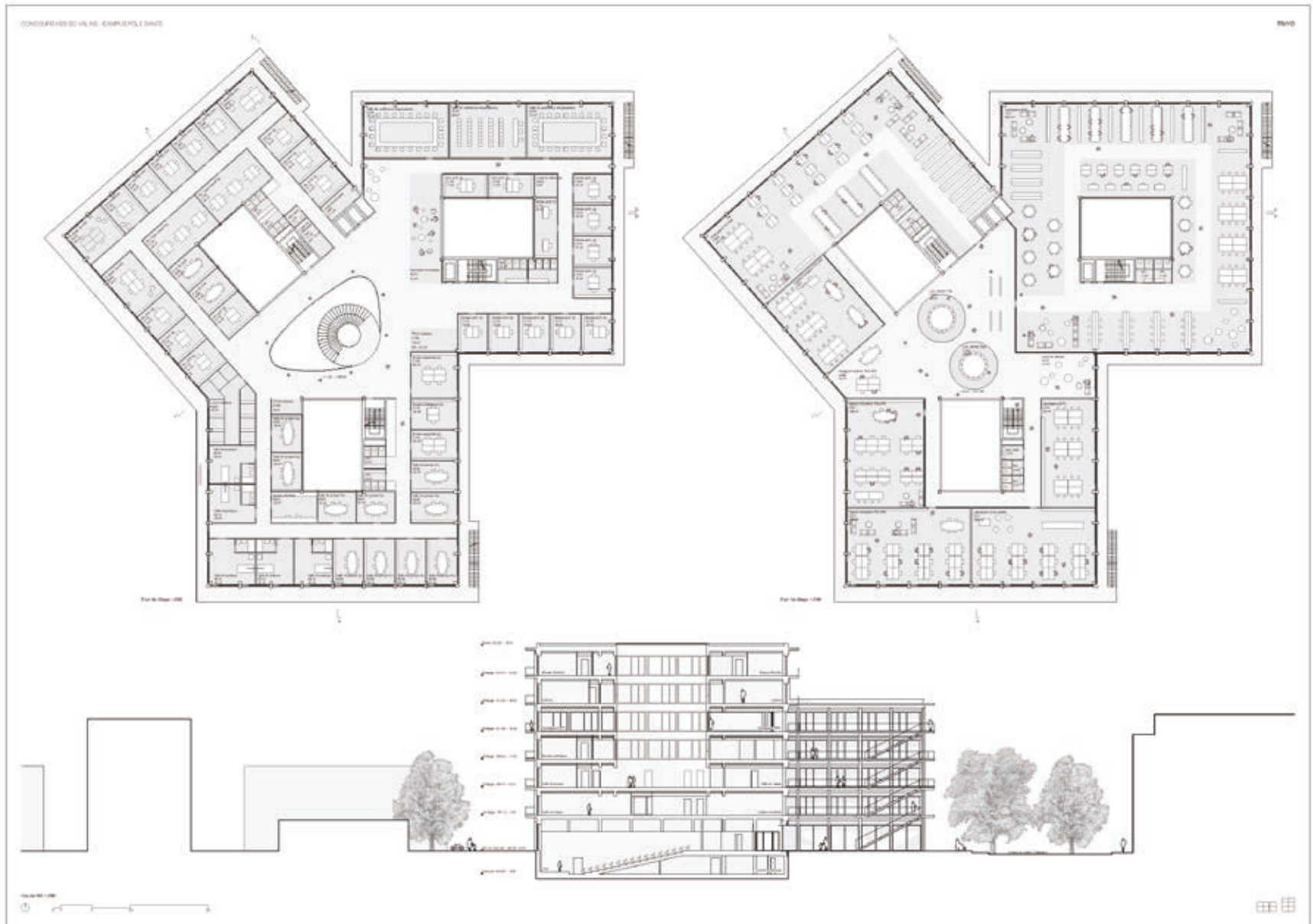


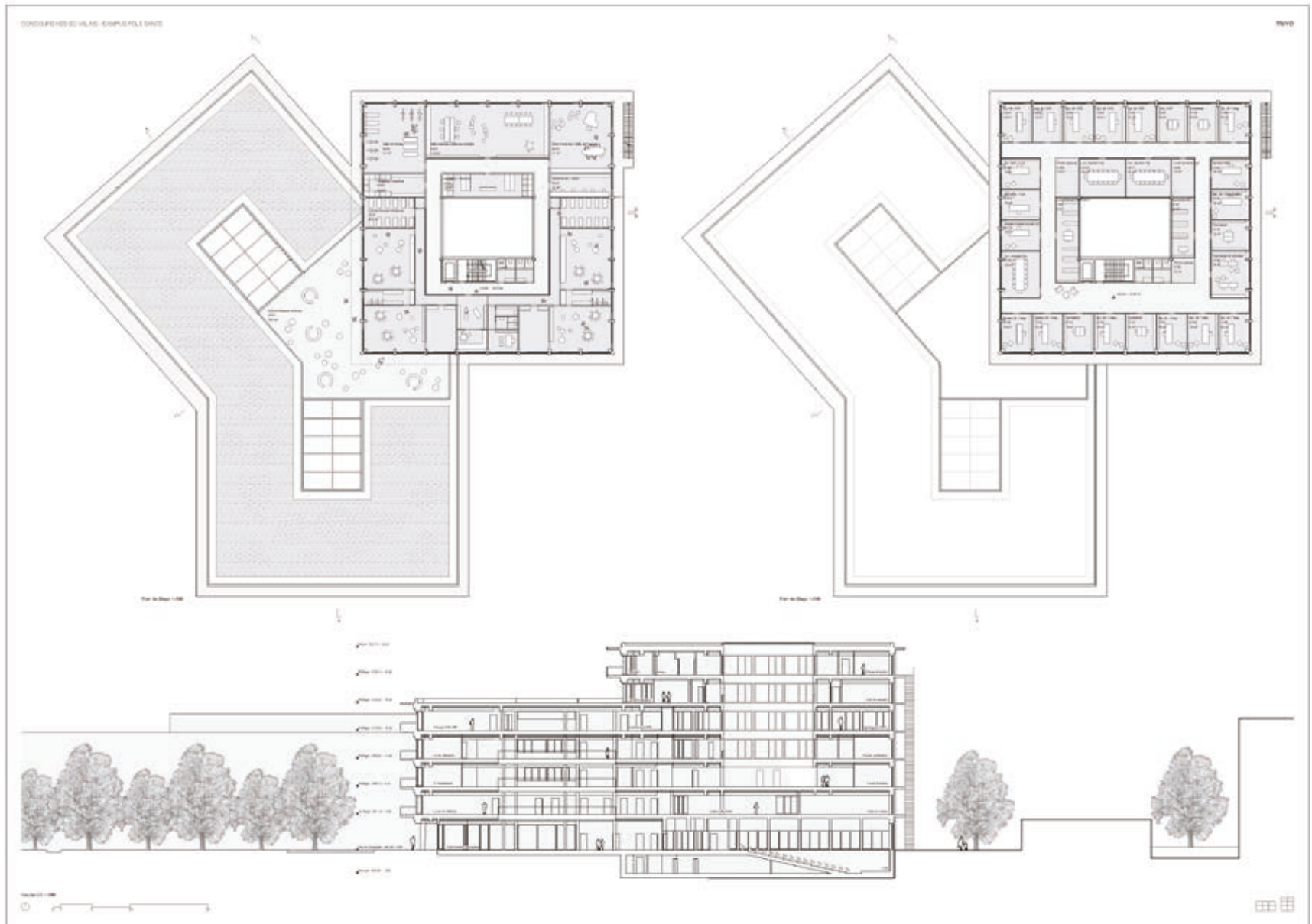


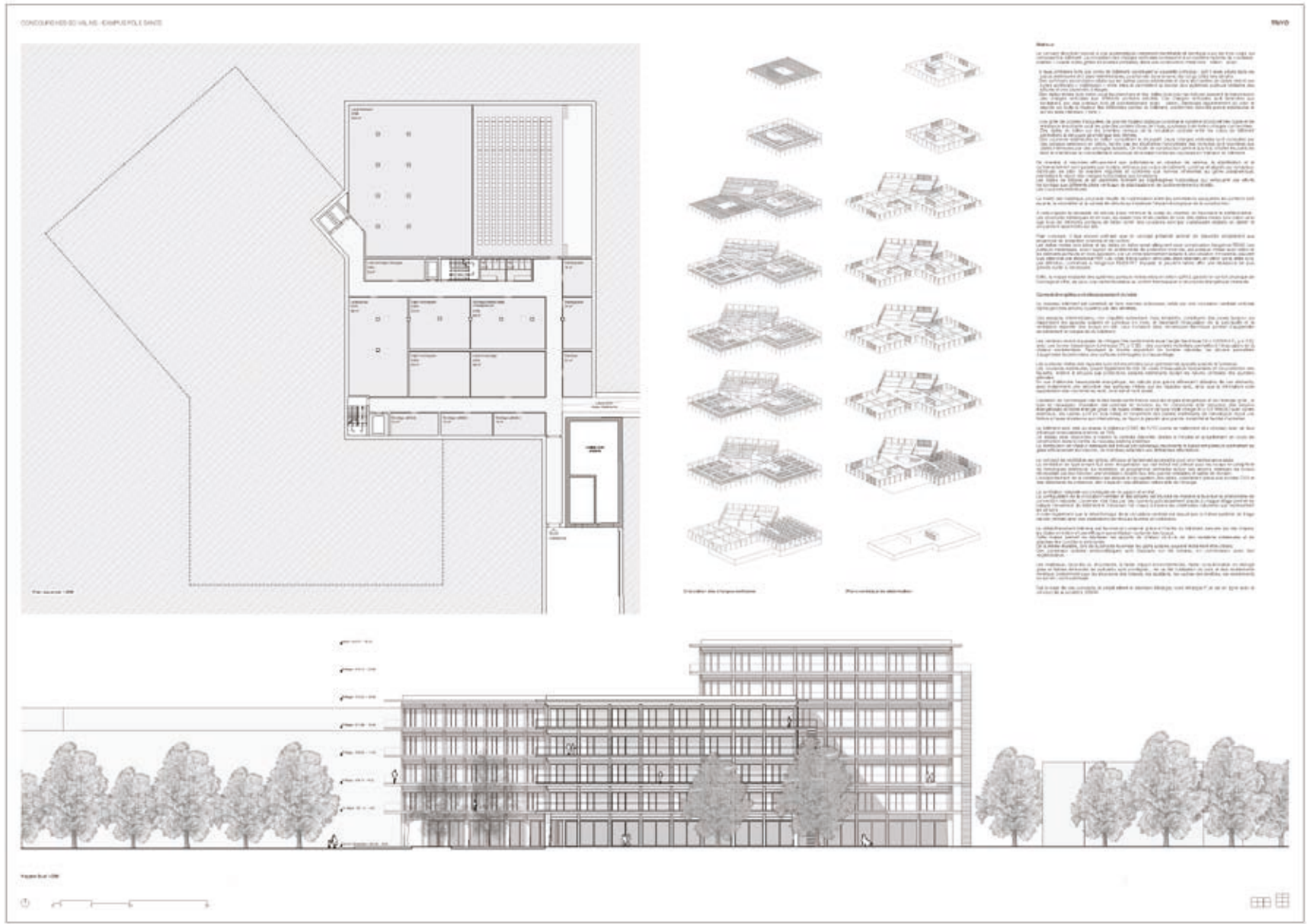












## 5<sup>e</sup> RANG – 5<sup>e</sup> PRIX, PROJET N°40 >K7

ITTEN + BRECHBÜHL SA, LAUSANNE

DANIEL WILLI SA, MONTREUX

Le grand volume relativement bas de 3 niveaux s'inscrit dans la suite logique de la composition du site et semble d'être un membre de la famille du campus. Une nouvelle promenade fluide fait le tour du campus et complet le réseau piéton.

L'entrée du nouveau bâtiment se fait par une grande poche invitante qui permet de s'approcher davantage du centre du corps où se trouve un escalier généreux qui regroupe deux sections dans les étages.

Chaque section est perforée d'un patio circulaire partiellement en contact avec la distribution qui essaient à eux deux d'éclairer les locaux de la partie plus centrale. Malheureusement les vides circulaires des patios semblent de trop petite taille et n'arrivent pas à intégrer de manière convaincante la végétation et le paysage entourant le projet.

Le rez-de-chaussée accueille les fonctions à vocation publique : aula, médiathèque, cafétéria ainsi que la crèche avec une typologie qui est guidée par les échappées visuelles sur le site en diagonale. Le bâtiment laisse les possibilités d'échange avec des espaces collectifs placés au centre et autour des patios. Aux étages se marient les locaux de recherche et d'enseignement.

La structure en poteaux dalles de 10 sur 10 mètres est performante ; elle rend l'organisation du plan flexible et permet des mutations intérieures futures.

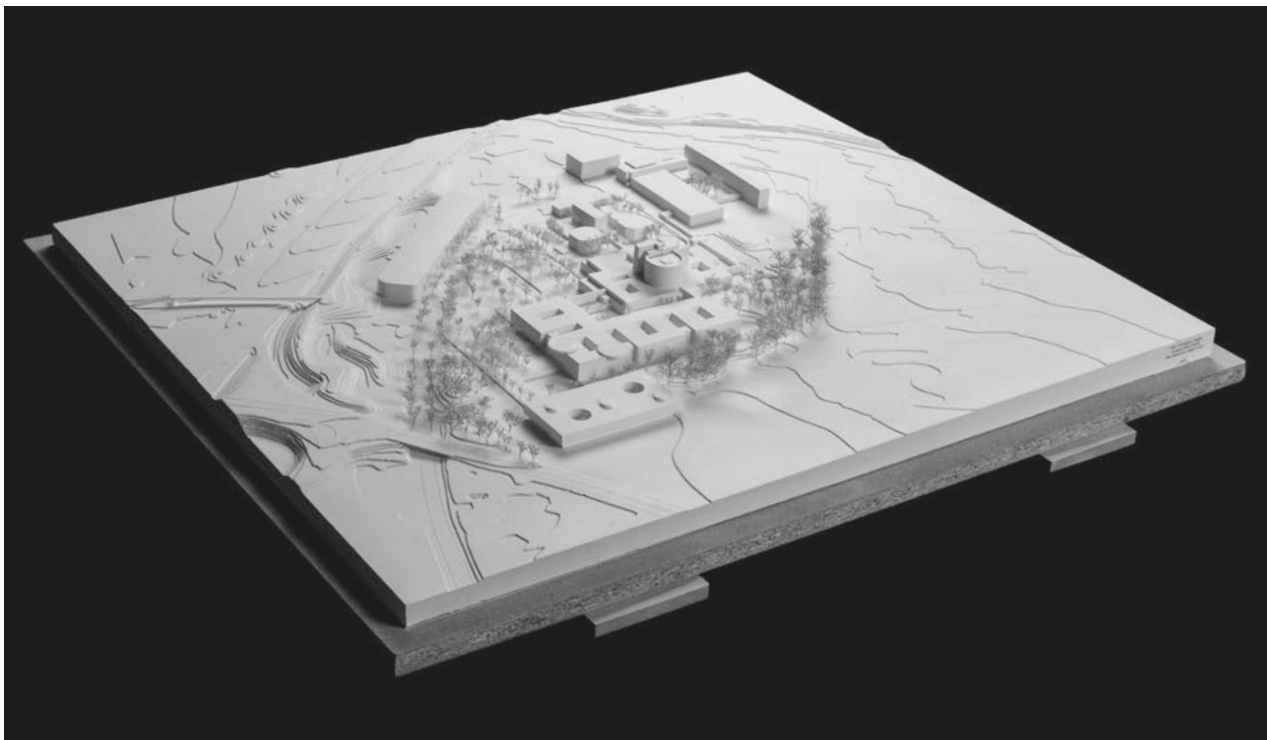
Les locaux ont des proportions justes et démontrent une certaine flexibilité. La grande surface de verre en façade peut devenir problématique pour des questions climatiques.

Le bâtiment perforé, avec sa forme de contour forte et précise pourrait être l'image d'une certaine légèreté référentielle comme entrée pour tout le site de l'hôpital. Cependant, comme le volume est néanmoins très large, malgré les perforations, il met la luminosité naturelle dans des grandes parties du centre du plan en difficulté.

Le bâtiment a partiellement intégré les principes du développement durable ; il est qualifié de satisfaisant et présente un volume d'environ 10% inférieur à la moyenne ainsi qu'un facteur de forme de 0.9.

La consommation d'énergie grise pour la construction serait considérée d'élévée, en considérant des paramètres de faible compacité, de façades à double peau et d'une toiture en béton.





N°40 >K7

---

**Architectes**

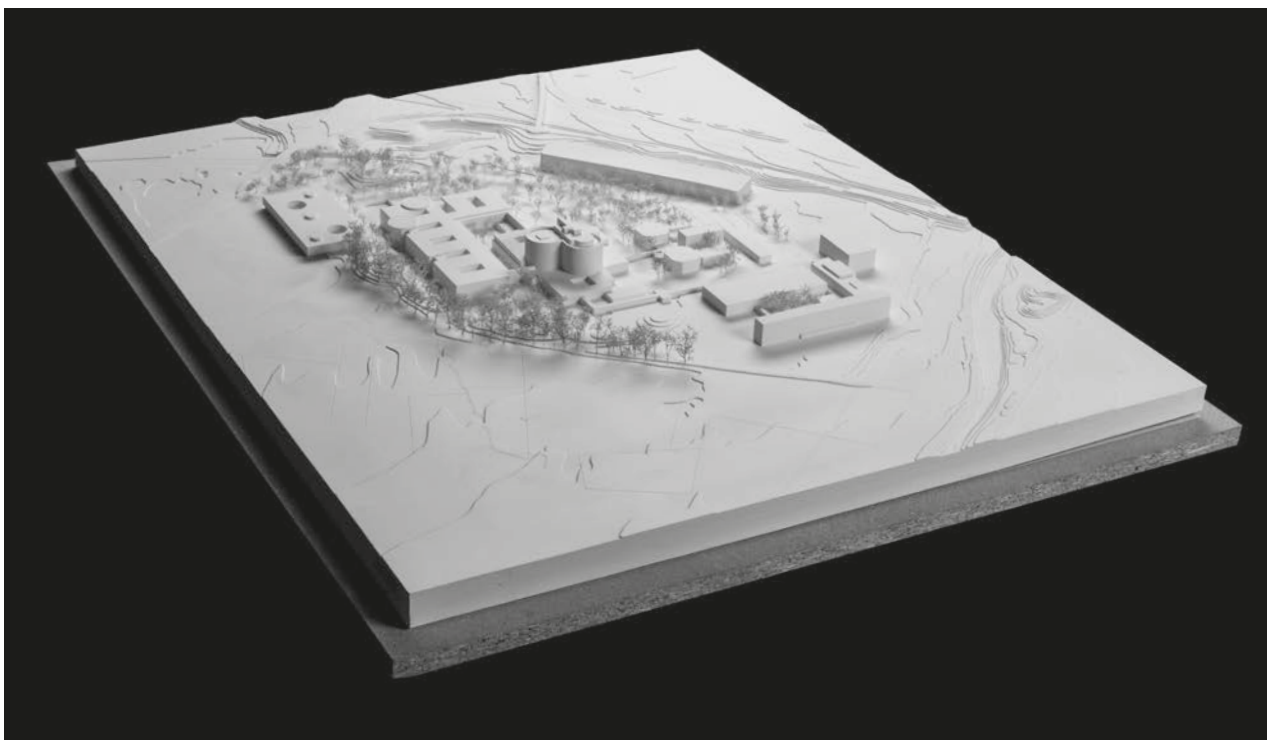
ITTEN + BRECHBÜHL SA. LAUSANNE

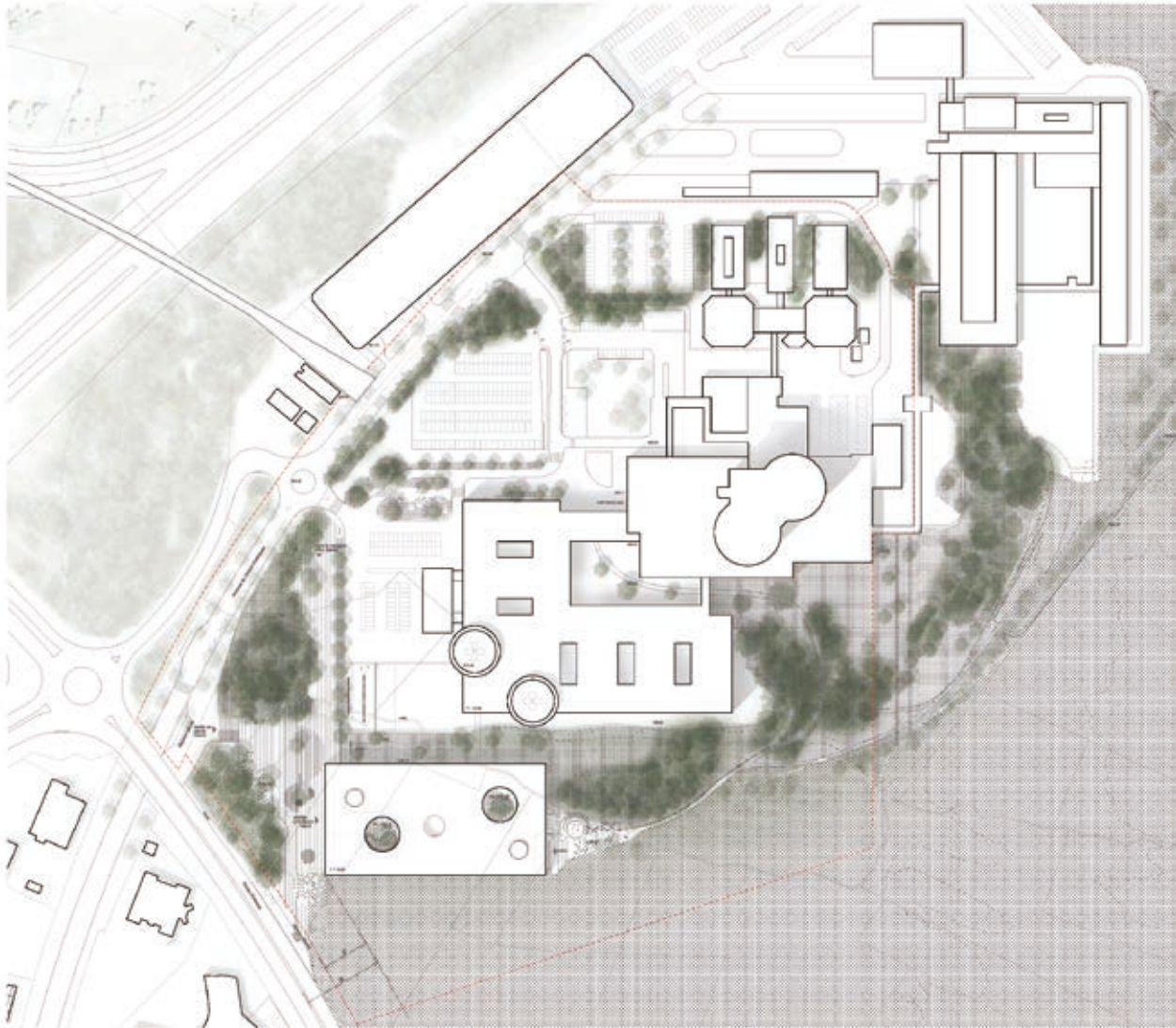
Collaborateurs : Alicia Fullana, Laurent Gerbex,  
Romain Lovey, Camille Orthlieb, Vassil Kaykov,  
Thomas Hottner, Roberto Kossi-Odi, Bao  
Phan, Jordi Oriol, Fabio Provenzano

---

**Ingénieurs civils**

DANIEL WILLI, MONTREUX





Le nouveau bâtiment du campus pôle santé de Sion est une plateforme emblématique d'échanges de savoir, de pratique et de rencontre autour des métiers de la santé. Ce véritable catalyseur social anime l'ouest du site en bordure de la ceinture verte de la ville de Sion.

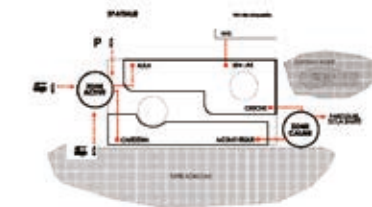
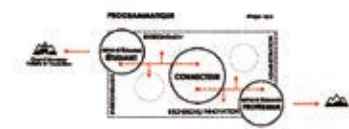
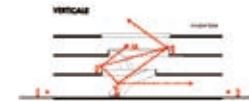
Le projet cherche un langage commun avec les bâtiments déjà présents sur site grâce à son implantation et à sa géométrie. La volumétrie n'entre pas en concurrence avec le bâtiment des lits de l'hôpital qui demeure l'emblème du campus.

Les accès au site se font depuis une nouvelle adresse. L'accès au bâtiment est ponctué d'un nouveau parvis. Cet accès indépendant est connecté au réseau routier urbain. La fluidité du réseau piéton est causée par la mise en place d'une nouvelle promenade qui fait le tour du campus.

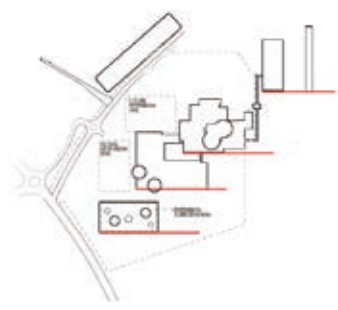
Le projet s'intègre au sein du cordon bâti qui ceinture le site hospitalier. Une promenade piétonne traverse le bâtiment et complète la boucle de promenade des jardins de l'hôpital. Le bâtiment s'implante entre deux collines. La forme organique des collines influence la géométrie fluide du projet. Son nord-sud-chaussée est perméable et accueille les fonctions à vocation publique telle que foire, la médiathèque, la cafétéria et la crèche. Aux étages, les locaux de recherche et d'enseignement se mêlent afin d'amplifier les connexions entre ces deux domaines. La disposition du SMLAS permet une potentielle connection avec le IRVS.

Le bâtiment fonctionne comme un véritable plateforme de savoir, à la fois composé et respirant. Le projet cultive une volonté de maximiser les possibilités d'échanges. Les espaces collectifs sont placés au centre de l'édifice, le long de la distribution. Les vues sur les parcs et les échappées vueuses sont mises en scène grâce aux espaces de repos.

CONNECTIVE - BANVILLE



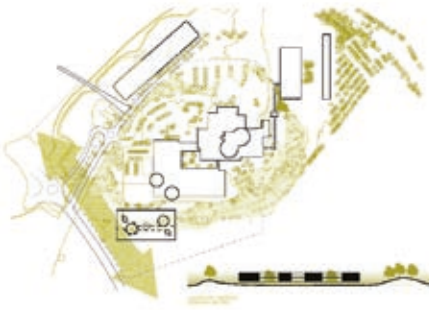




**COMPOSITION VOLUMÉTRIQUE**  
Le volume s'inscrit dans la suite logique de la composition du site, il n'empêche pas sur les futures zones d'extension du HVS. Le bâtiment se décline comme un membre de la famille du campus santé tout en signifiant sa vocation de formation et de recherche.



**PARCOURS**  
Le projet propose de compléter les promenades existantes et de créer deux boucles de dessertes piétonnes sur le campus. Le bâtiment s'implante sur le tracé piéton pour animer le rez-de-chaussée.



**INTÉGRATION PAYSAGÈRE**  
Le projet fait partie de l'échappée paysagère qui marque la limite de la ville. Il complète la boucle végétale déjà présente sur site et intègre la végétation au sein de son volume.



**RAPPORT VISUEL AU CONTEXTE**  
Le projet profite au maximum des échappées visuelles sur les sommets. Elles structurent le plan et l'organisation des étages.

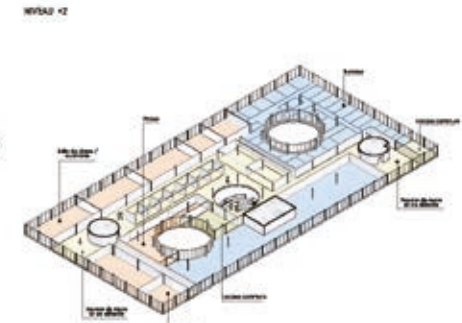
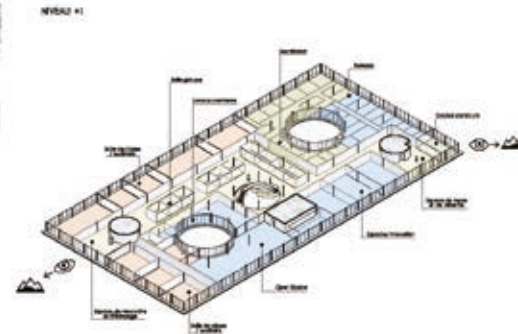
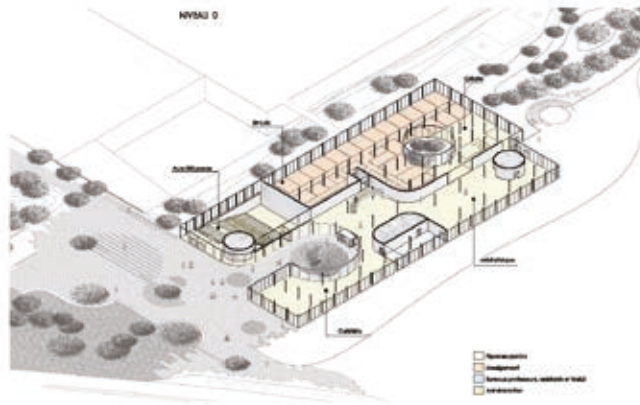


Vue de l'entrée



# Concours Campus Pôle Santé

>K7

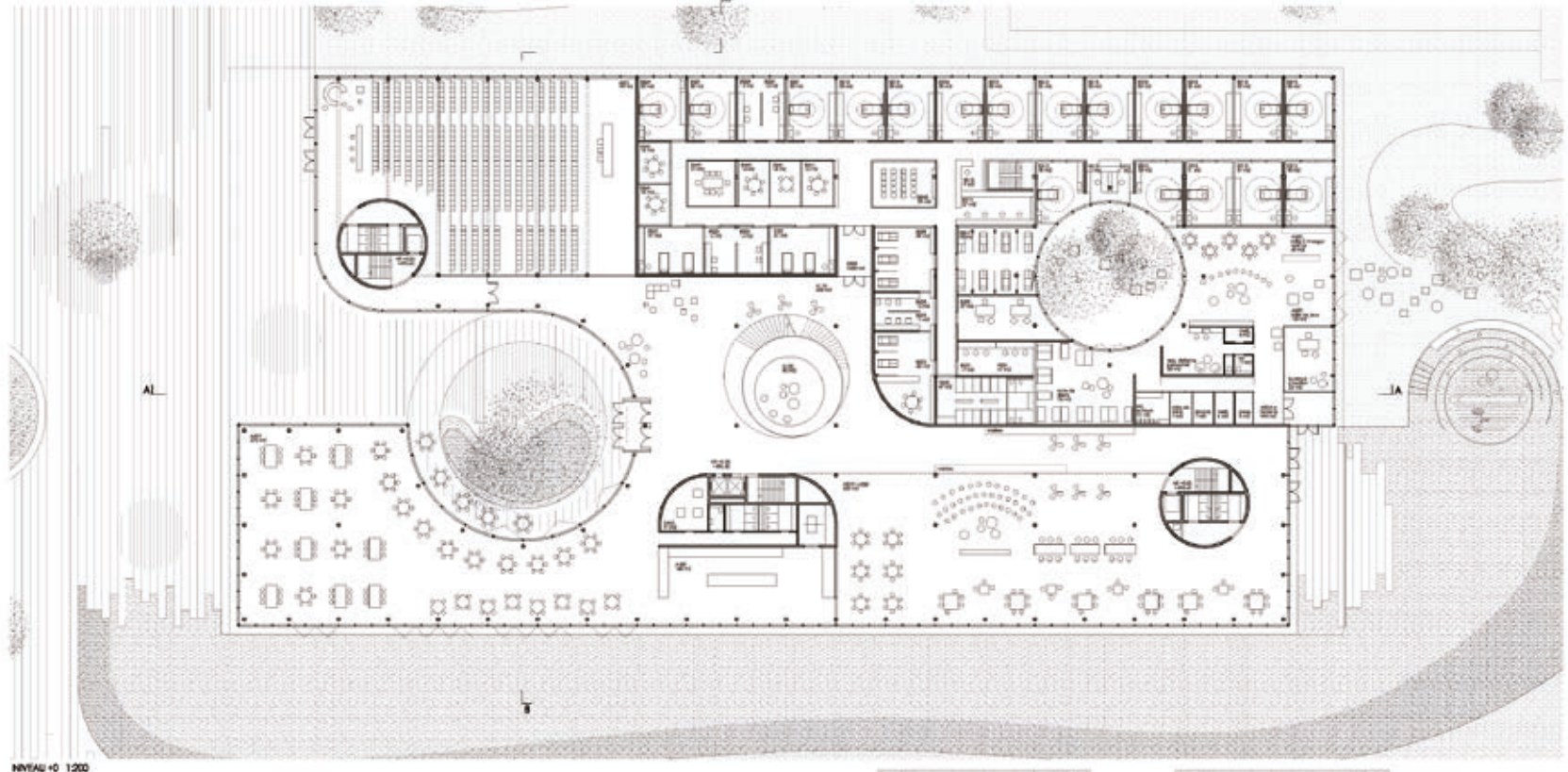


**STRUCTURE**  
Le bâtiment appartient à une classe d'ouvrage COII. La structure se compose d'un système poteaux dalles en béton armé. La trame de 10x10m est flexible et peut accueillir tout type de programme. Les cages d'escalier font partie du système de stabilisation horizontal.



Vue de la cour





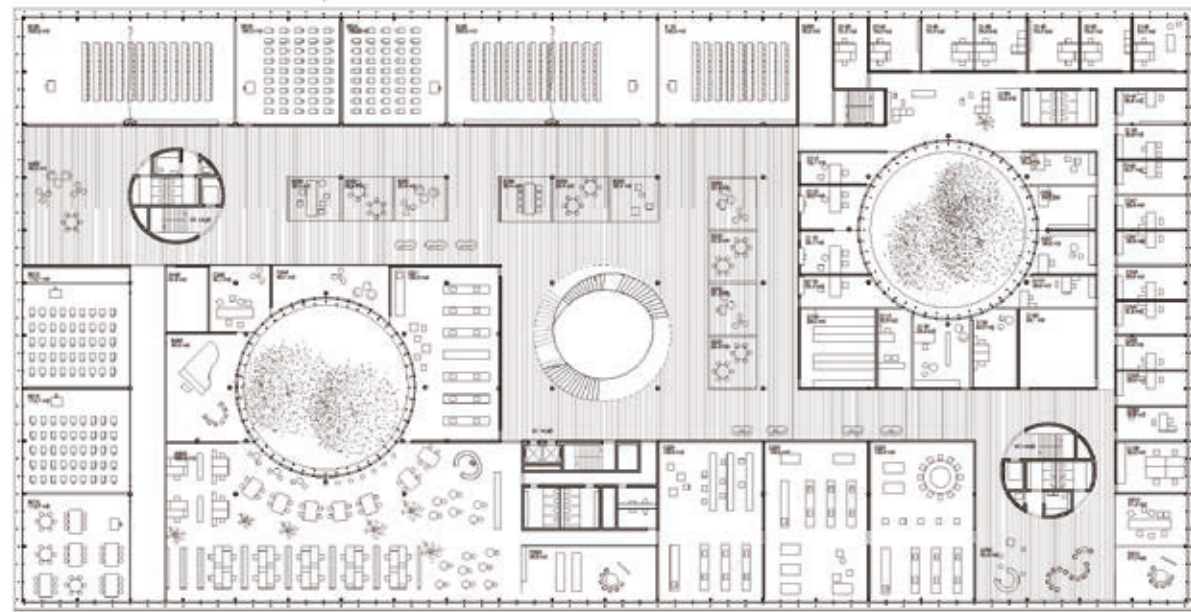
NIVEAU +0 1200



FACADE SUD 1:200



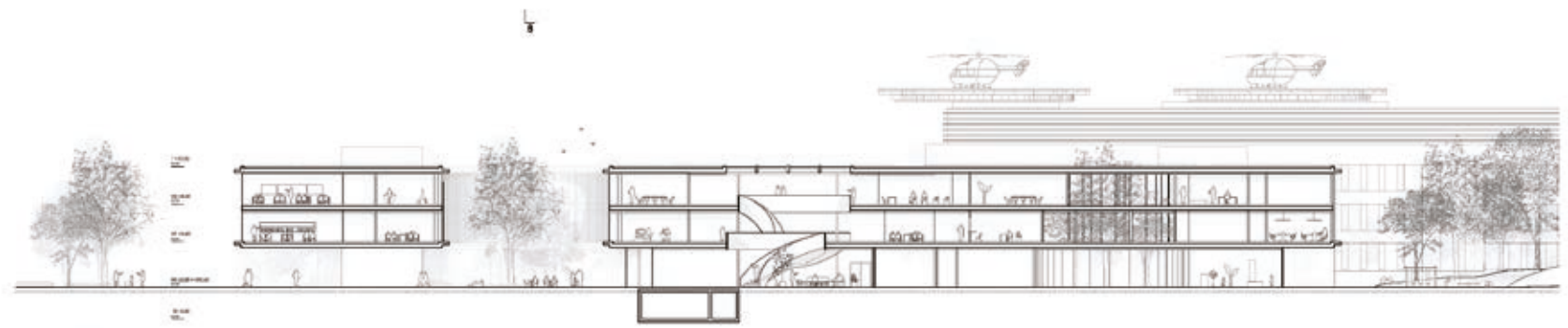
Concours Campus Pôle Santé



AL

JA

NIVEAU 1 1:200



COURE LONGITUDINALE A-A 1:200

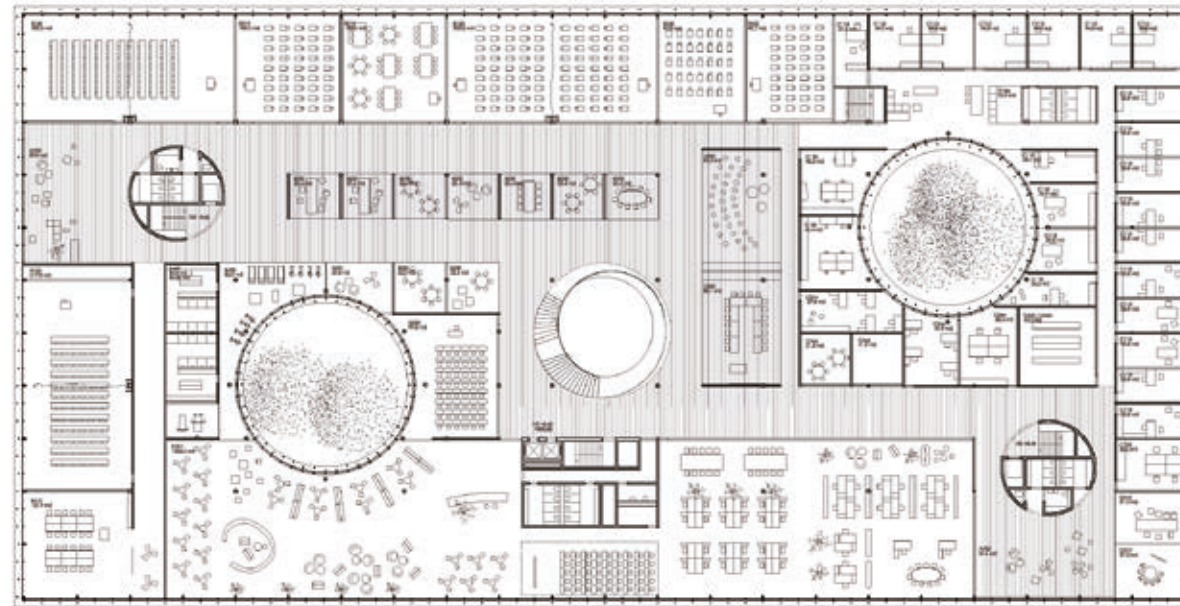


>K7





Concours Campus Pôle Santé



NIVEAU +2 1:200



COUPE TRANSVERSALE B-B 1:200



NIVEAU -1 1:300



## 6<sup>e</sup> RANG – 6<sup>e</sup> PRIX, PROJET N°1 SOUS LE CIEL

RAUMBUREAU GMBH, ZÜRICH

THOMAS BOYLE + PARTNER AG, ZÜRICH

La proposition se présente sous la forme d'une grande galette de forme triangulaire équilatérale avec l'un de ses côtés disposé parallèlement à l'extension hospitalière, le second prenant la route d'Hérens en référence et le finalement le troisième qui borde un grand parc s'étendant vers l'Est. Le choix de cette forme parfaite, par définition finie interroge, sa proximité de la route d'Hérens également.

Le projet propose une grande toiture en shed sous laquelle le programme prend la forme d'une série de maisons sur deux niveaux. Entre les maisons, un réseau de rues, ruelles, places et placettes organise les flux de personnes.

Les places et placettes accueillent les programmes les plus publics. Ce dispositif propose un monde intérieur séduisant, il est toutefois plus contraignant qu'il n'y paraît de prime abord car la «voirie» et les «maisons» n'offrent que peu de souplesse.

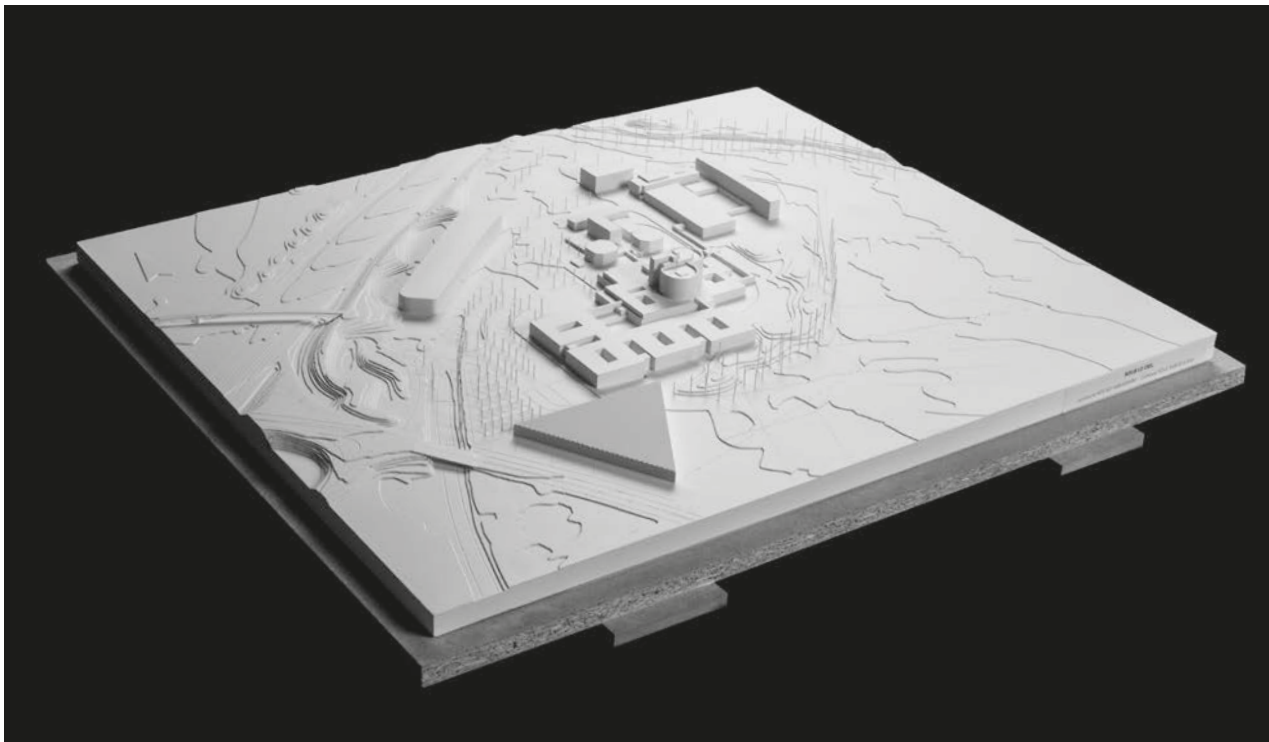
L'inscription du programme dans la forme triangulaire s'avère difficile, les rencontres avec les faces obliques des «rues» et des «maisons» interrogent sur le bienfondé de cet a priori formel.

Cette proposition a retenu l'attention du jury pour la radicalité de son principe d'organisation spatiale intérieure, la forme triangulaire n'a toutefois pas convaincu dans son intégration dans le site et dans sa capacité à accueillir le programme.

Le projet ne prend pas en compte les principes du développement durable, notamment en raison de son volume supérieur de 10% par rapport à la moyenne des projets et un facteur de forme très élevé de 1.4.

La consommation d'énergie grise serait considérée de très élevée en raison de la non-compacité du projet, de façades fortement vitrées et d'une toiture proposée en verre et en acier.





## N°1 SOUS LE CIEL

---

### Architectes

RAUMBUREAU GMBH, ZÜRICH

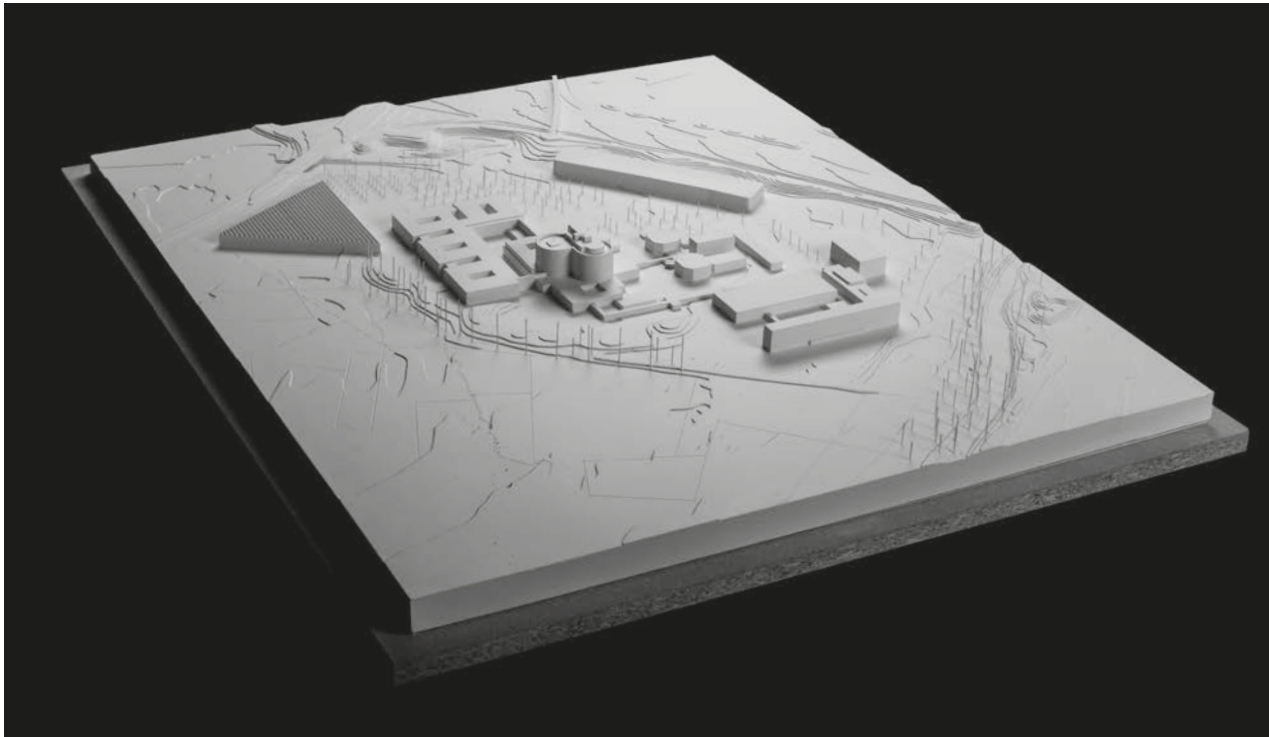
Collaborateurs : Valerian Beltrami, Rolf Jenni,  
Tobias Kobelt, Jorge Marinho, Tom Weiss

---

### Ingénieurs civils

THOMAS BOYLE + PARTNER AG, ZÜRICH

Collaborateur : Tom Boyle





Vue Nord et sud montrant le bâtiment dans son contexte

**Concept architectural, légende, escaliers, aménagement extérieur**  
 Le site de l'ancien hôpital de Sion (1970) est un lieu riche, marqué par son passé et son caractère unique. Le projet vise à réhabiliter et développer ce site en un espace moderne et ouvert, tout en préservant son caractère historique et patrimonial. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de vie, de travail et de soins, intégrant des espaces publics, des zones de détente et des espaces de soins. Le projet est un défi architectural et technique, nécessitant une approche innovante et multidisciplinaire. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de vie, de travail et de soins, intégrant des espaces publics, des zones de détente et des espaces de soins. Le projet est un défi architectural et technique, nécessitant une approche innovante et multidisciplinaire.



Plan de site montrant le bâtiment dans son contexte

**Type de bâtiment, usage mixte**  
 Le bâtiment est un exemple de projet mixte, combinant des fonctions résidentielles, professionnelles et de soins. Il est conçu pour être un lieu de vie, de travail et de soins, intégrant des espaces publics, des zones de détente et des espaces de soins. Le projet est un défi architectural et technique, nécessitant une approche innovante et multidisciplinaire.



Plan de bâtiment montrant le layout

**Aménagement extérieur**  
 L'aménagement extérieur est un élément clé du projet, visant à créer un espace public de qualité. Il est conçu pour être un lieu de vie, de travail et de soins, intégrant des espaces publics, des zones de détente et des espaces de soins. Le projet est un défi architectural et technique, nécessitant une approche innovante et multidisciplinaire.

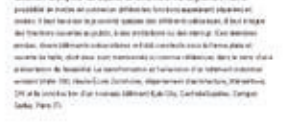


Plan de site montrant le bâtiment dans son contexte



Vue Sud et Nord montrant le bâtiment dans son contexte

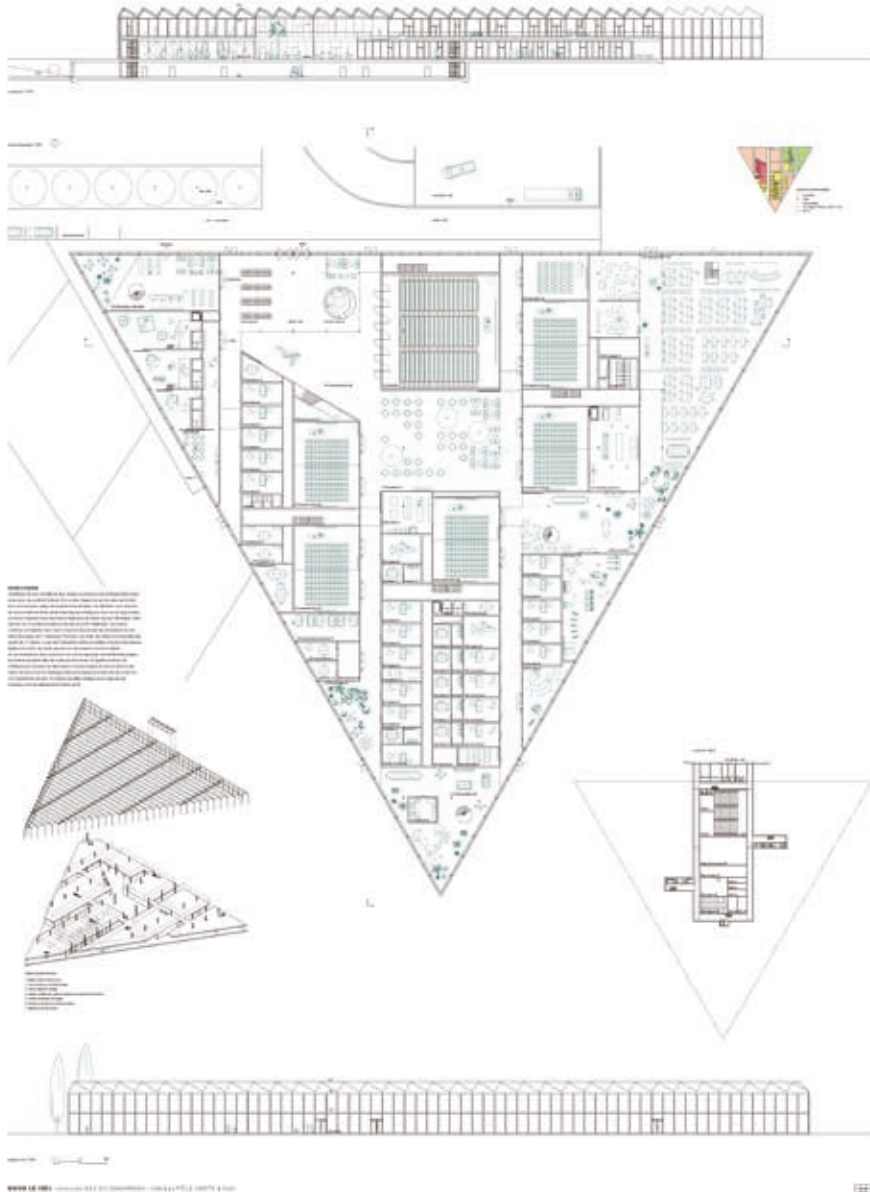
**Aménagement extérieur**  
 L'aménagement extérieur est un élément clé du projet, visant à créer un espace public de qualité. Il est conçu pour être un lieu de vie, de travail et de soins, intégrant des espaces publics, des zones de détente et des espaces de soins. Le projet est un défi architectural et technique, nécessitant une approche innovante et multidisciplinaire.



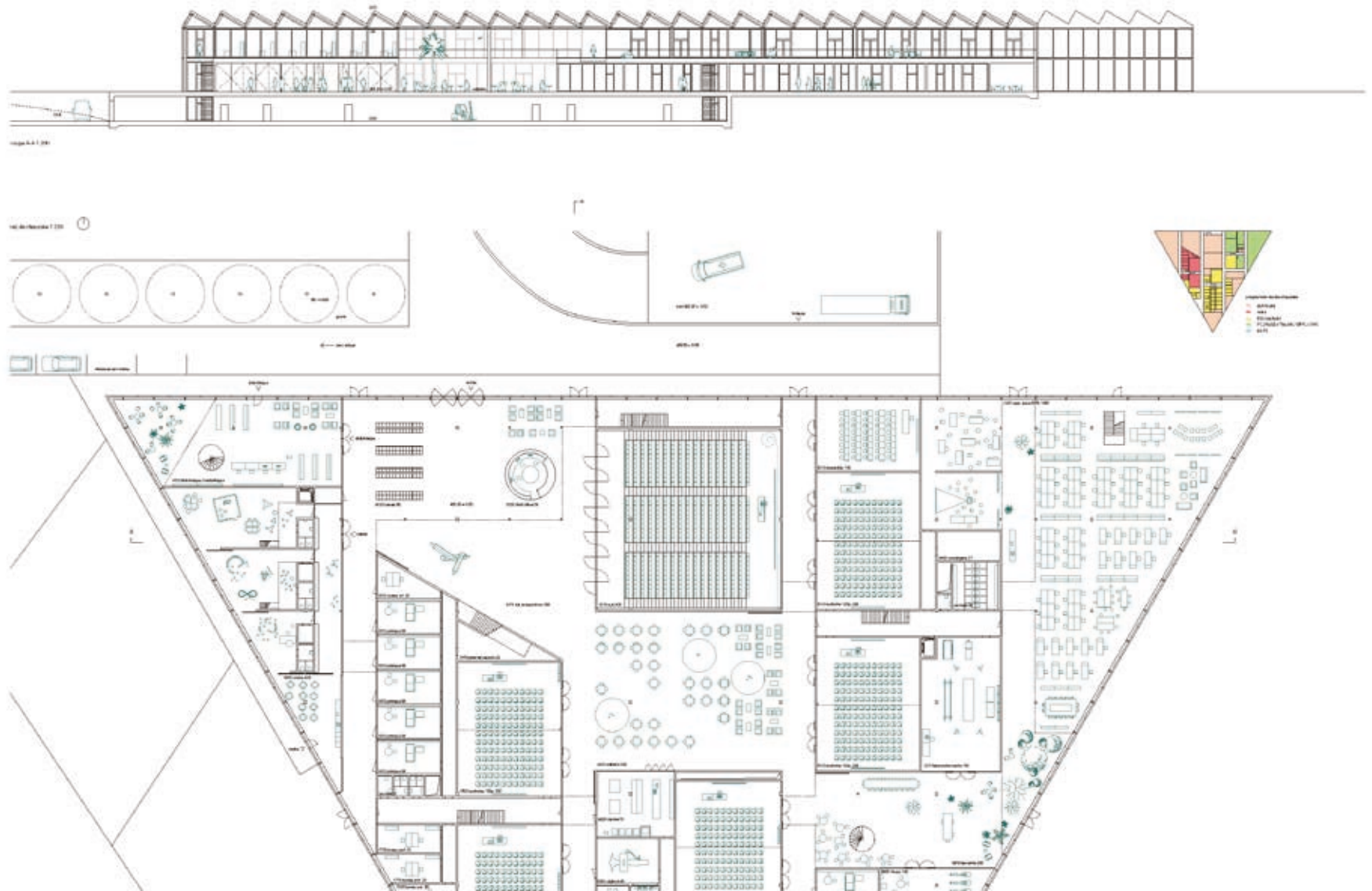
Plan de site montrant le bâtiment dans son contexte



Plan de site montrant le bâtiment dans son contexte

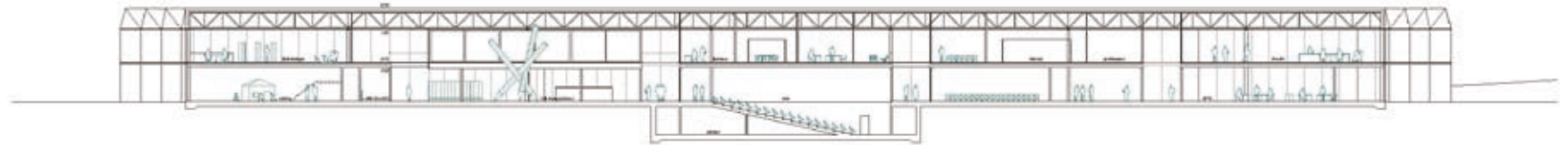












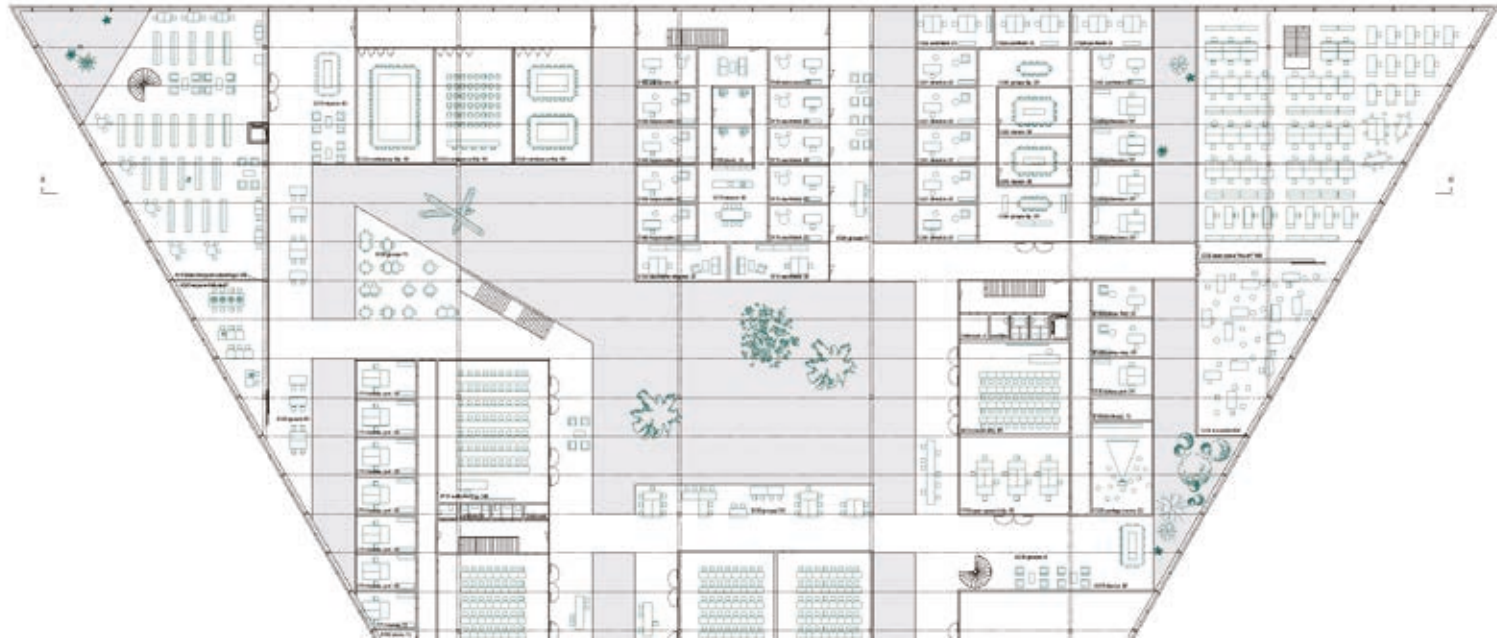
page 50 | 2/3

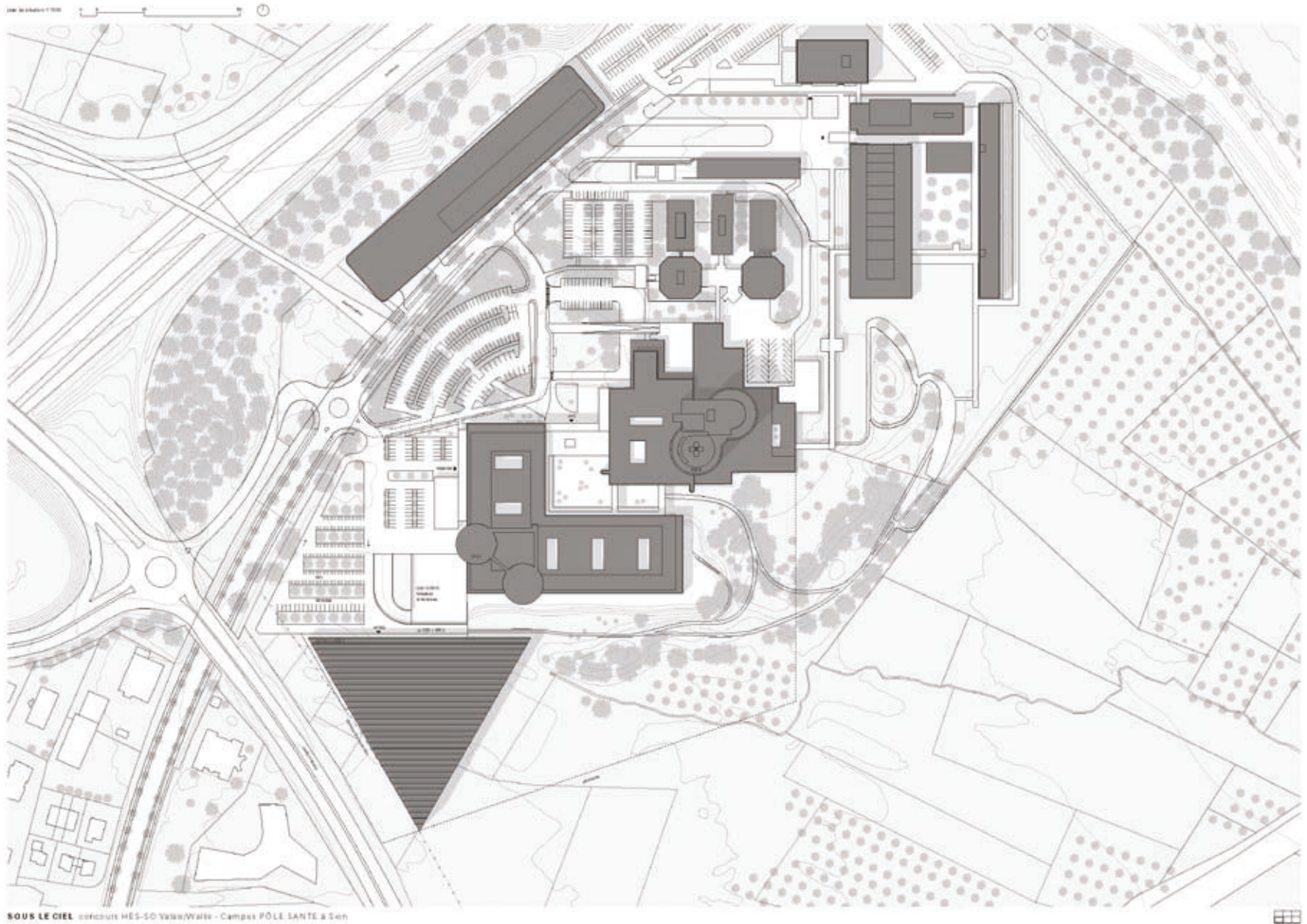
**Concept des vues de la section**

La solution est conçue comme une suite de trois vastes espaces ouverts, complétés au sud de l'avenue, au étage supérieur et au niveau parking souterrain. Au sud de l'avenue, les 3 étages de sous-sol sont destinés à l'habitat, au sud de l'avenue, les 3 étages de sous-sol sont destinés à l'habitat, au sud de l'avenue, les 3 étages de sous-sol sont destinés à l'habitat, au sud de l'avenue, les 3 étages de sous-sol sont destinés à l'habitat.



page 1/39

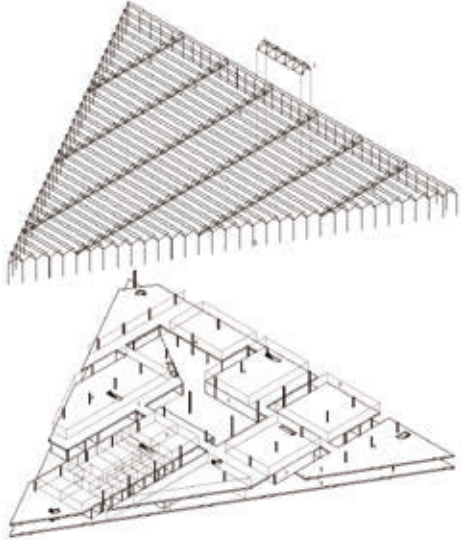




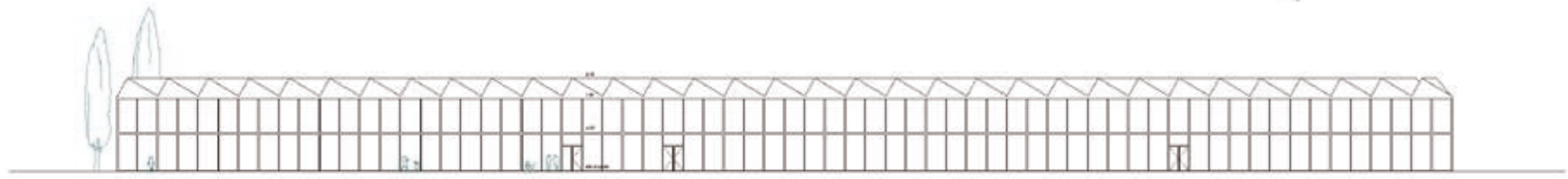
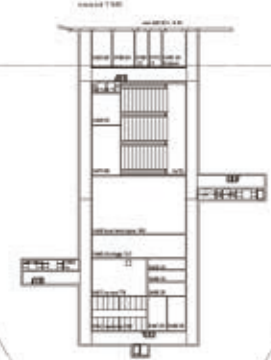


**Système structurel**

Le bâtiment est une dalle de béton armé reposant sur une ossature métallique d'acier et de verre. Les colonnes d'acier sont des IPEA formant les nœuds de la dalle, avec des poutres encastrées de la dalle dans les nœuds. Les éléments sont connectés de façon à assurer une action de flexion pour les charges mortelles. La dalle est connectée à une ossature en acier par les nœuds dans les IPEA. Elle repose sur un système poteaux-poutres fait de poutres métalliques. Les poteaux sont en acier IPEA, avec un profilé en U encastré par des ancrages dans une dalle de béton de 12 cm épaisseur. Les nœuds des poteaux sont connectés par des IPEA de 12 cm de diamètre, ce qui rend l'ensemble en acier et béton. Il faut noter les efforts de flexion et de torsion, les efforts normaux sur des poteaux et sur les IPEA. La conception structurelle de la construction de cet bâtiment est une ossature en acier et béton encastrée dans les nœuds en béton armé. L'ossature métallique est suffisante pour résister aux déformations sous les charges de vent et de neige des nœuds d'acier et à son renforcement en béton armé. Pour assurer la sécurité et le confort de l'usage, l'ossature métallique est renforcée par des nœuds en béton armé en béton armé.



- 1. dalle en béton armé
- 2. ossature métallique en acier
- 3. poteaux métalliques
- 4. poutres métalliques
- 5. poutres métalliques encastrées dans les nœuds
- 6. poteaux métalliques encastrés dans les nœuds
- 7. dalle en béton armé



Échelle 1:200

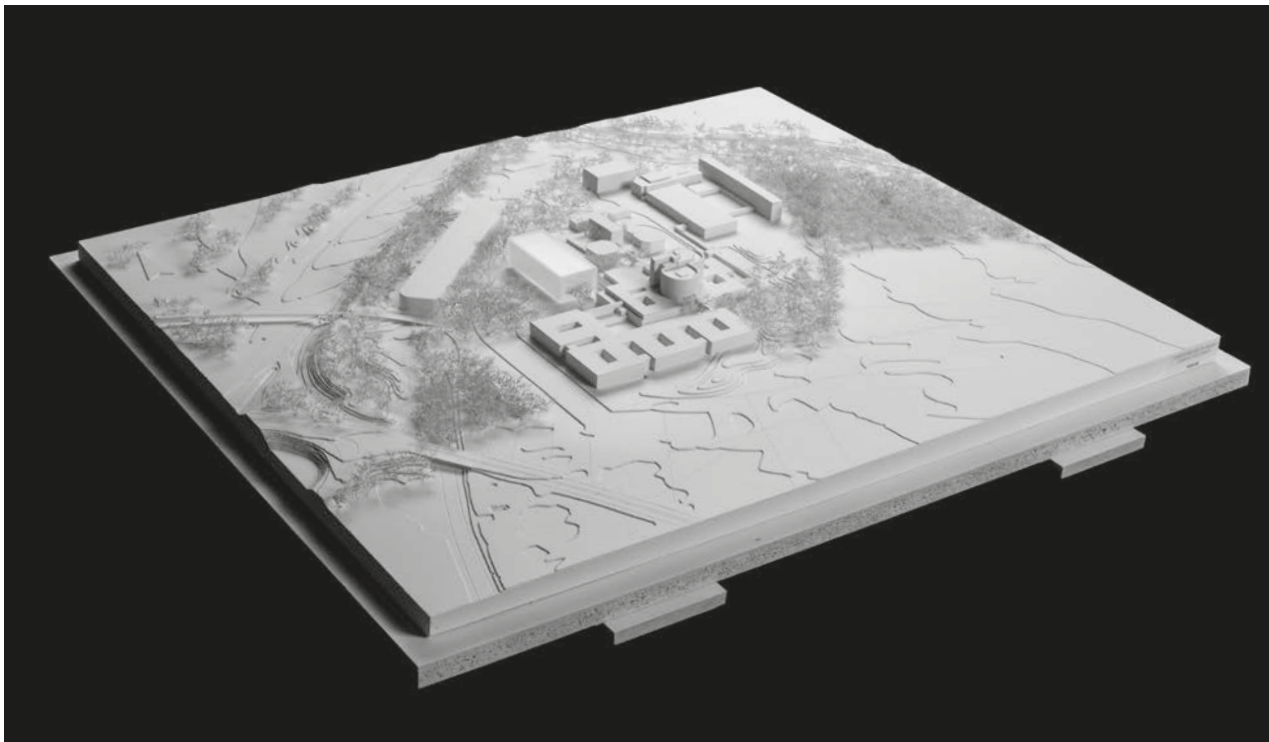
**SOUS LE CIEL** concours HES-SO Valais/Wallis - Campus PÔLE SANTÉ à Sion



# SOUS LE CIEL

CONCOURS DE PROJETS  
«HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION»  
PROJET N°1 SOUS LE CIEL





## N°2 FORUM

---

### Architectes

PERSONENI RAFFAELE ARCHITECTES,  
LAUSANNE

Collaborateurs : Colette Raffaele, Fabio Personeni,  
Fabrizio Raffaele, Jean Bourdelle, Mathias  
Helfenstein

---

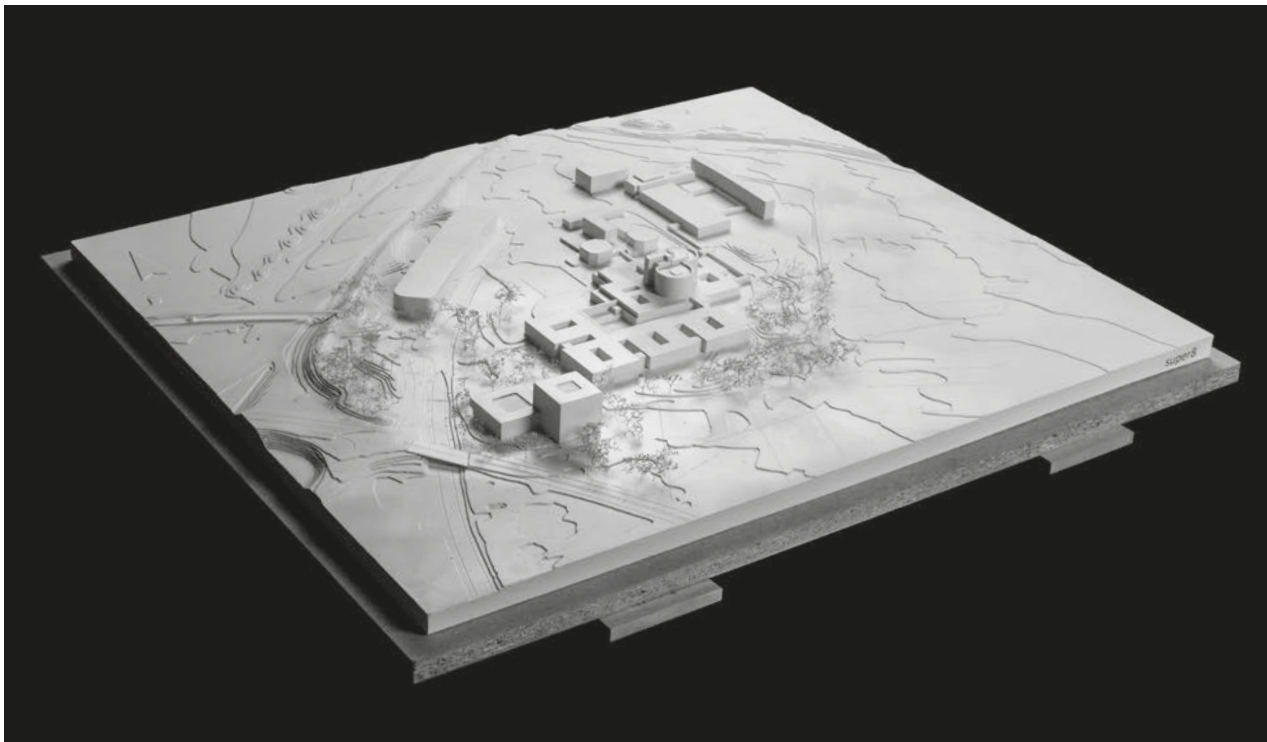
### Ingénieurs civils

MONOD PIGUET + ASSOCIÉS, LAUSANNE

Collaborateurs : Nicolas Simon, Valentine Cardis







## N°3 SUPER 8

---

### Architectes

ATELIER BALAN SEMADENI, GENÈVE

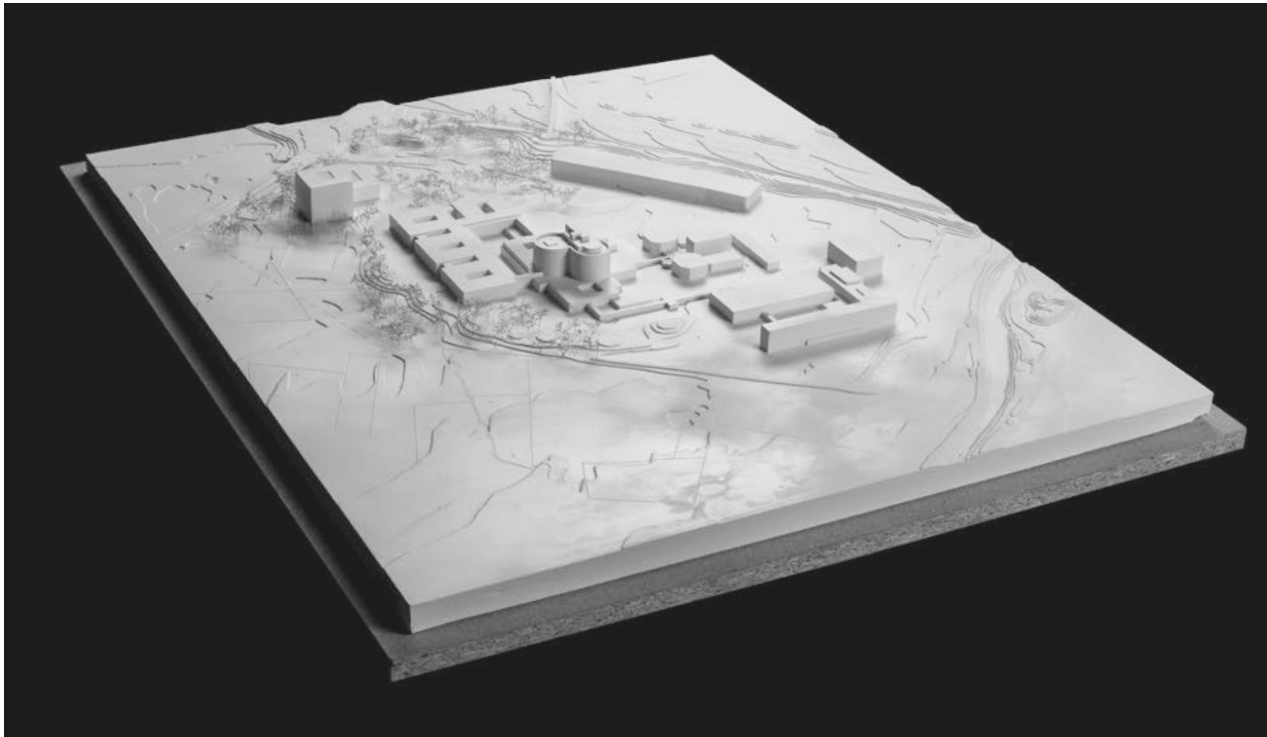
Collaborateurs : Semadeni Ruben, Balan Semadeni  
Stefana

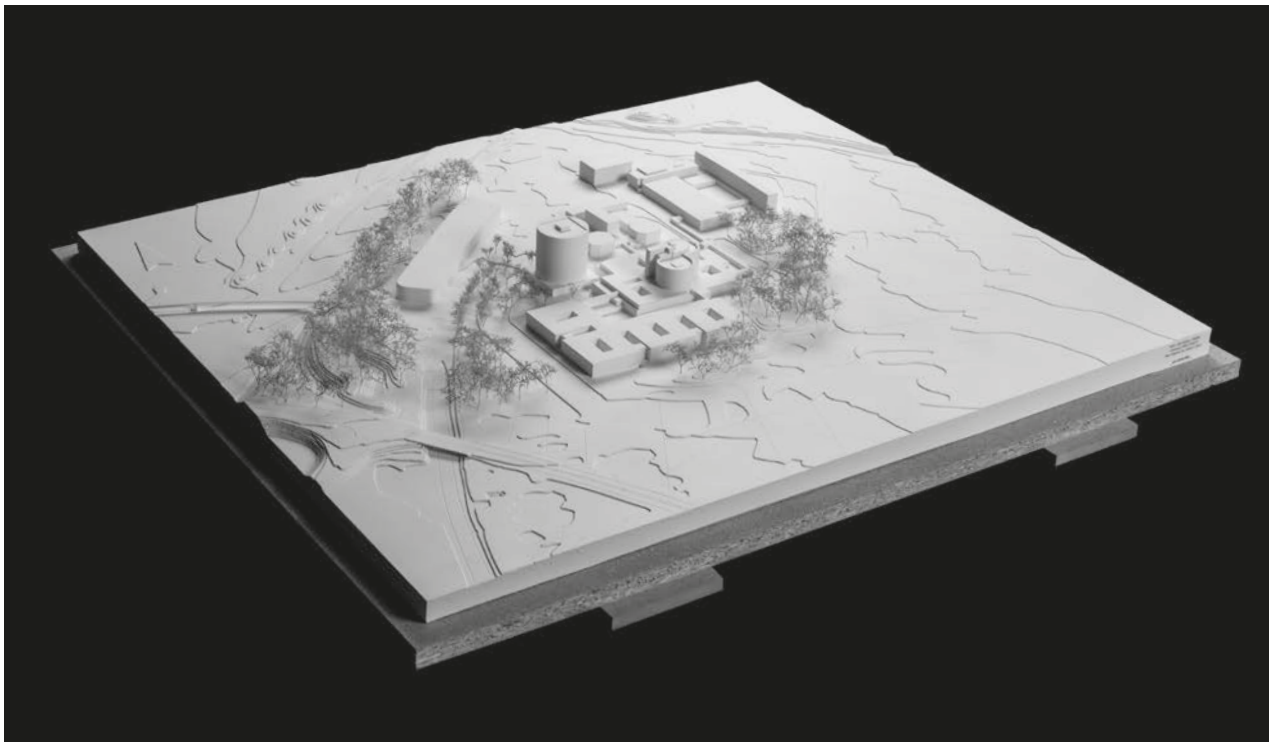
---

### Ingénieurs civils

PACHO RODRIGUEZ DIAZ SÀRL, CAROUGE

Collaborateur : Gustavo F. Rodriguez





## N°4 LE CENTRE

---

### Architectes

NICOLAS DE COURTEN ARCHITECTES SÀRL,  
LAUSANNE

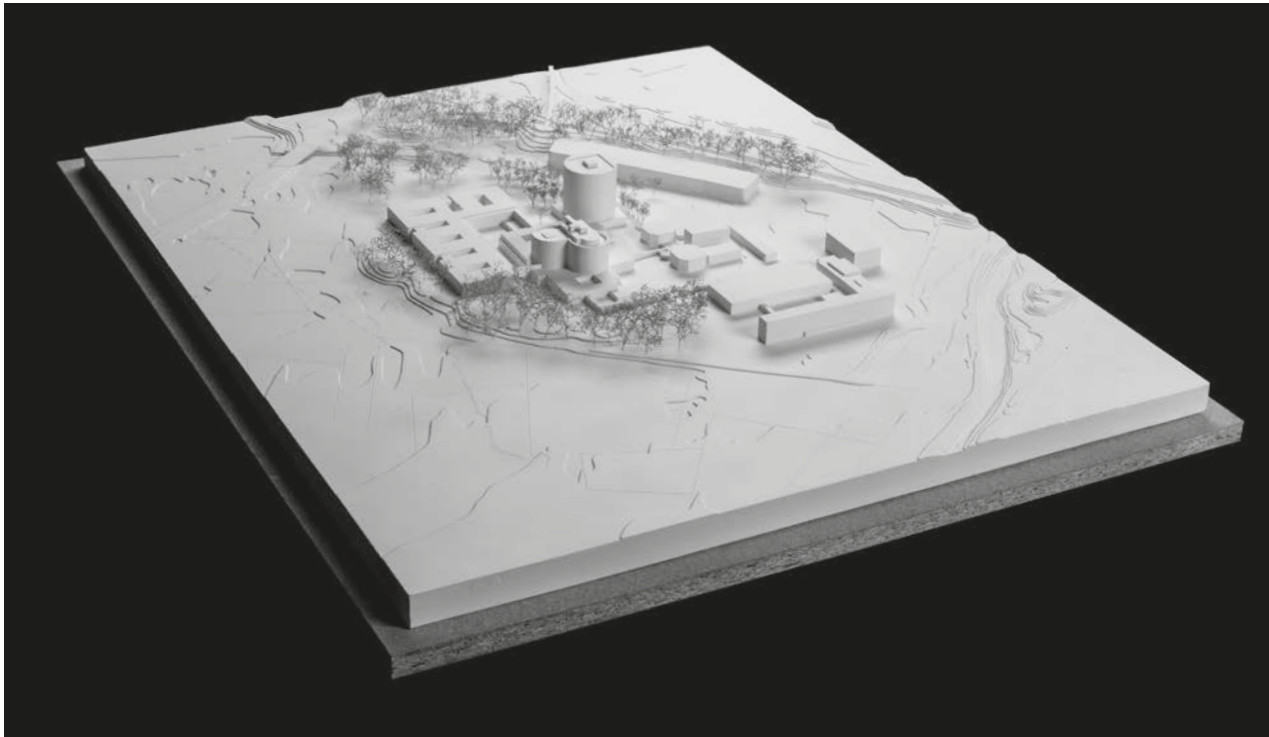
Collaborateurs : Nicolas de Courten, Valéry de  
Courten, Sebastien Guidi, Cyril Lemray, Alexandre  
Figueiredo

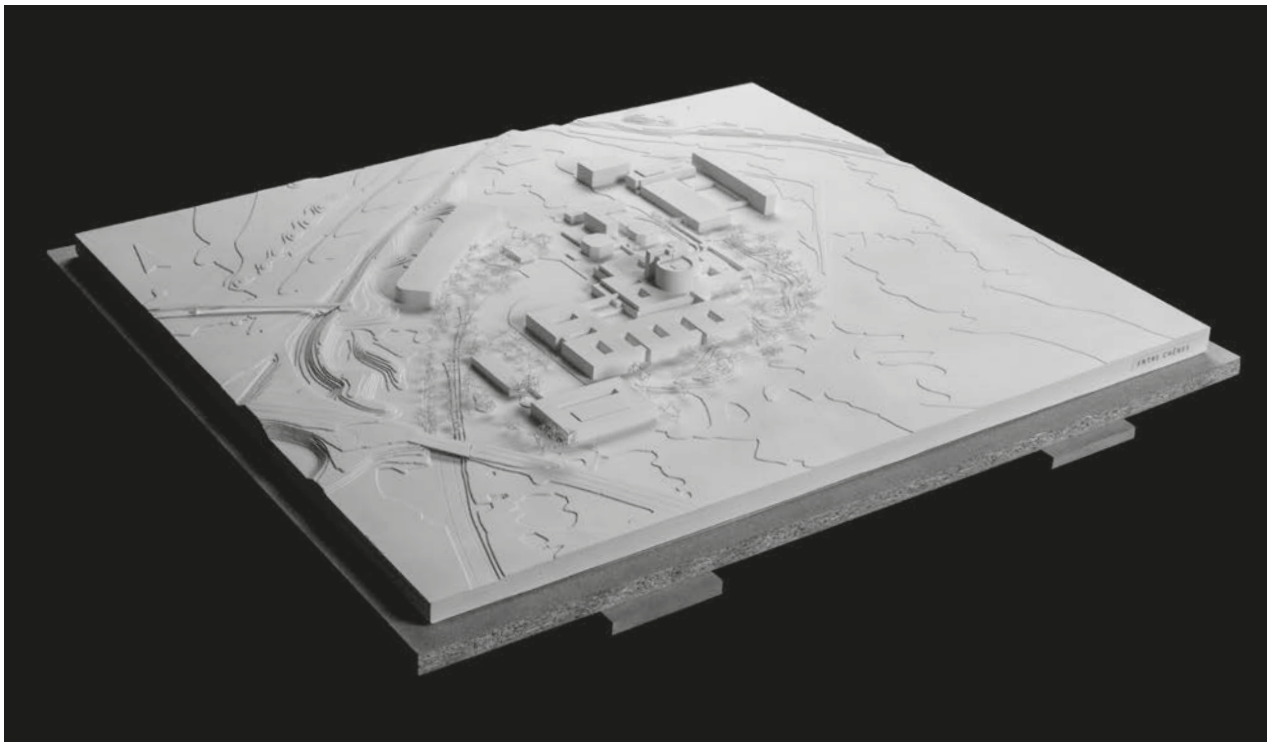
---

### Ingénieurs civils

STUCKI SA, RENENS

Collaborateur : Alessio Salerno





## N°5 ENTRE CHÊNES

---

### Architectes

CCJV OFFICE ARCHITECTS S.L.P, MADRID

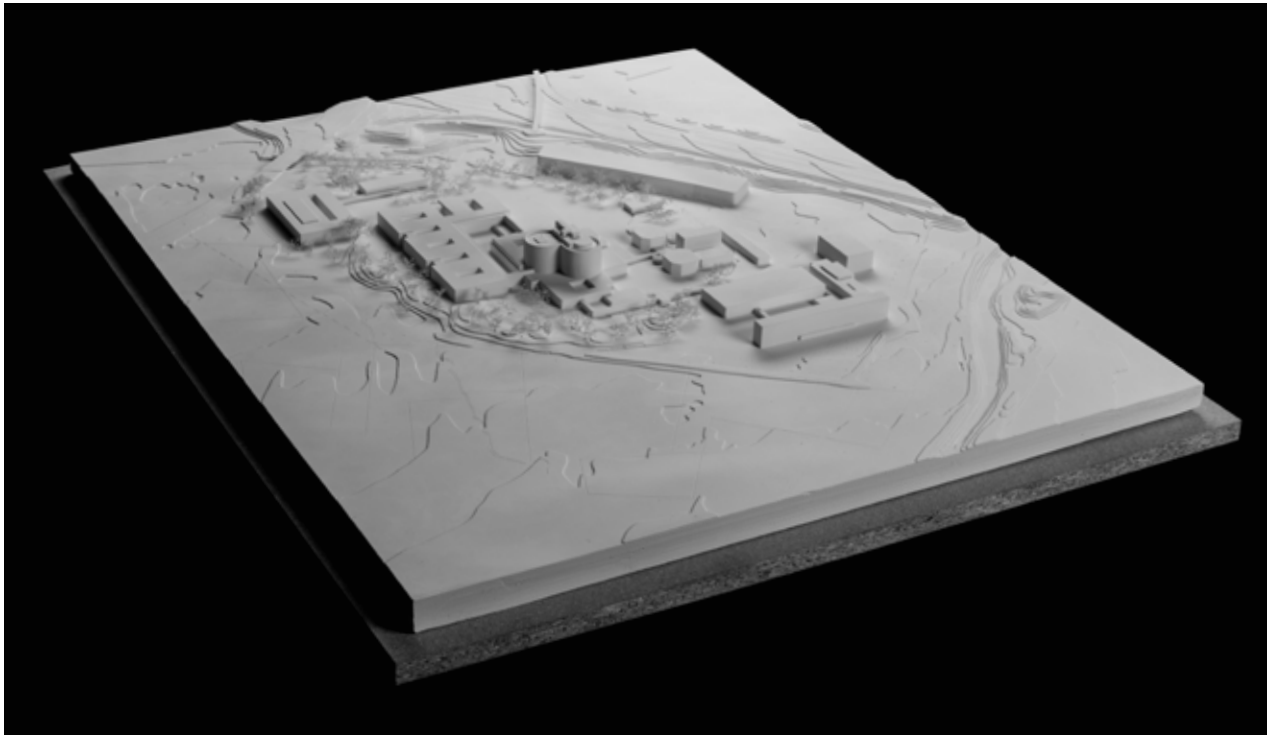
Collaborateurs : Luis Fidel, Miguel Angel, José, Alejandro, Ignacio, Lourdes, Alvaro, Irene, Pilar

---

### Ingénieurs civils

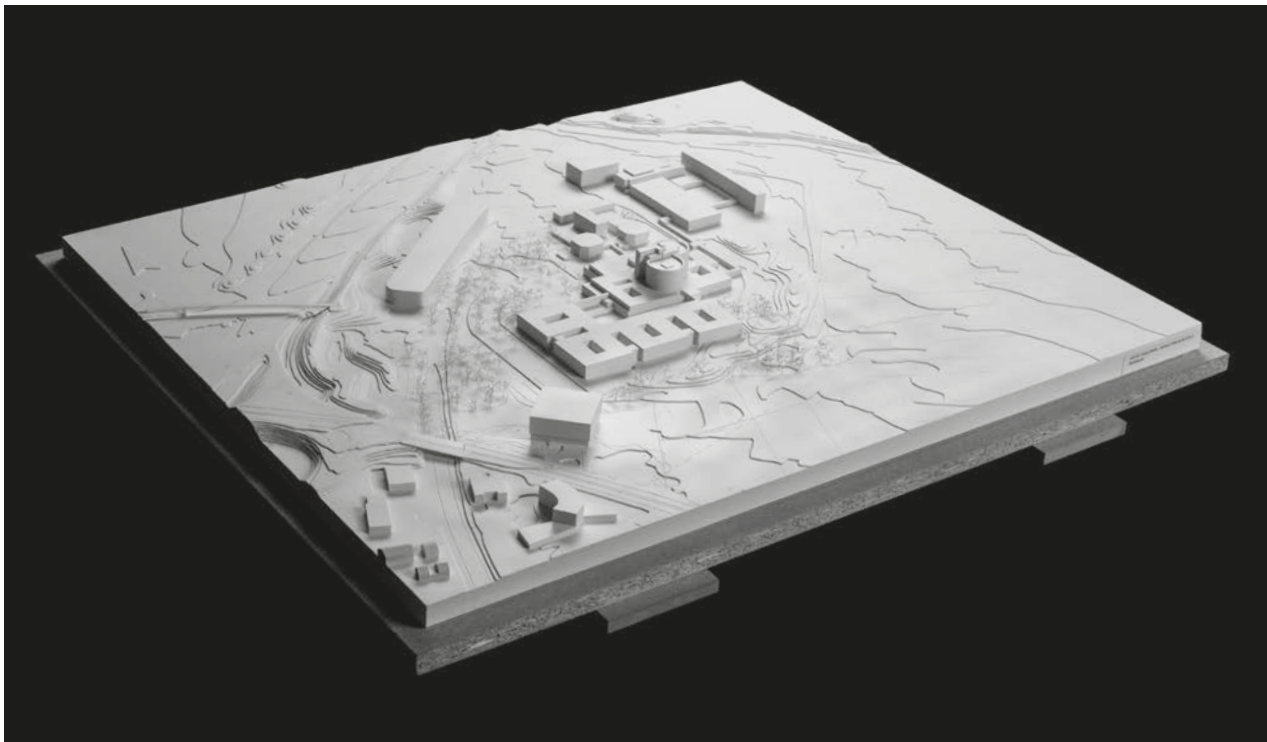
ZS INGÉNIEURS CIVILS SA, ONEX, GENÈVE

Collaborateurs : Vicent Correnti, Cosimo Rizzo, Nicola Gattuso, Bassem Osta, Akrem Brahim, Juan Chavez, Jean-Luc Rongjar, Marco Paccapelo, Baptiste Couardot



CONCOURS DE PROJETS  
«HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION»  
PROJET N°5 ENTRE CHÊNES





## N°6 POINTCARRÉ

---

### Architectes

AIDO ARCHITECTES SÀRL, FRIBOURG

Collaborateurs : David Eichenberger, Diogo Dos Santos, Ivo Batista, Gaël Nicolet

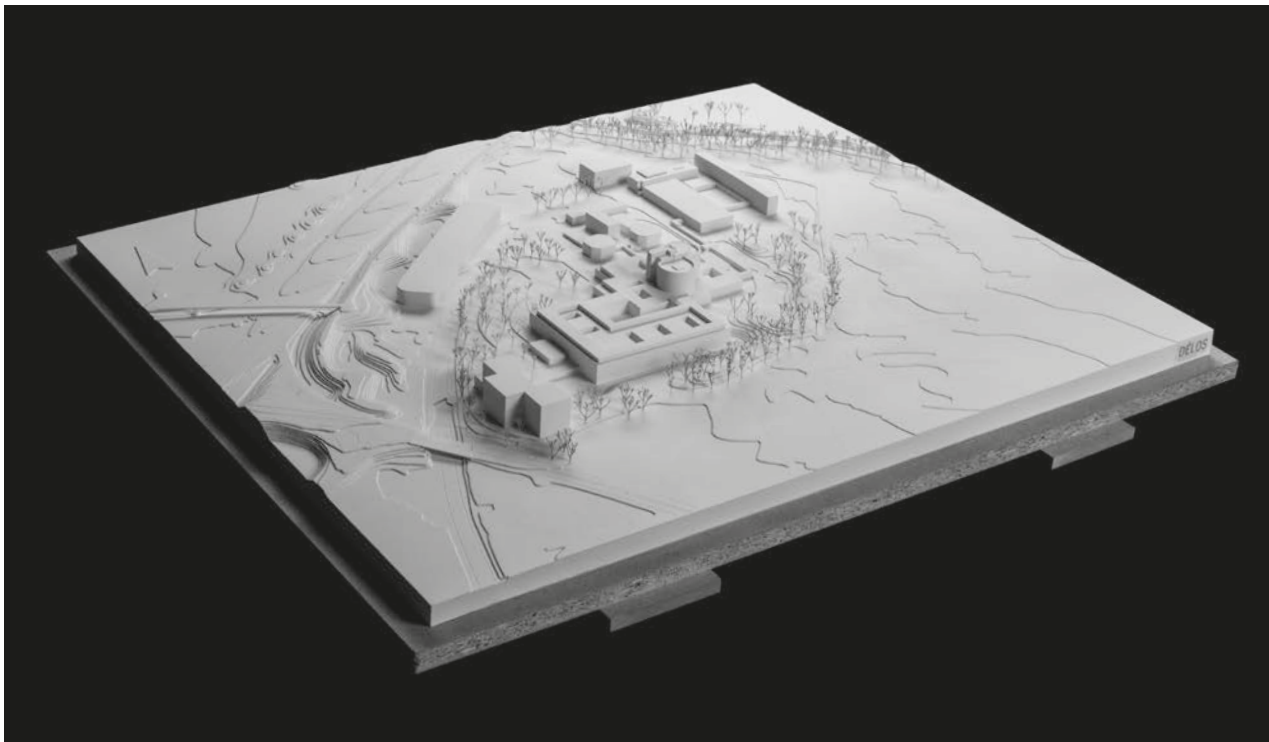
---

### Ingénieurs civils

INGENI SA, FRIBOURG

Collaborateur : Lionel Bussard





## N°8 DELOS

---

### Architectes

BACHELARD WAGNER ARCHITEKTEN AG,  
BASEL

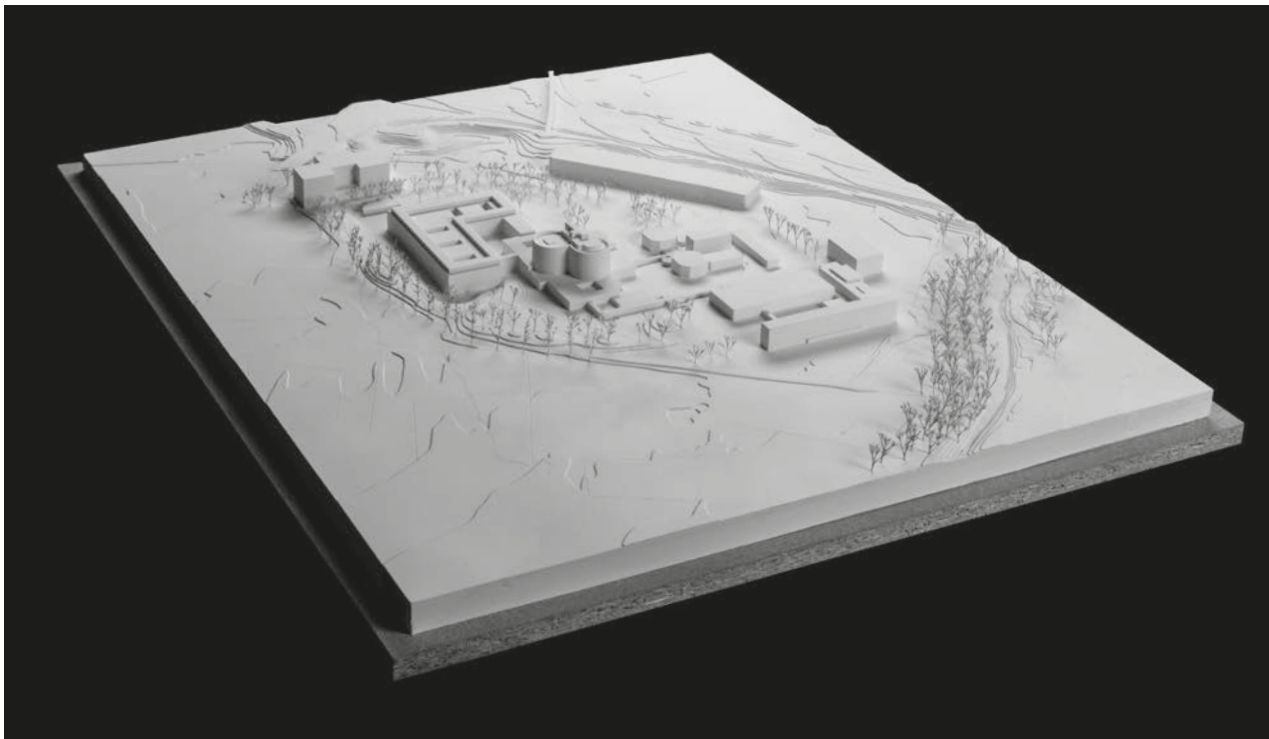
Collaborateurs : Cédric Bachelard, Gregory  
Perruchoud, Clement Blaszczyk

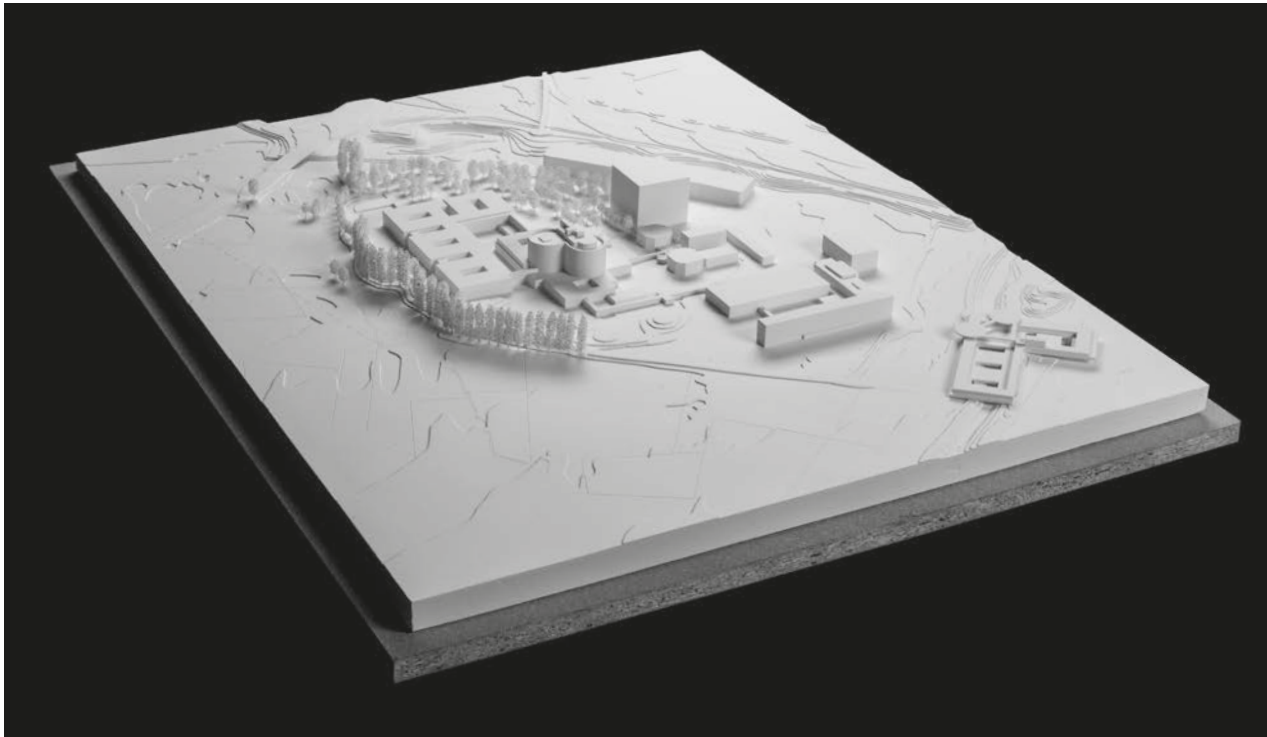
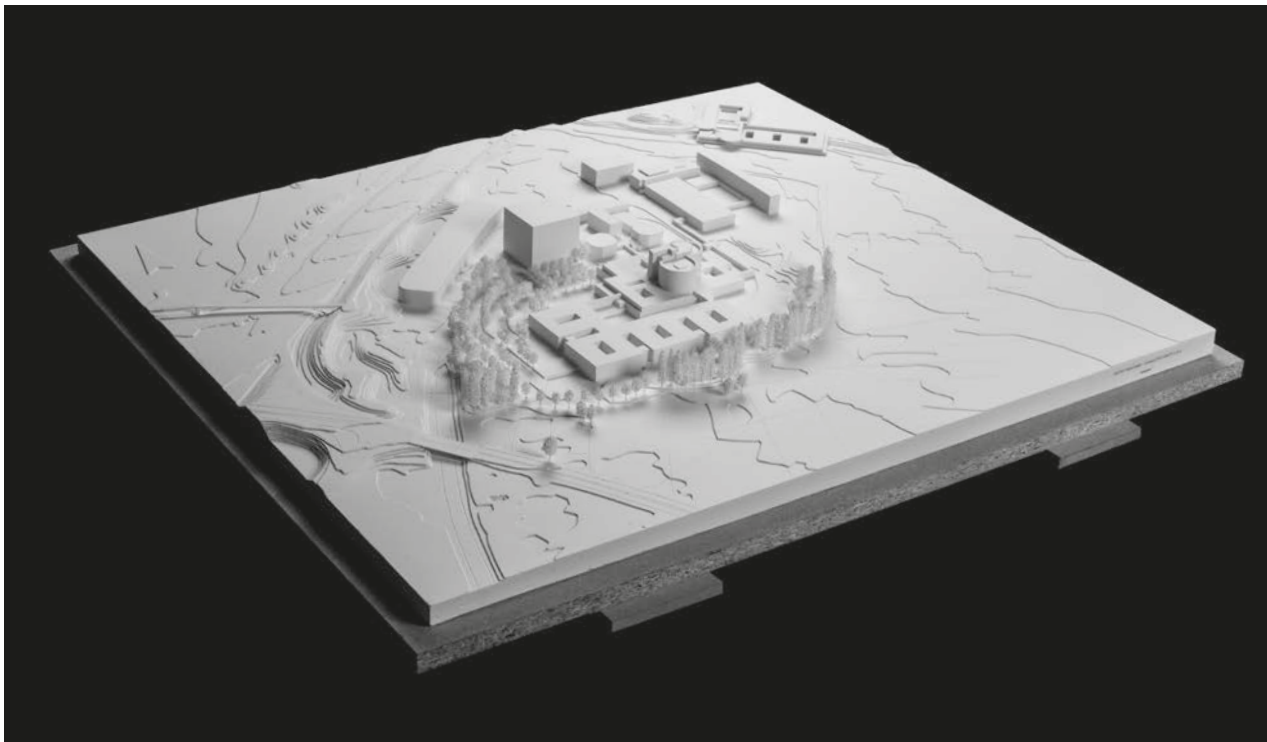
---

### Ingénieurs civils

SCHMIDT + PARTNER BAUINGENIEURE AG,  
BASEL

Collaborateur : Wendelin Schmidt





## N°9 **CAMPUS<sup>2</sup>**

---

### **Architectes**

GD ARCHITECTES SA, NEUCHÂTEL

Collaborateurs : Laurent Geninasca, Philippe von Bergen, Nuno Coelho, Bruno Almeida, Thomas Giraud

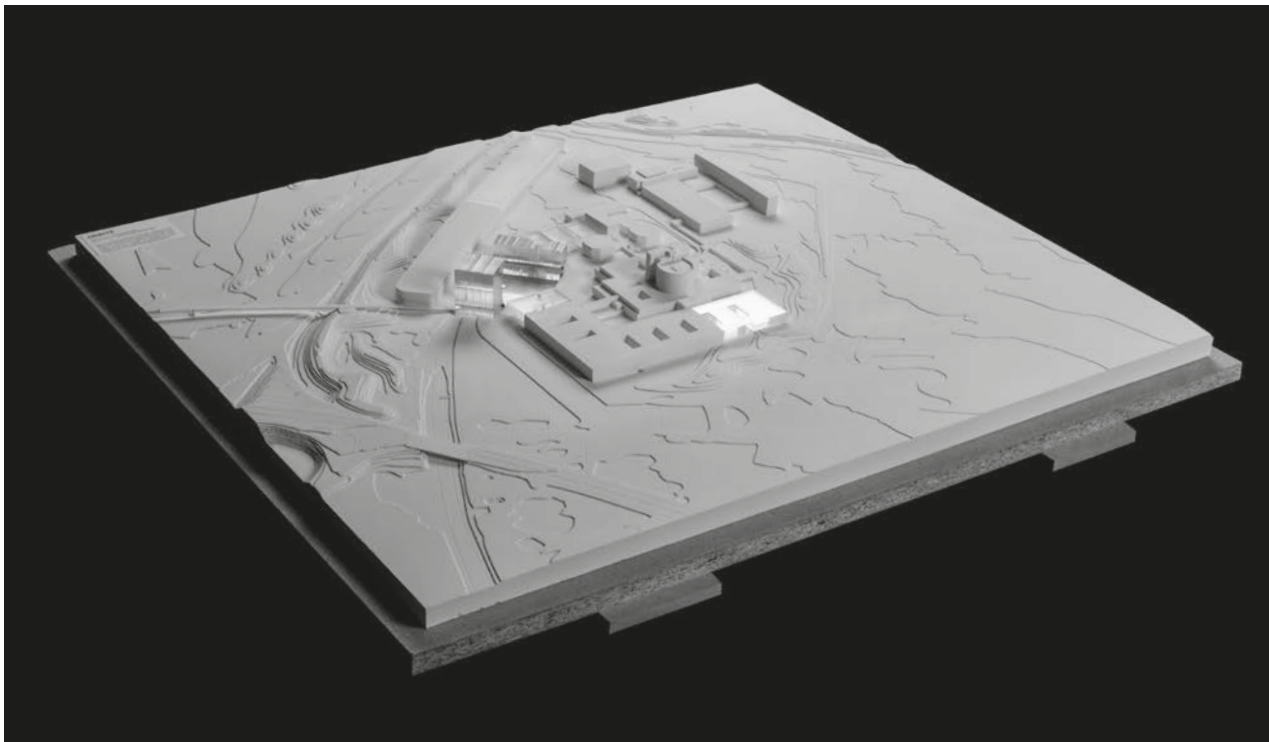
---

### **Ingénieurs civils**

GVH ST-BLAISE SA, ST-BLAISE

Collaborateurs : Jacques L'Eplattenier, Pierre Gorgé, Michel Thomann, Nadine Thürler, Yan Gigon





## N°10 ORBITE

---

### Architectes

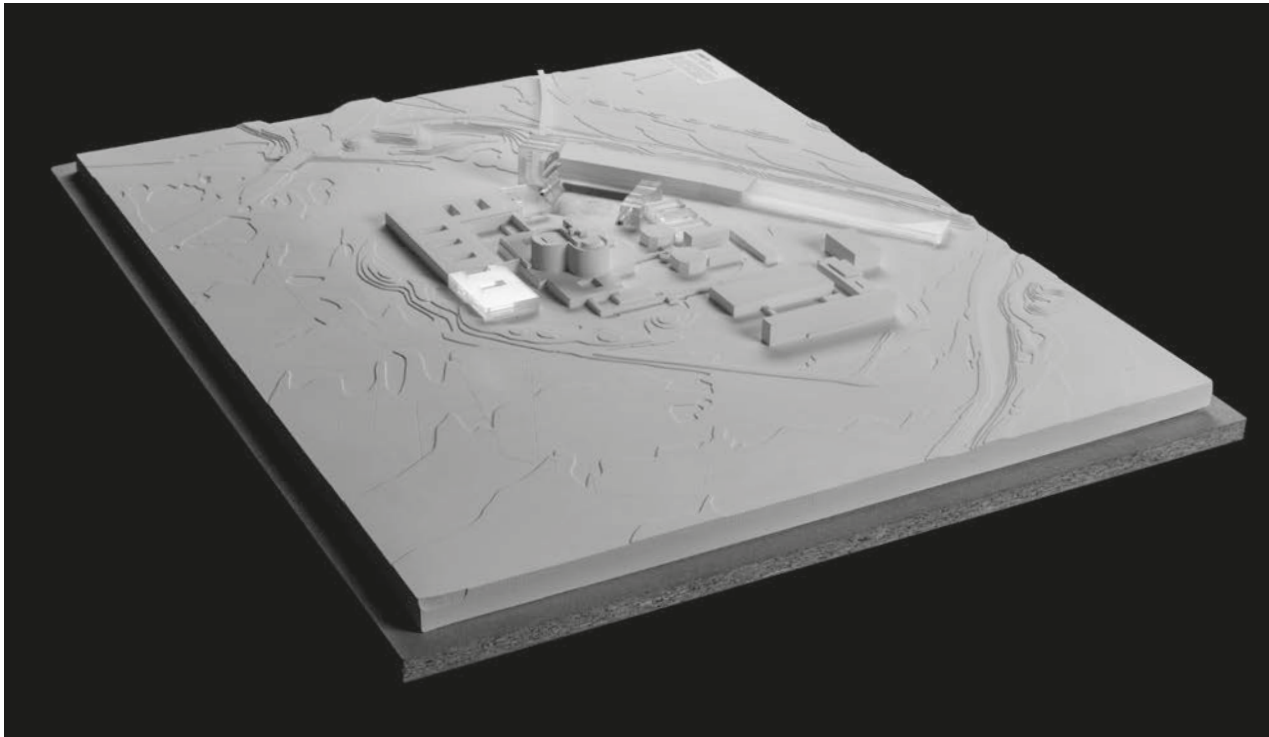
RAUBER & RIEDER ARCHITEKTEN, ZÜRICH

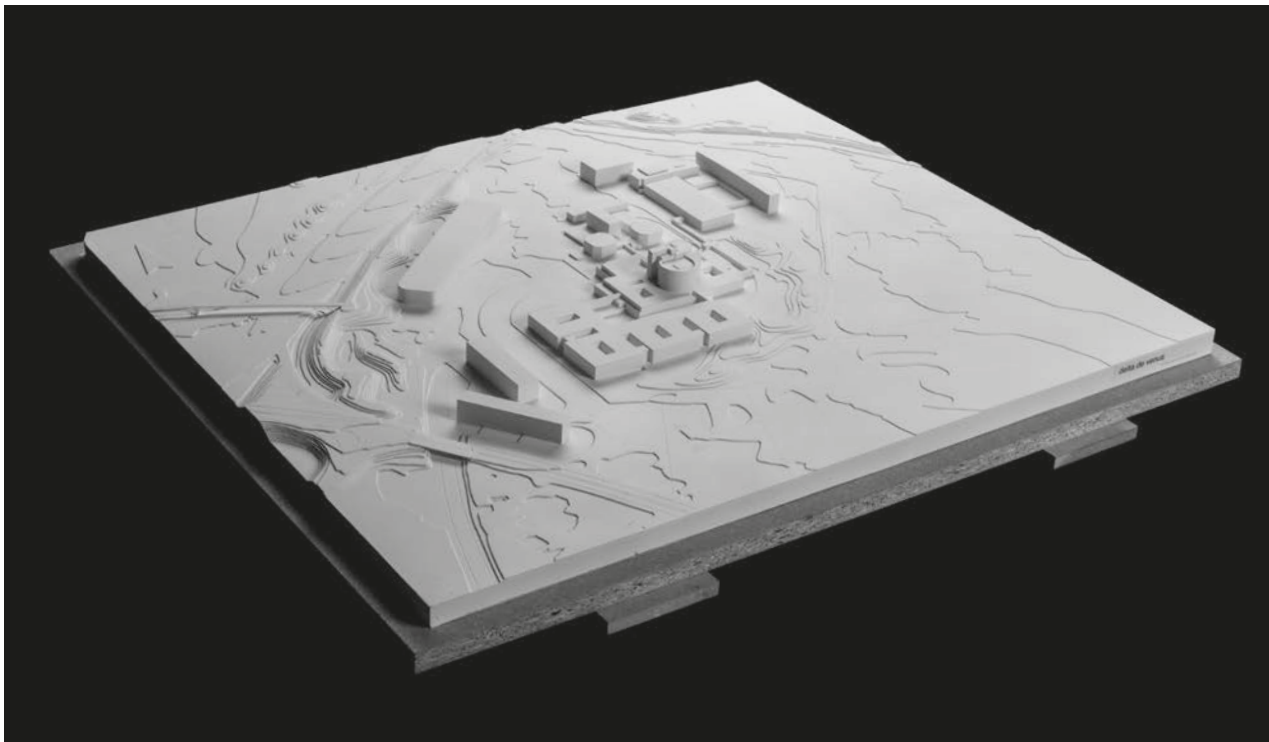
Collaborateurs : Simon Rieder, Jonas Rauber

---

### Ingénieurs civils

HKP BAUINGENIEURE AG, ZÜRICH





## N°11 DELTA DE VENUS

---

### Architectes

VERMEIL ARCHITECTES SÀRL ET PATRICE  
GAGLIARDI SA, SION

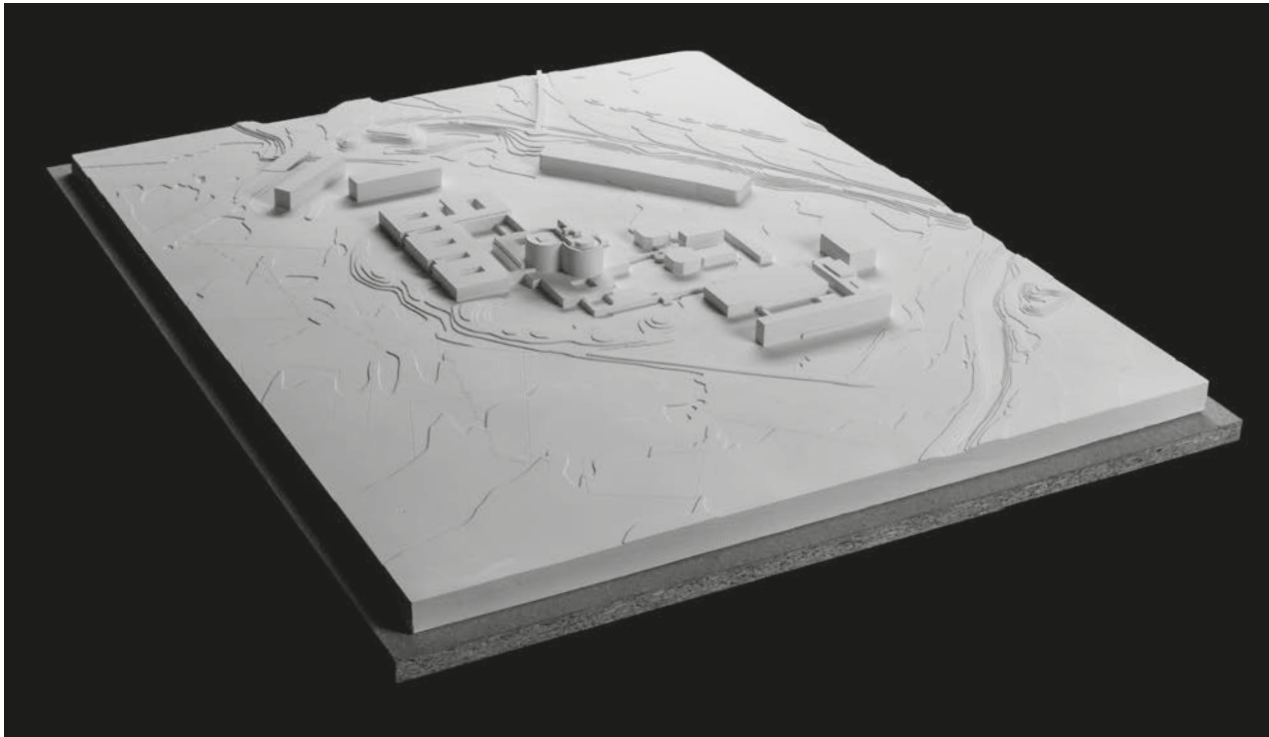
Collaborateurs : Cynthia Maye, Alexandre Vergères,  
Patrice Gagliardi, Tobias Gagliardi, Pauline Roduit

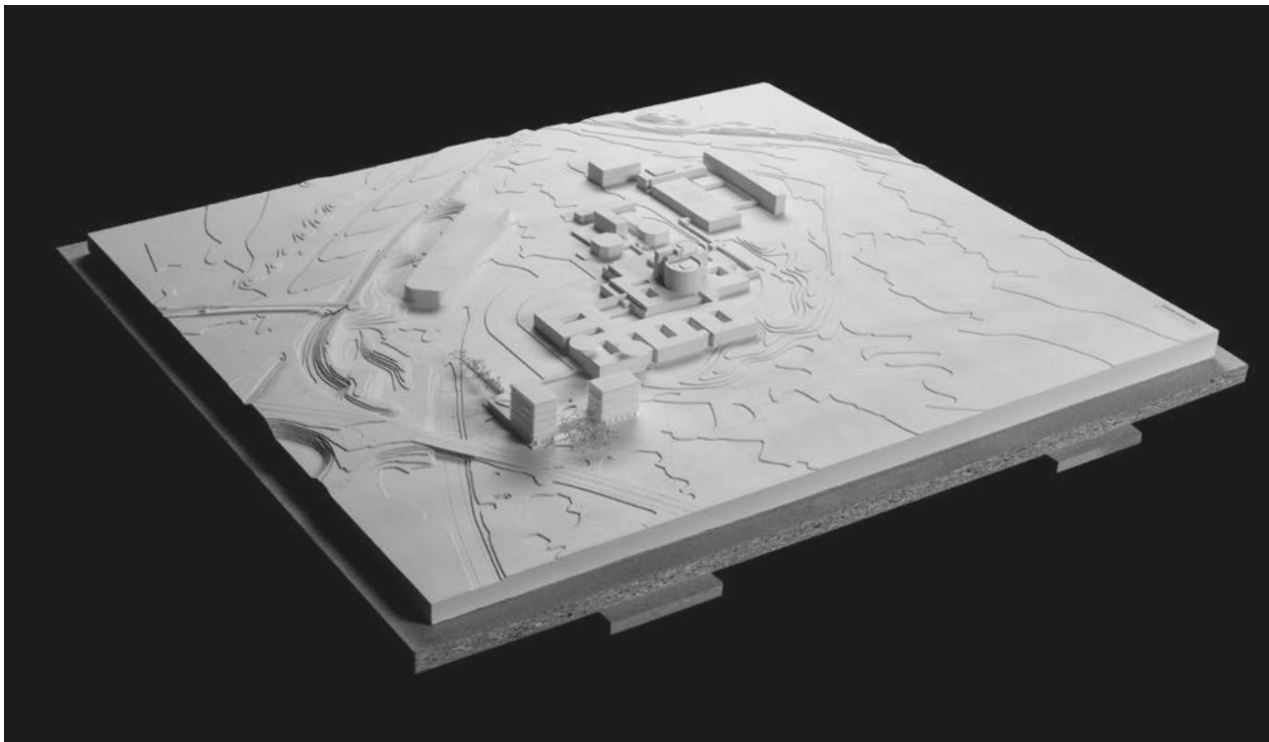
---

### Ingénieurs civils

CORDONIER & REY SA, SIERRE

Collaborateurs : Yves Rey, Pierre-Cédric Cordonier





## N°12 BOIS-BOIS-BÉTON

---

### Architectes

ADT\_GMBH ARCHITEKTUR & DESIGN, RARON

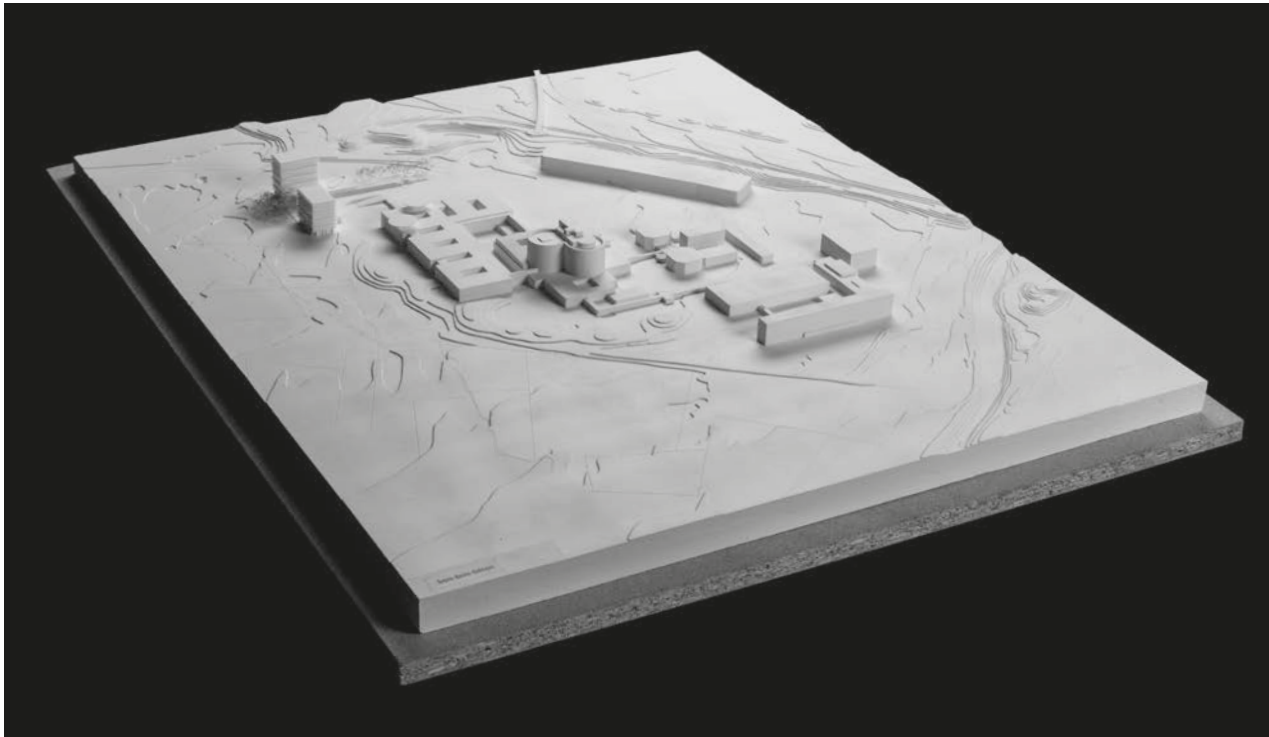
Collaborateurs : Daniel Troger, Maximilian Imboden

---

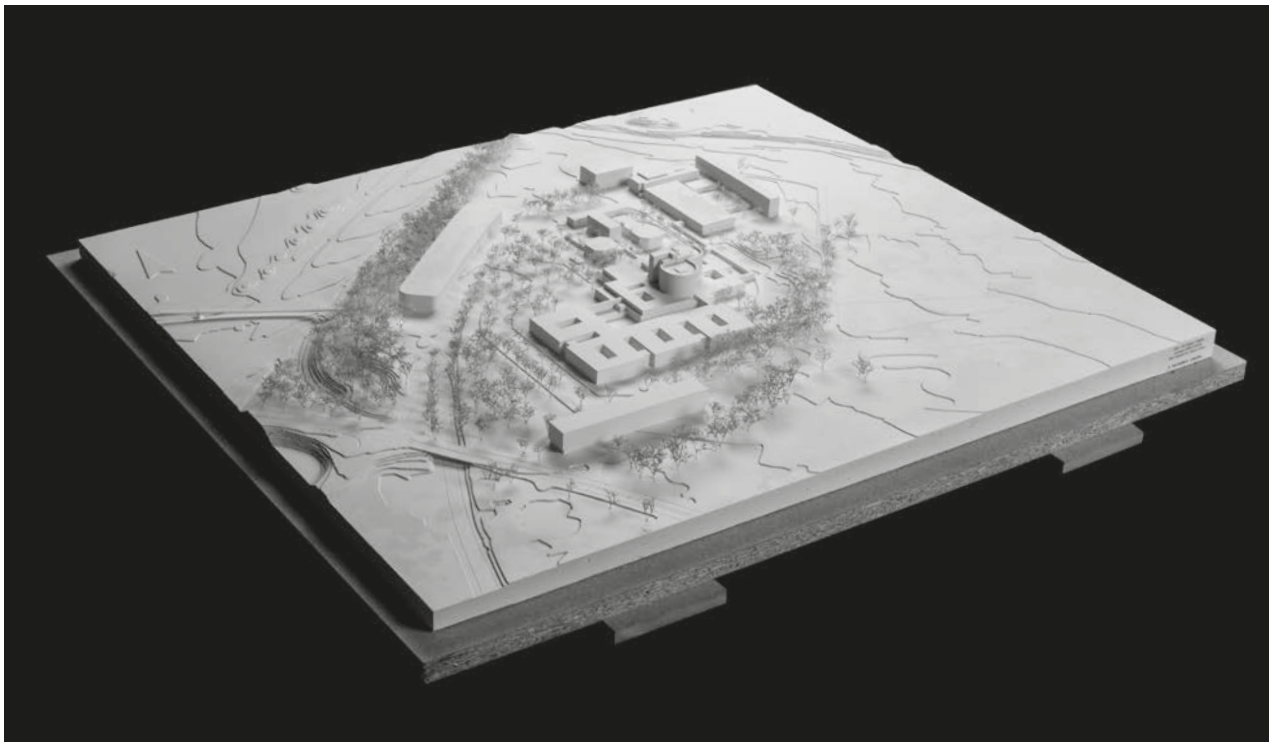
### Ingénieurs civils

TSCHERRIG PARTNER ENGINEERING AG,  
RARON

Collaborateurs : Christian Tscherrig, Daniel  
Indermühle, Emanuel Troger







## N°13 E PLURIBUS UNUM

---

### Architectes

APOLINARIO SOARES, LAUSANNE

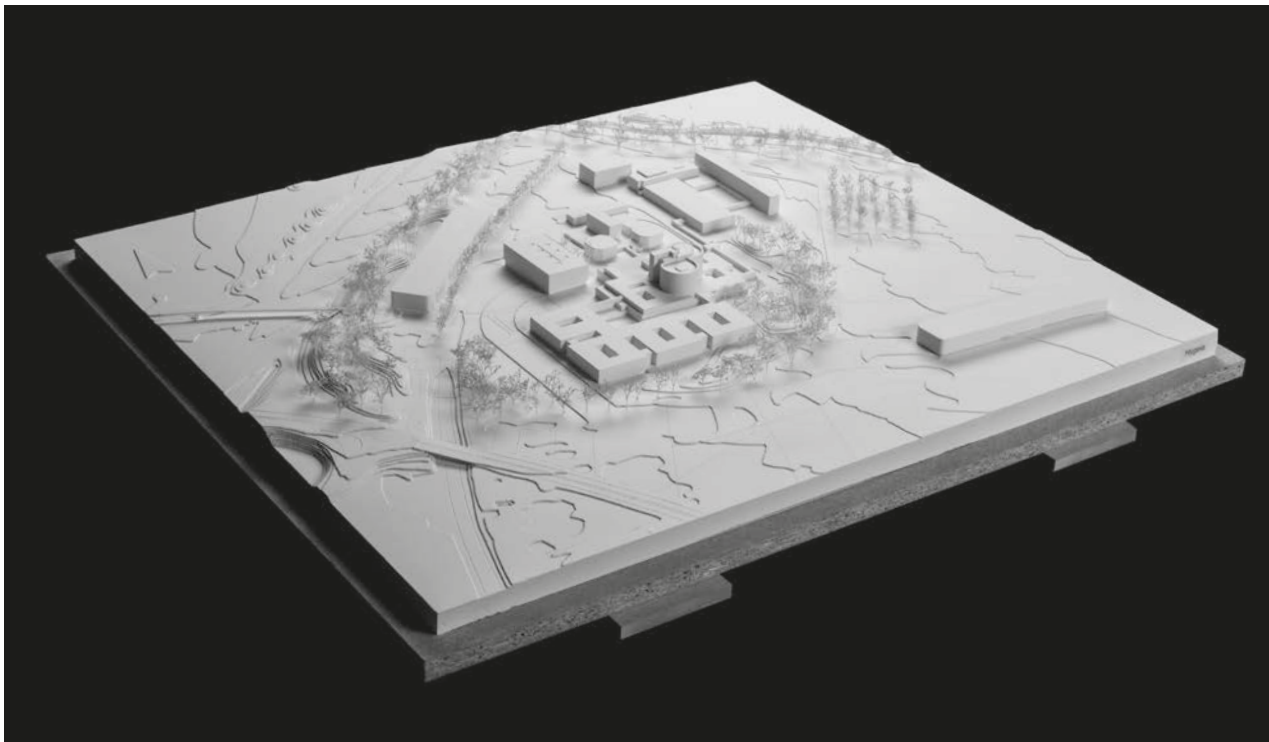
Collaborateurs : Apolinario Soares, José Paiva de Oliveira

---

### Ingénieurs civils

PATRICK OLE OHLBROCK





## N°14 HYGEIA

---

### Architectes

HAUSWIRTH GMBH, ZÜRICH

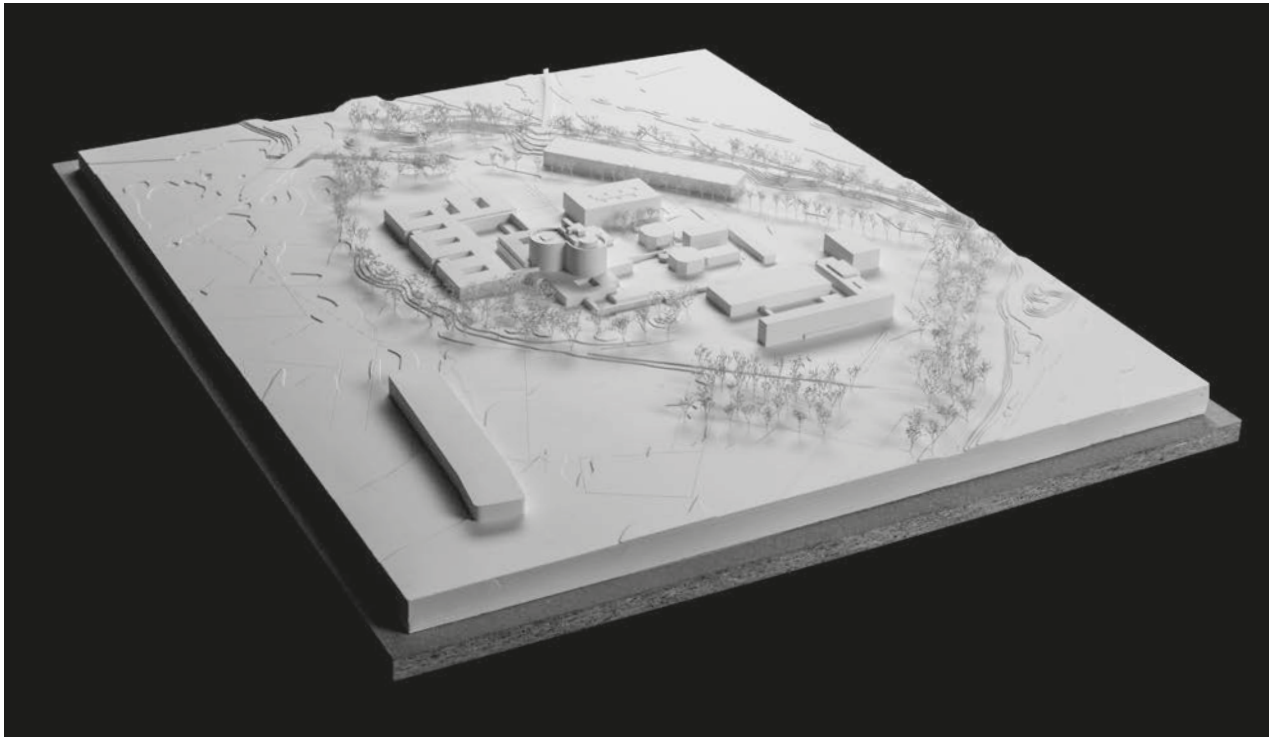
Collaborateurs : Stefan Hauswirth, Philipp Neves

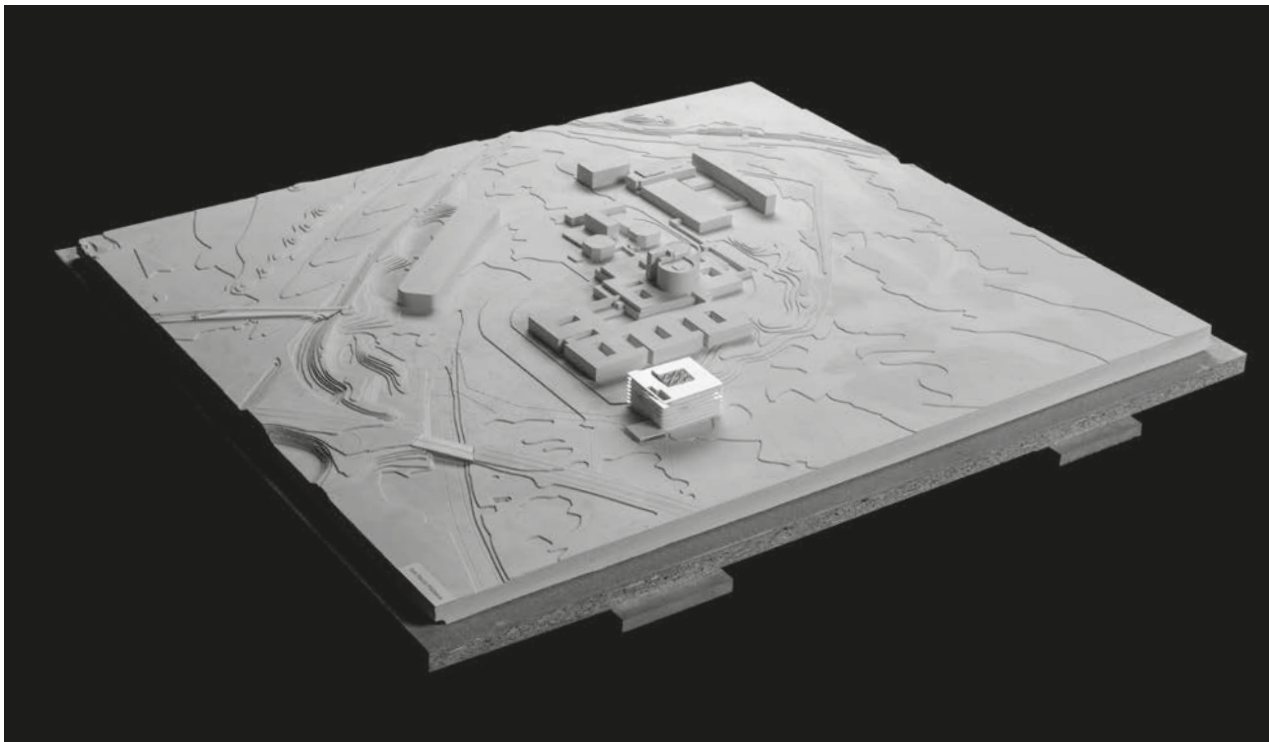
---

### Ingénieurs civils

DR. LÜCHINGER + MEYER BAUINGENIEURE  
AG, ZÜRICH

Collaborateur : Urs Hirsiger





## N°16 LES HAUTS PLATEAUX

---

### Architectes

ERIK GIUDICE ARCHITECTURE, PARIS

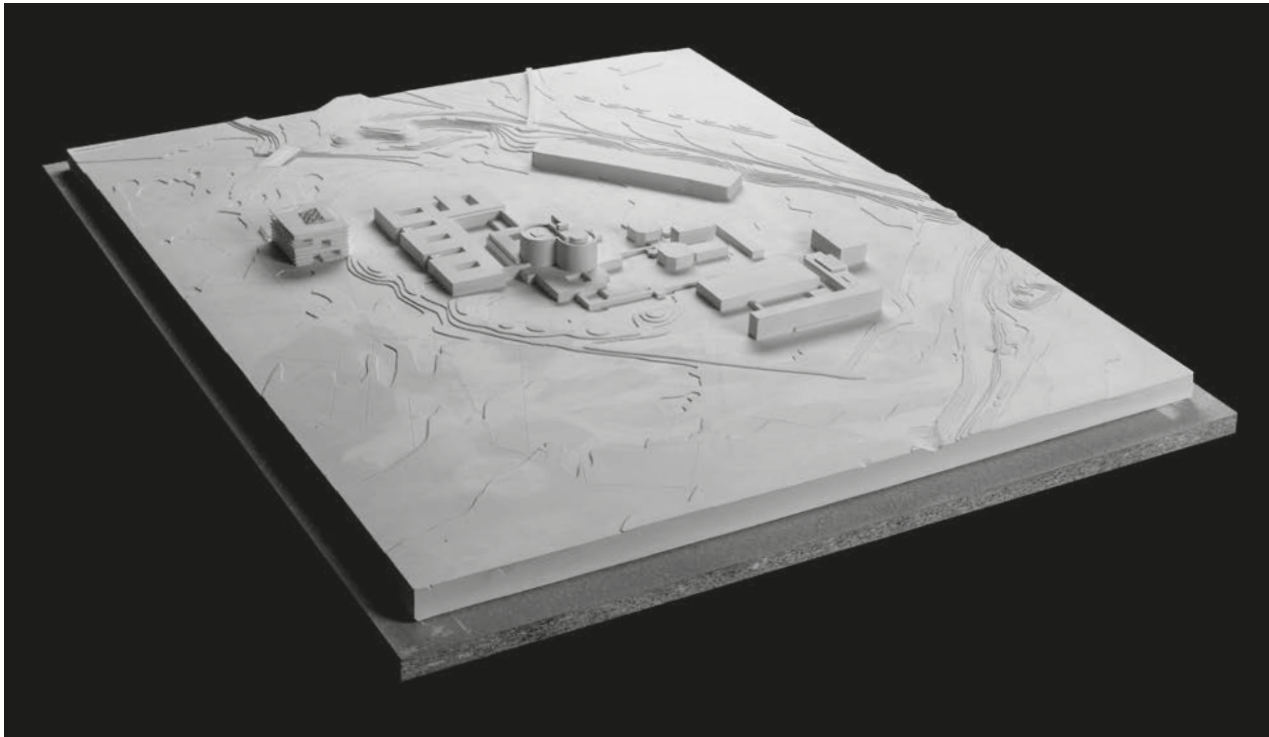
Collaborateurs : Erik Giudice, Federico Mannella,  
Luc Cabantouse

---

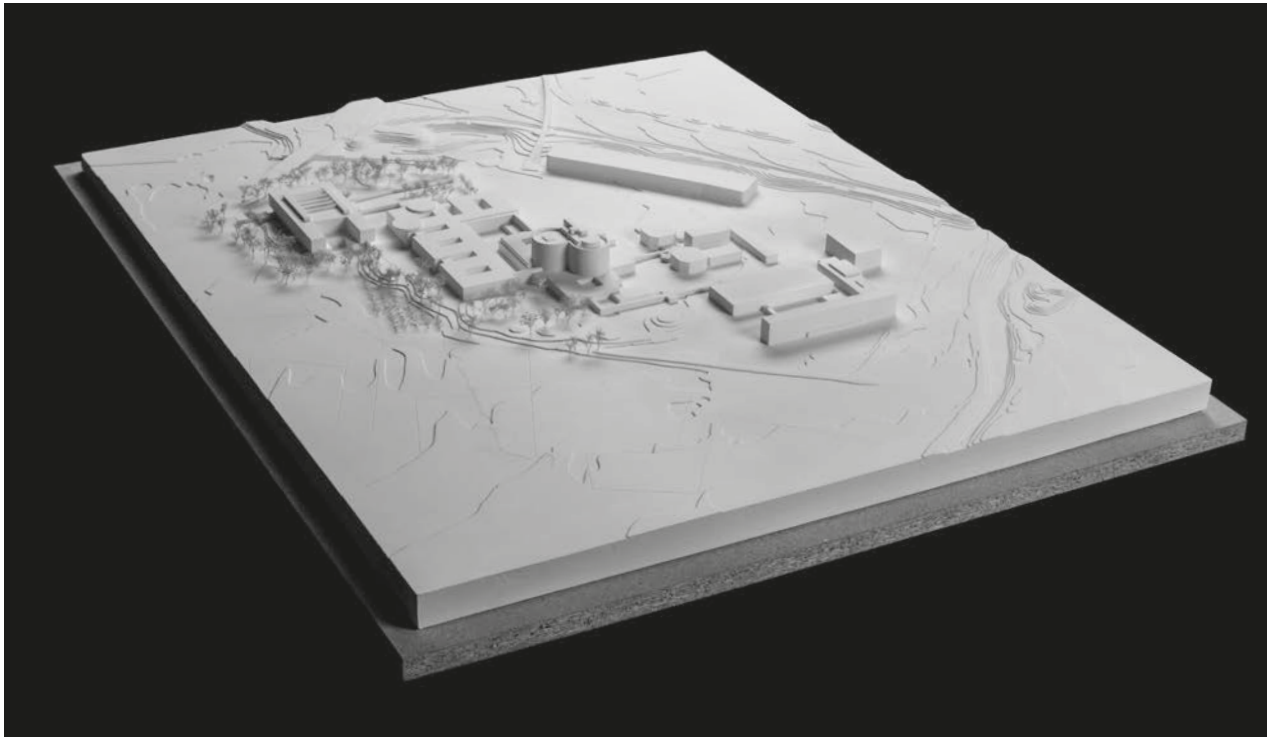
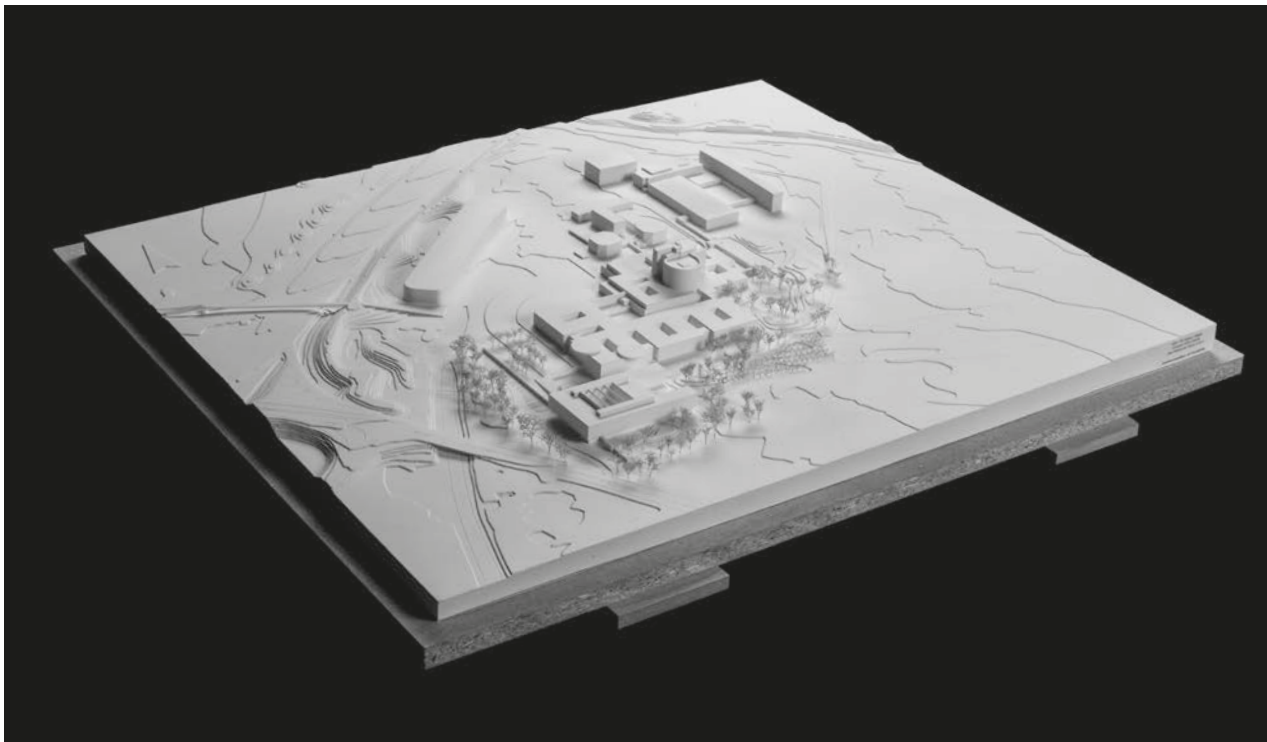
### Ingénieurs civils

PERRETEN & MILLERET SA, CAROUGE

Collaborateurs : Julien Treleani, Frédéric Bonny,  
Toufik Jebbari, Laurent Giacopuzzi, Thierry Masson







## N°17 COMMUNICATION ET FLEXIBILITÉ

---

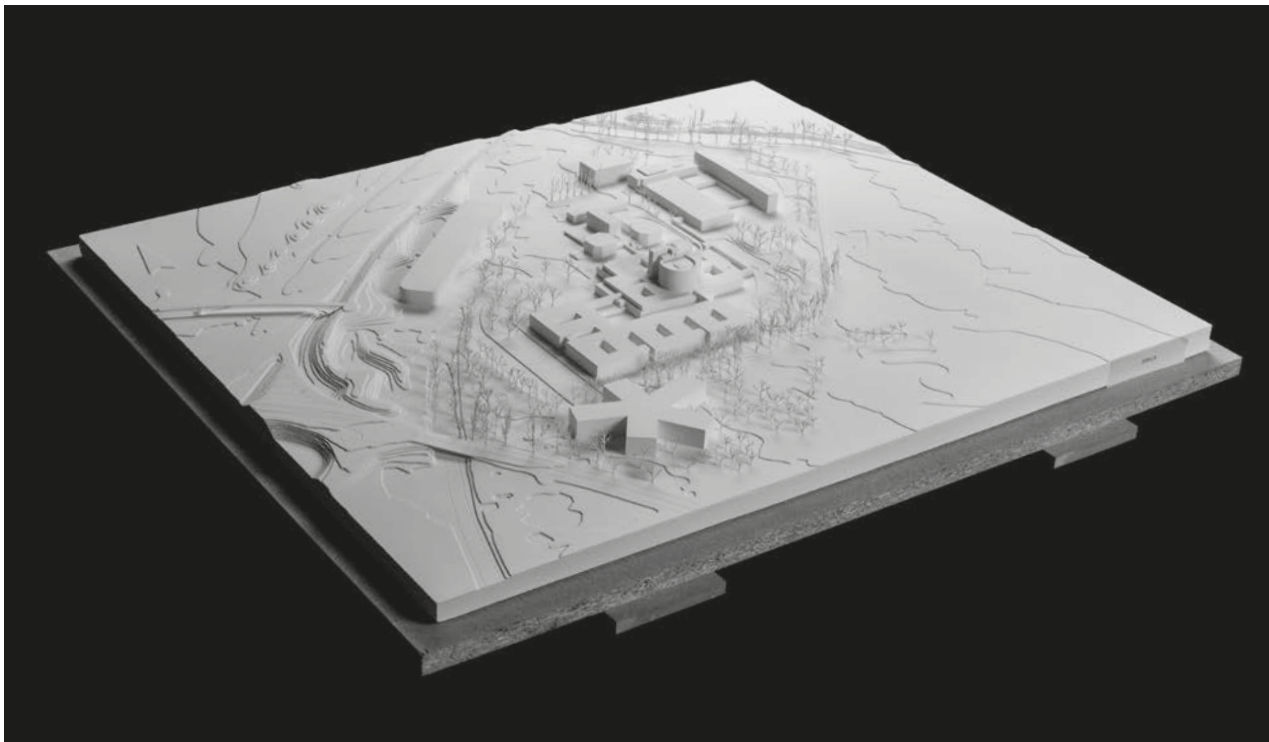
### Architectes

GMP INTERNATIONAL GMBH + JEAN-BAPTISTE FERRARI & ASSOCIÉS, LAUSANNE  
Collaborateurs : Marg Volkwin, Christian Hoffmann, Jutta Hartmann-Pohl, Juri Fastenau, Johanna Heyden, Matthias Jähde, Julia Rösser, Jean-Baptiste Ferrari, Sébastien Zwissig, Floriane Robert, Vincent Zollinger, Audrey Billy,

---

### Ingénieurs civils

KBM INGINEERS SA, SION  
Collaborateurs : Jacques Fournier, Tor Lundströmi



## N°18 STELLA

---

### Architectes

GROUPE 8 SÀRL, CAROUGE

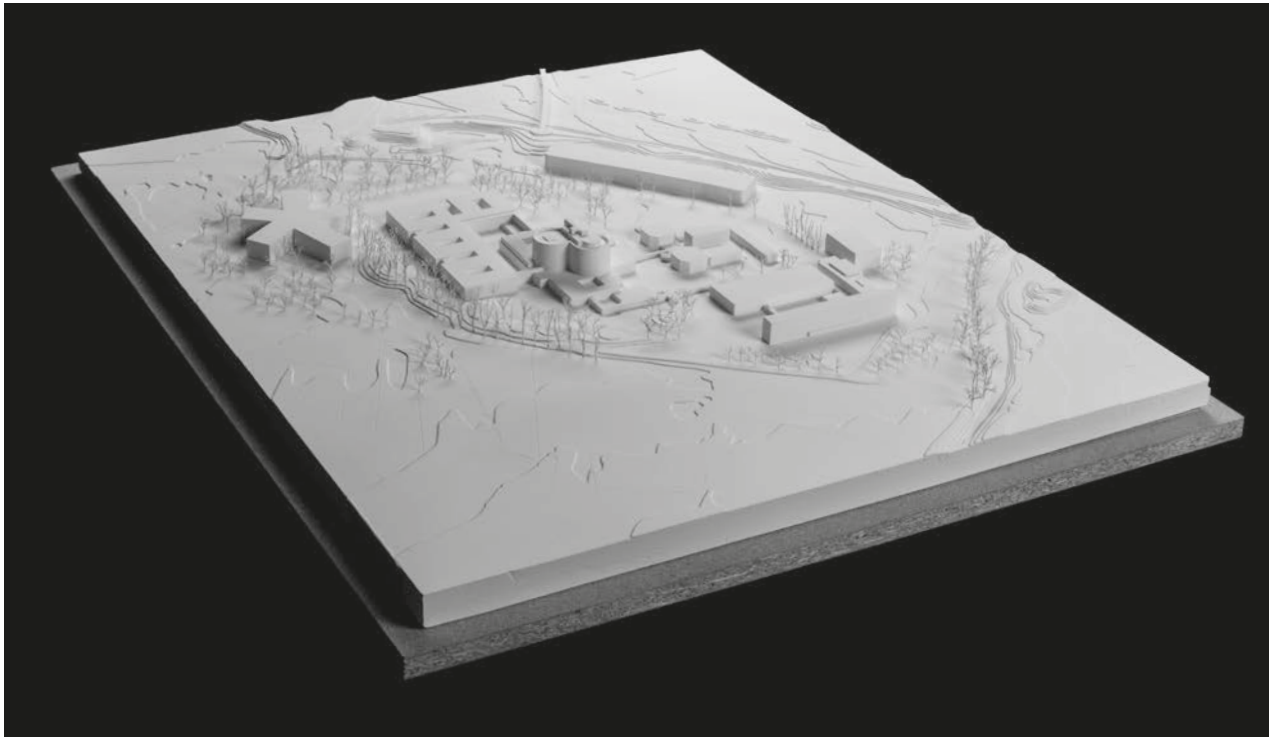
Collaborateurs : Adrien Besson, Tarramo  
Broennimann, Laurent Ammeter, Karel Klomp,  
Fabrice Osuna, Solène Labat

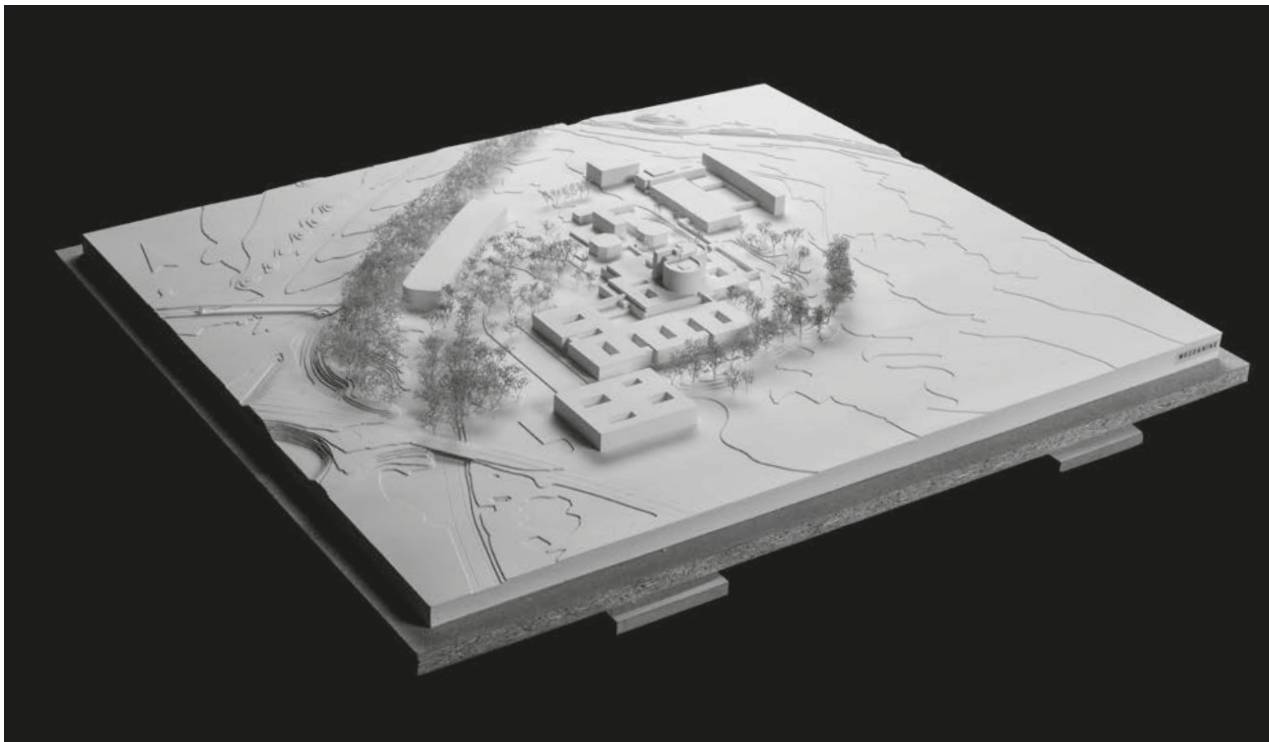
---

### Ingénieurs civils

GUIDOTTI PEDRAZZINI INGEGNERI SAGL,  
LUGANO

Collaborateur : Roberto Guidotti





## N°20 **MEZZANINE**

---

### **Architectes**

BONNARD + WOEFFRAY, MONTHEY

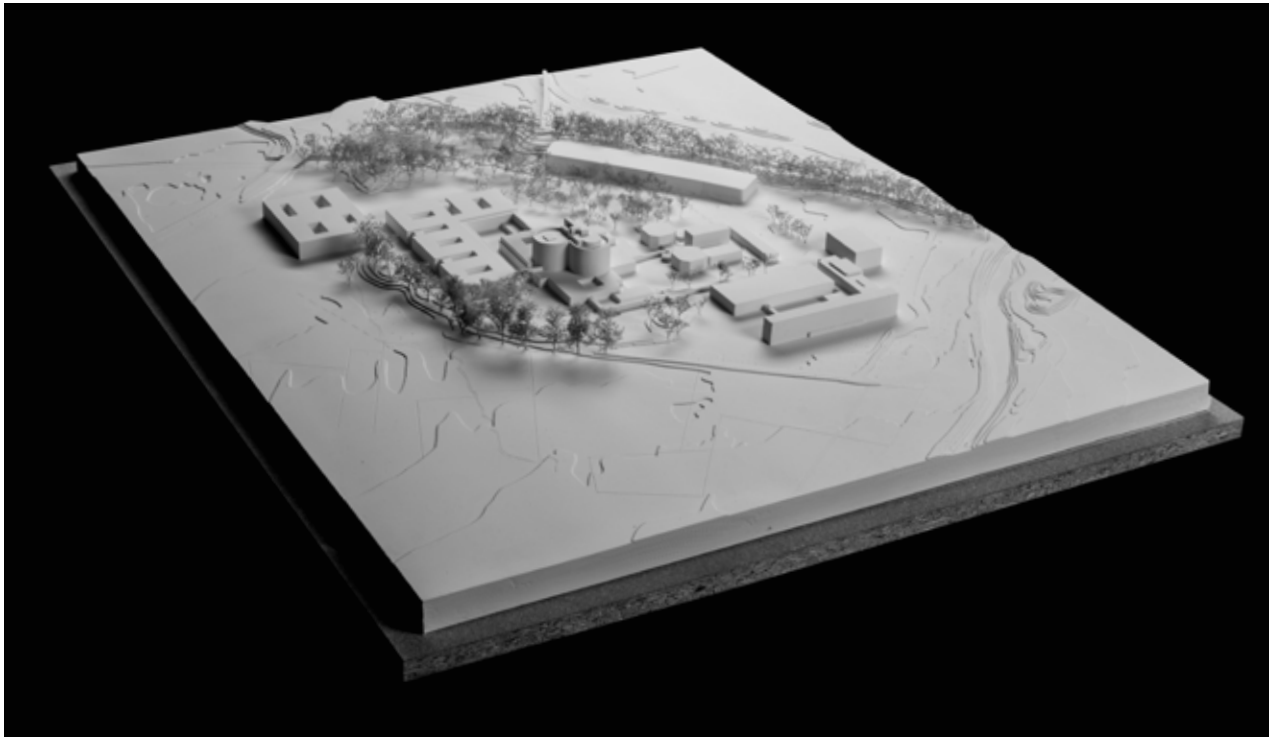
Collaborateurs : Pierre Nebel, Vicent Barindelli,  
Loris Boschetti, Laura Sacher

---

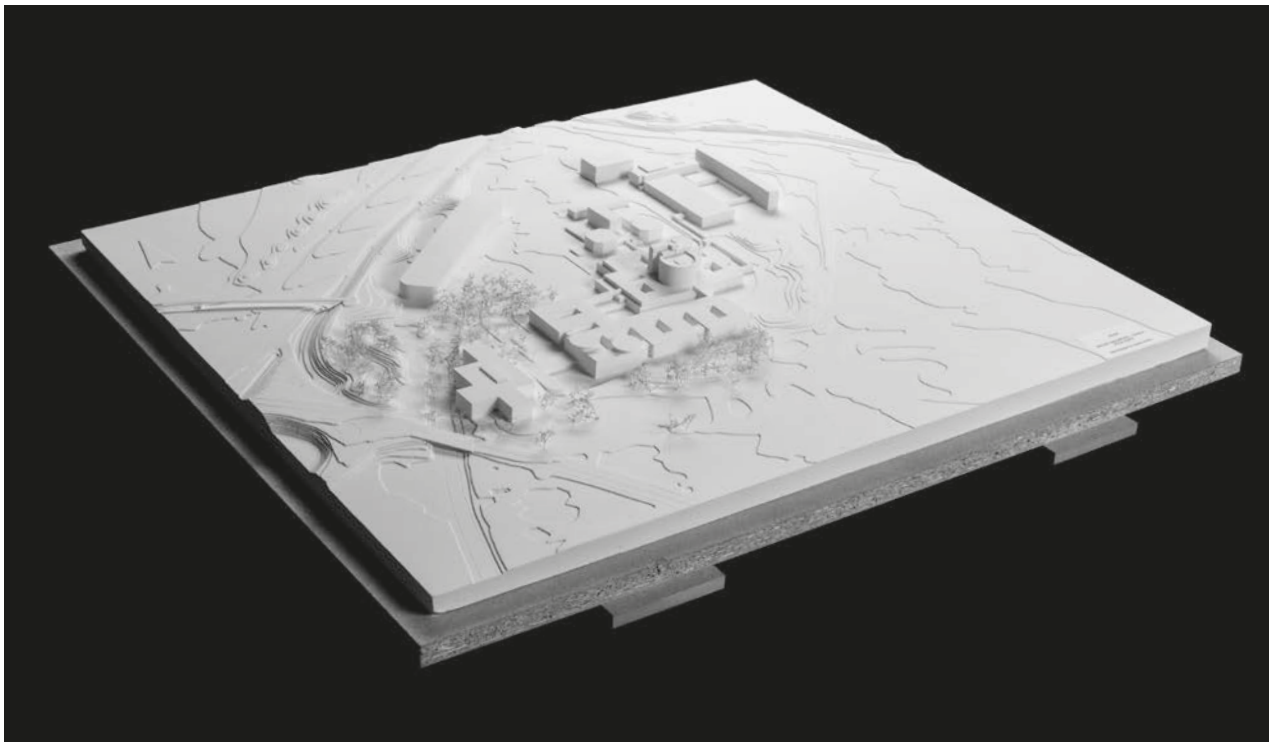
### **Ingénieurs civils**

KURMANN CRETTON SA, MONTHEY

Collaborateur : David Udriot







## N°21 HEIDA

---

### Architectes

CLR ARCHITECTES SA, GENÈVE

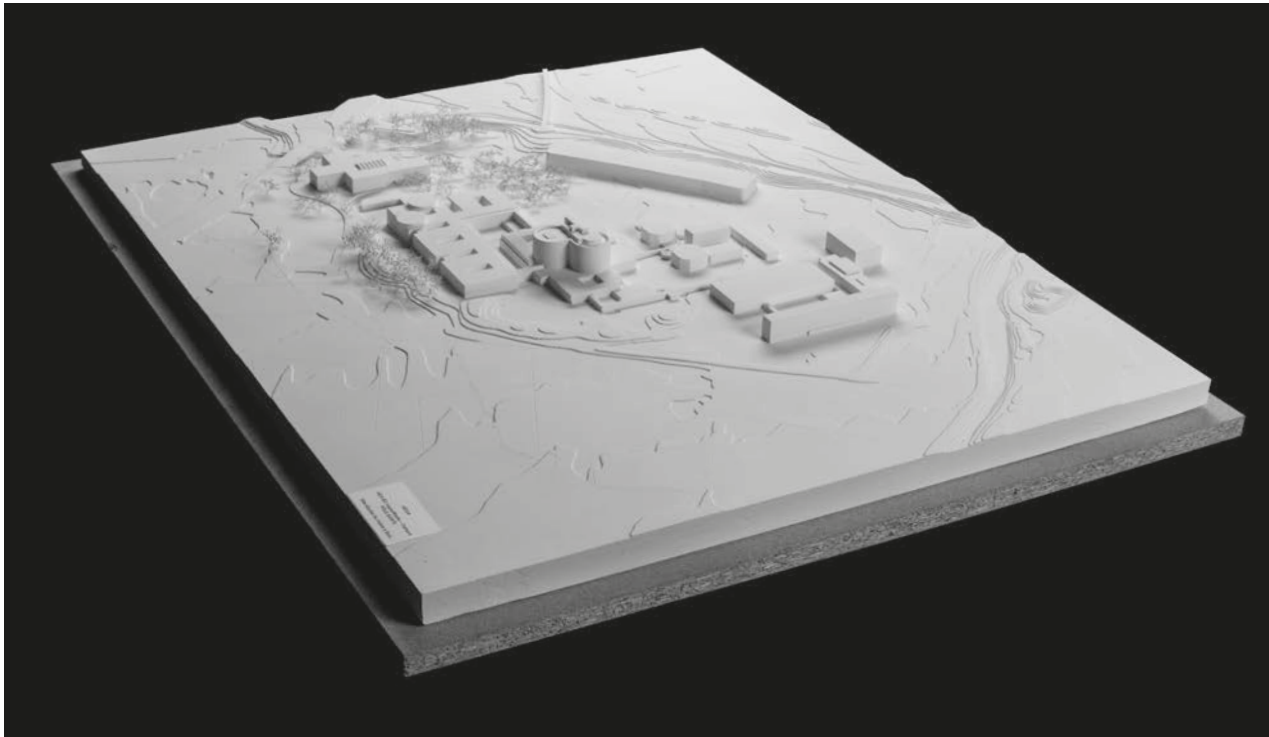
Collaborateurs : Damien Chevalley, Patrick Longchamp, Benjamin Guyot

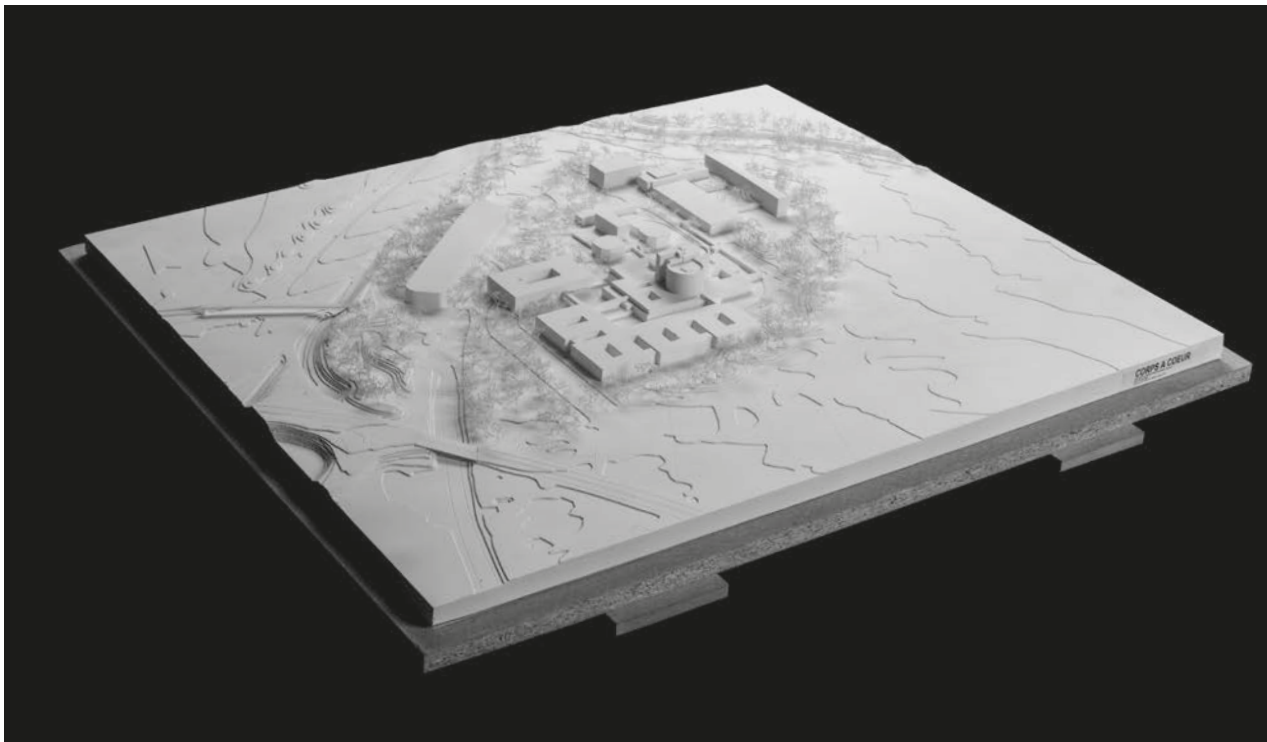
---

### Ingénieurs civils

B+S INGÉNIEURS CONSEILS SA, GENÈVE

Collaborateurs : Daniel Starrenberger, Marcio Bichsel, Joachim Bourgeois





## N°22 CORPS À CŒUR

---

### Architectes

CAGNA + WENGER ARCHITECTES SA, SION

Collaborateurs : Grégoire Wenger, Pierre Cagna,

Frédéric Dayer, Joël Loutan, Adi Ljajikj, Estelle

Felske, Deborah Haslimann, Louis

Coiffier, Fanny Zeltner

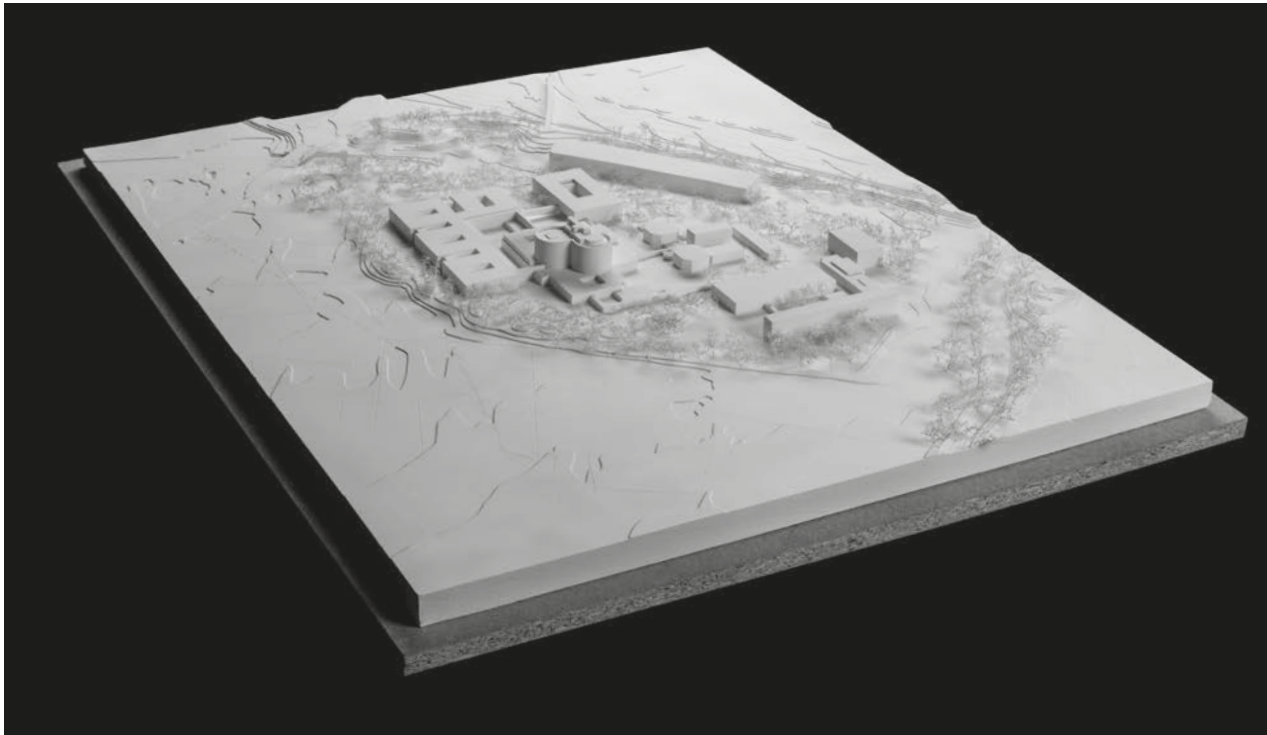
---

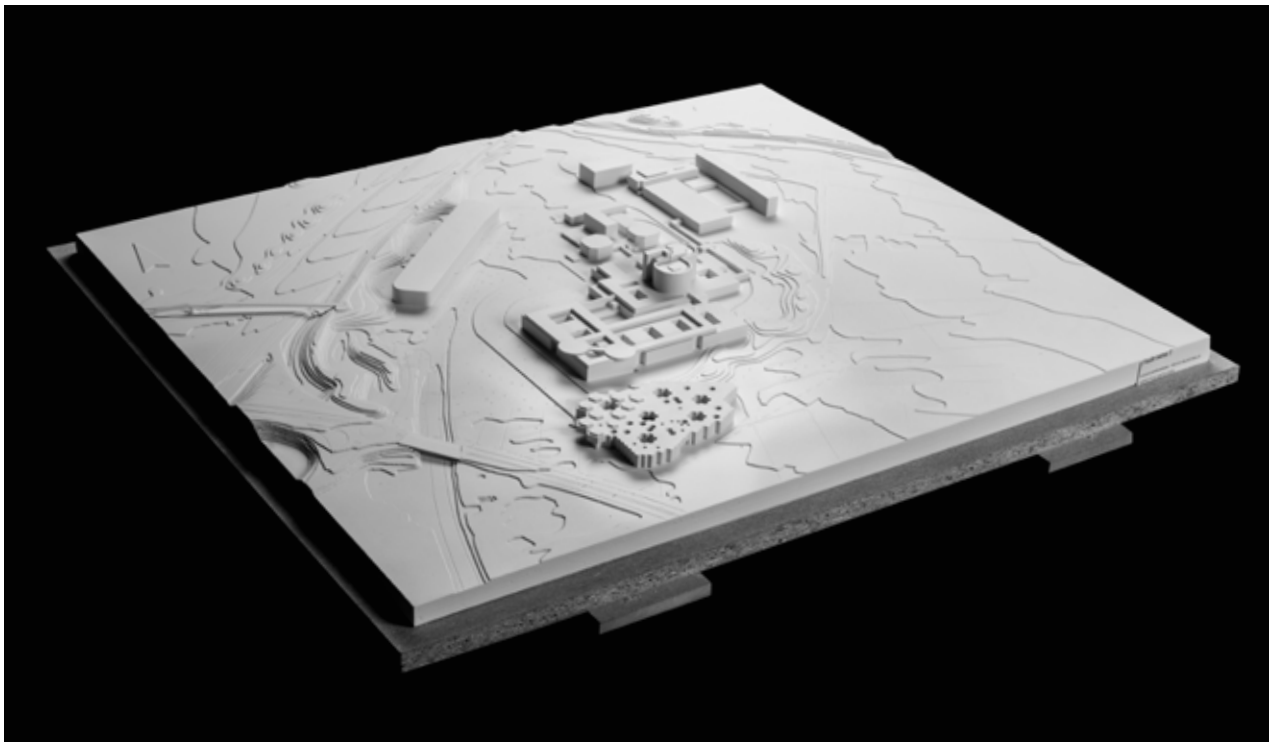
### Ingénieurs civils

F. WILLINER AG BAUINGENIEURE, VISP

Collaborateurs : Fredy Williner, Lukas Schnidrig,

Benjamin Zenhäusern





## N°23 PAULE SANS T

---

### Architectes

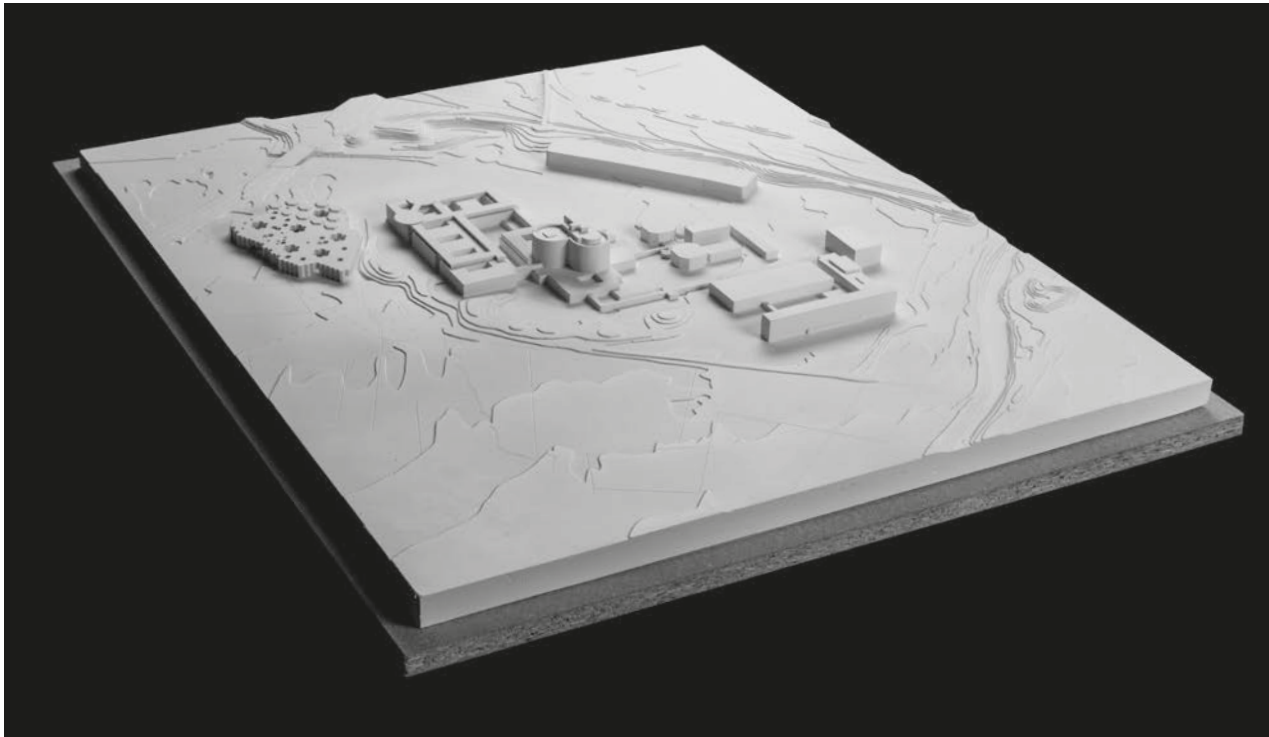
ACTESCOLLECTIFS ARCHITECTES, SIERRE  
ET FIDANZA ARCHITECTE

Collaborateurs : Ambroise Bonvin, Cédric Bonvin,  
Alain Fidanza, Thomas Friberg, Pierre-Antoine  
Masserey, Jörg Meyer, Marek Zaroslinski, Laetitia  
Studer, Gaëlle Widmer, David Crittin

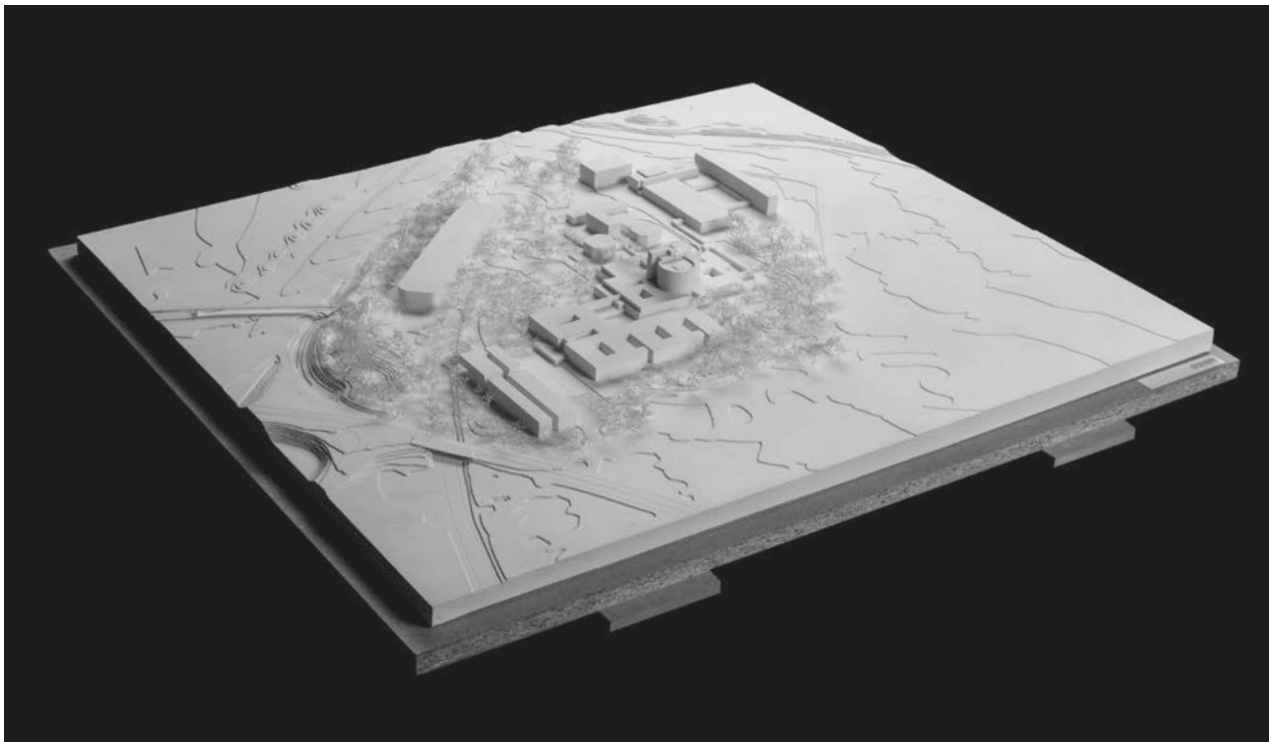
---

### Ingénieurs civils

GBI SA, AIGLE







## N°24 CHROMOSOME

---

### Architectes

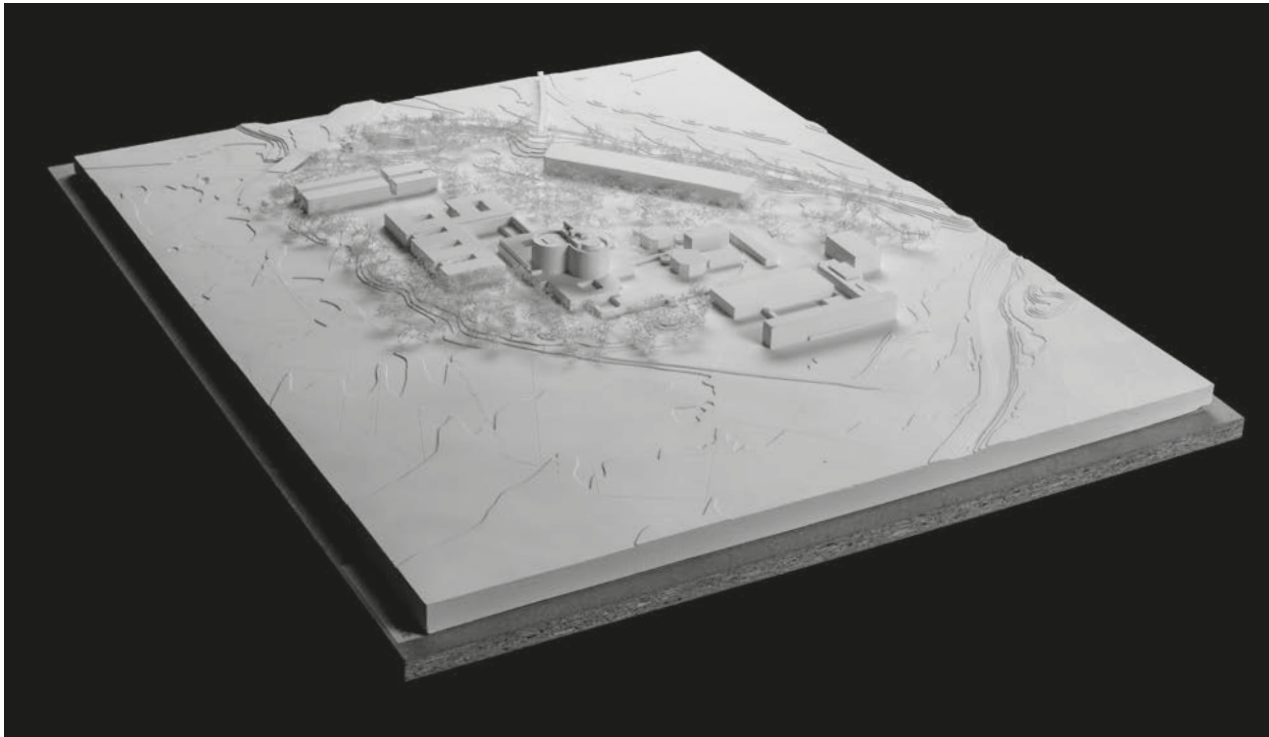
ATELIER MOR & ARCHITECTES SÀRL,  
GRANOIS

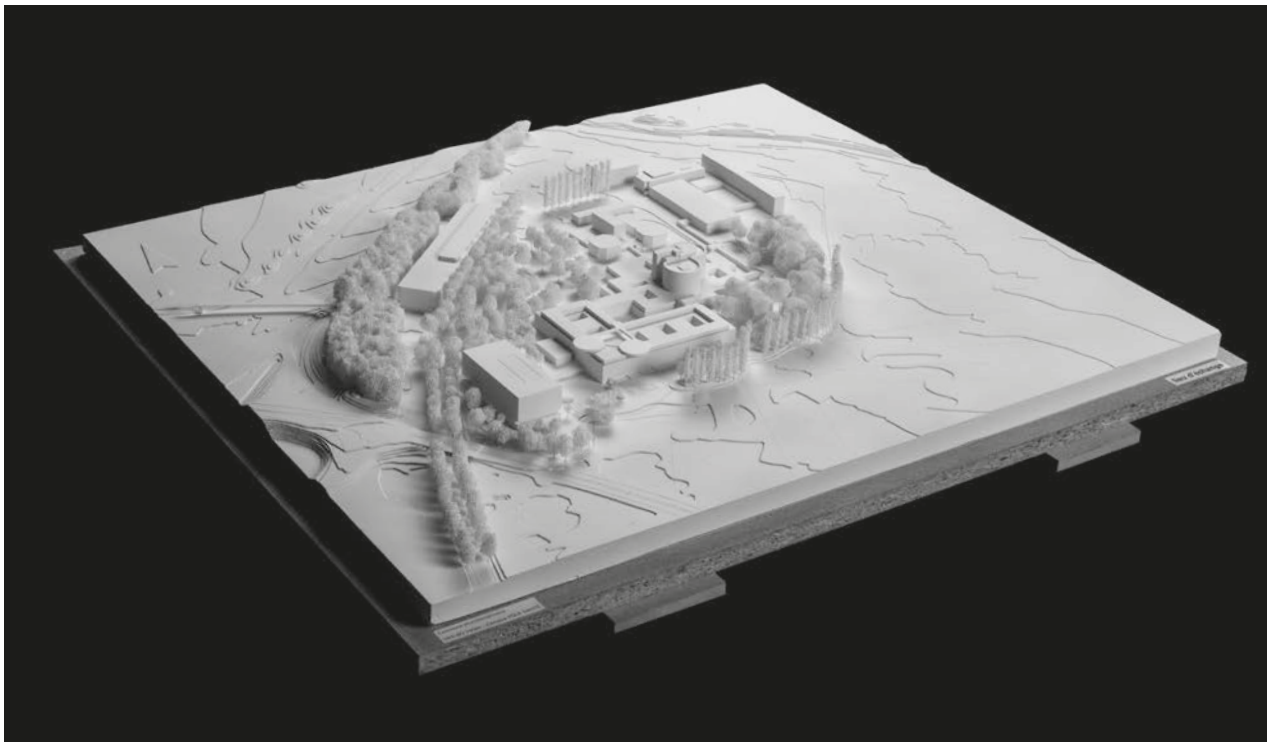
Collaborateurs : Jean-Pascal Moret, Maxime  
Reynard, Fabrice Vaglio, Loïc Nellen, Lucas Balet,  
Lara Bertholet

---

### Ingénieurs civils

AMV MASSEREY & VOIDE SA, SION





## N°25 LIEU D'ÉCHANGE

---

### Architectes

BÜRO B ARCHITEKTEN AG, BERN

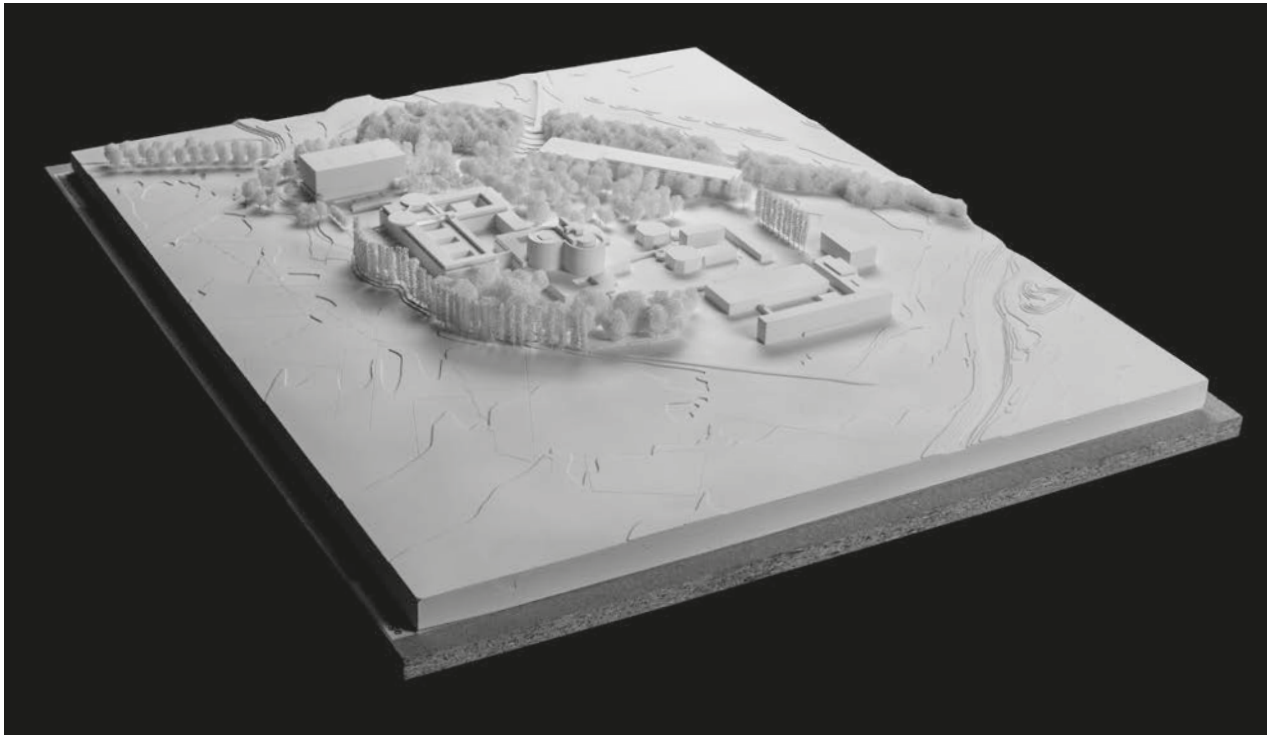
Collaborateurs : Dan Hiltbrunner, Tamas Takacs,  
Karin Bienz, Isa Neto, Jana Scharll, Thomas Müller,  
Jessica Jost

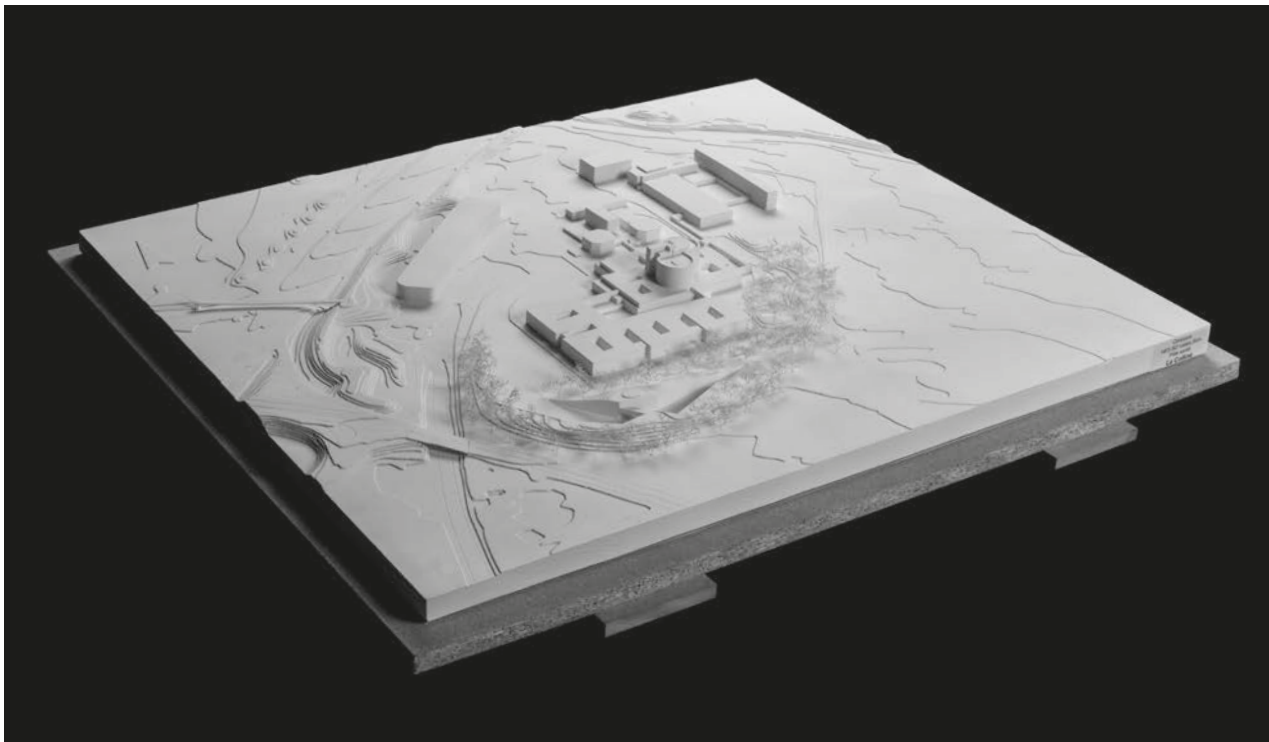
---

### Ingénieurs civils

SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG, BERN

Collaborateur : Jan Stebler





## N°26 LA COLLINE

---

### Architectes

ATELIER D'ARCHITECTURE MICHEL FOLLONIER, SIERRE

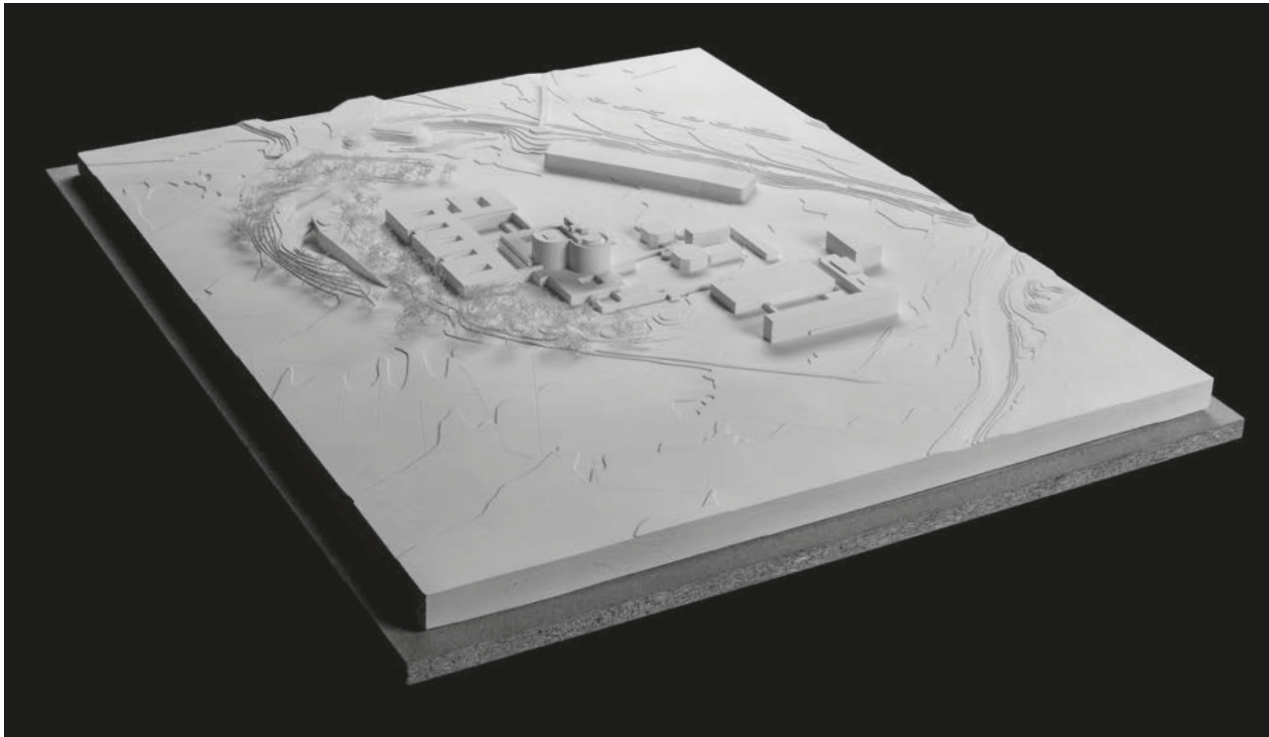
Collaborateurs : Michel Follonier, Rui Figueiredo, Rim Soufi, Sidonie Cavin, Julien Rey, Caroline Gillioz

---

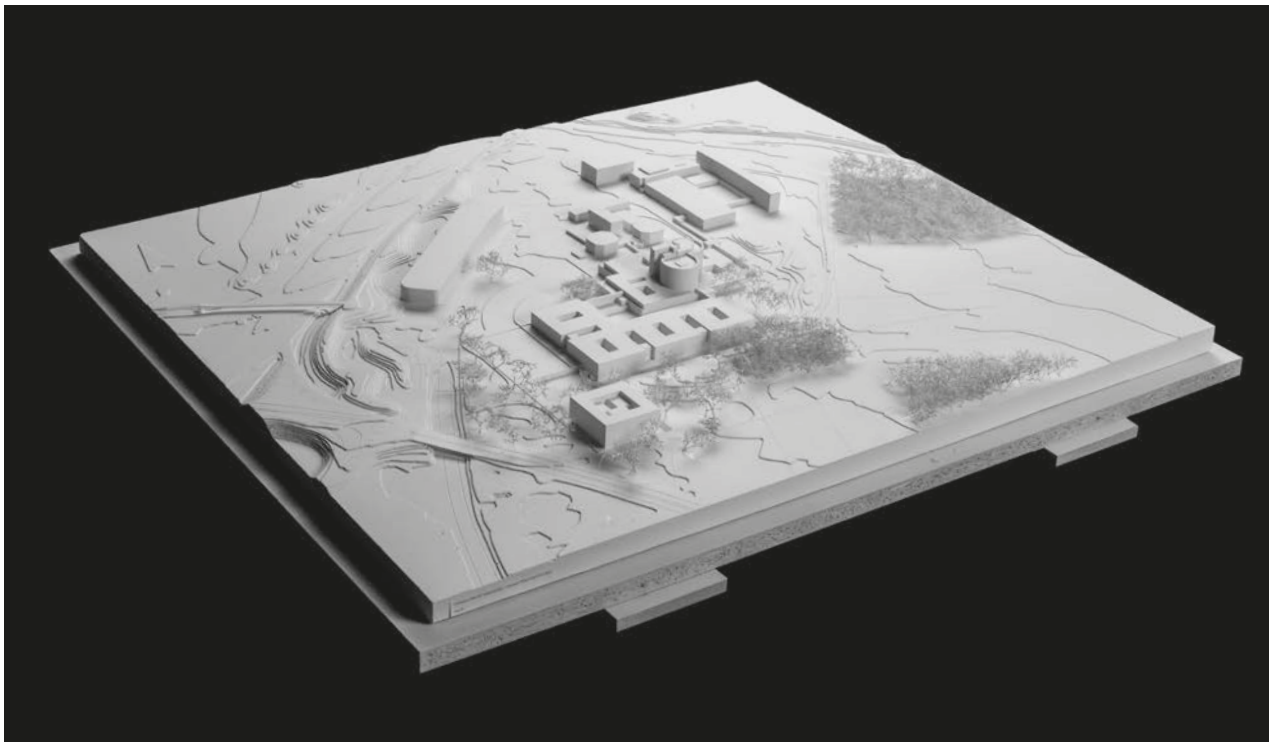
### Ingénieurs civils

TECHNIKO

Collaborateur : Nicolas Kholi







## N°27 PILLS

---

### Architectes

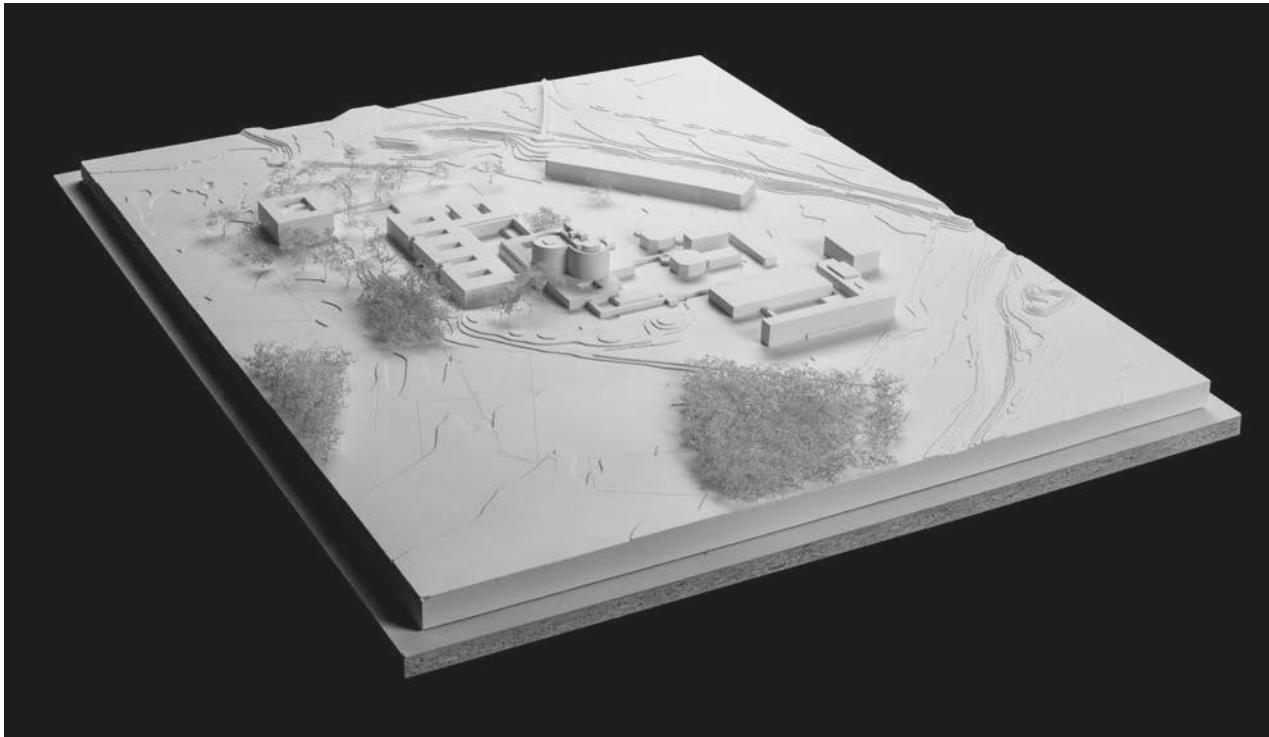
CÉDRIC SCHÄRER, LAUSANNE

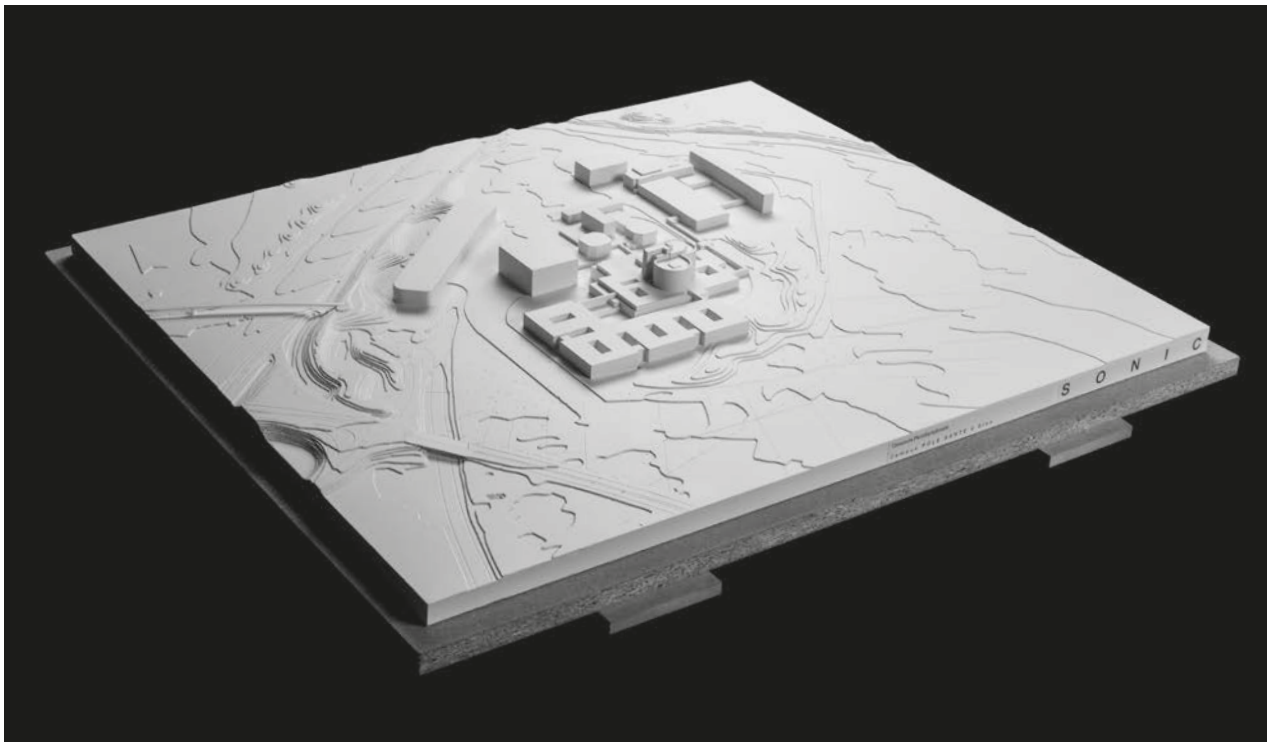
---

### Ingénieurs civils

AB INGÉNIEURS SA, LAUSANNE

Collaborateurs : Piero Fonzo, Elias Slim





## N°28 SONIC

---

### Architectes

MIEBACH OBERHOLZER ARCHITEKTEN  
GMBH, ZÜRICH

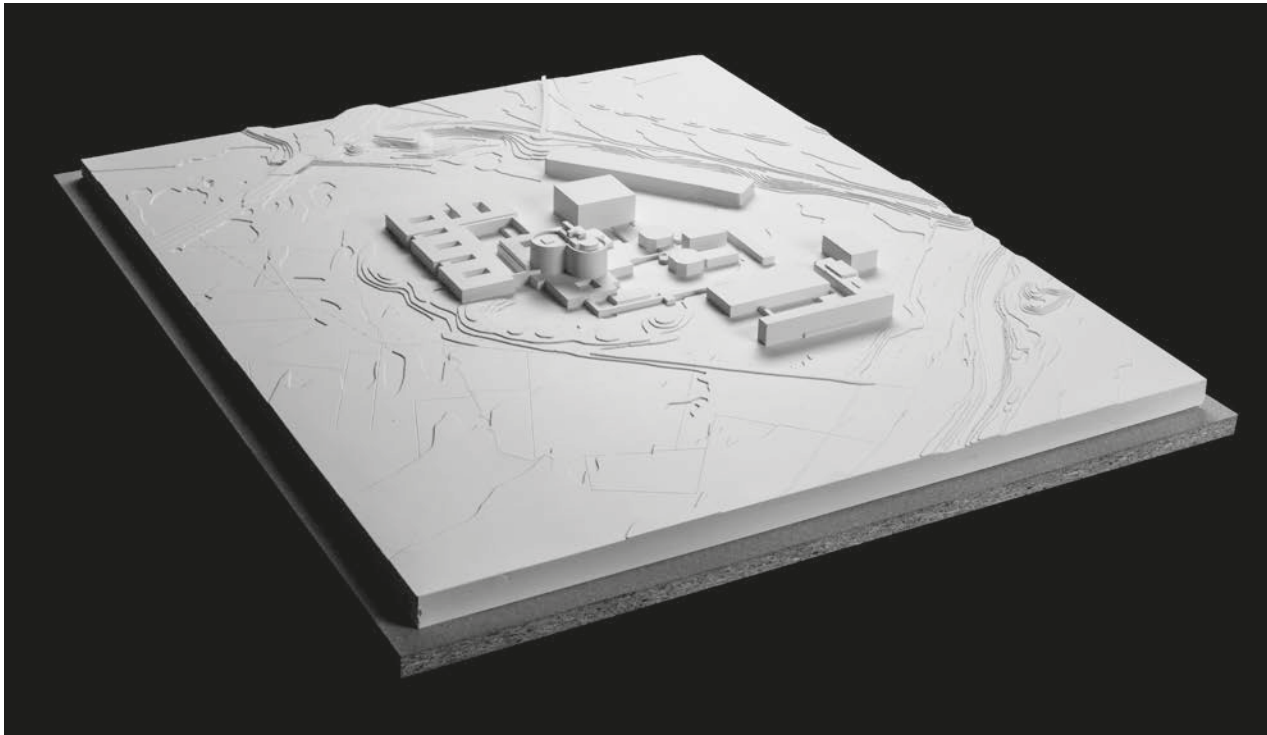
Collaborateurs : Rico Oberholzer, Sarah Miebach,  
Luca Meyer, Noel Frozza

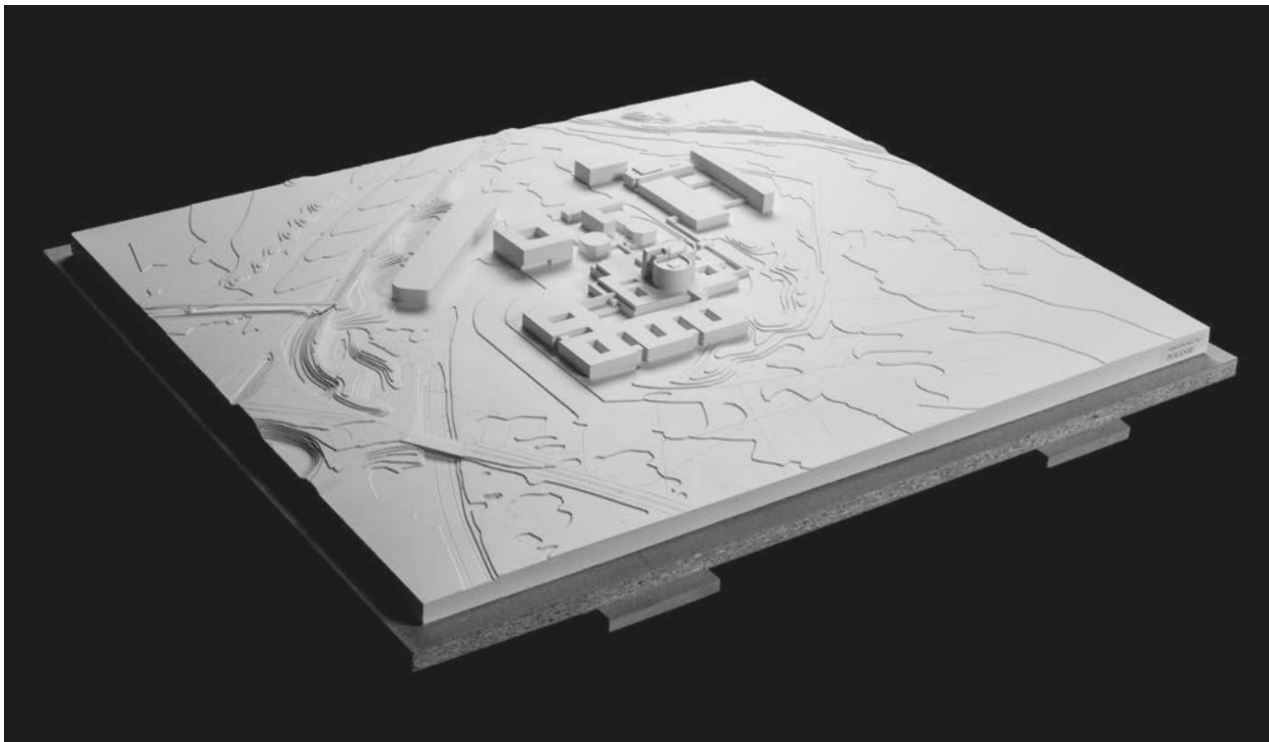
---

### Ingénieurs civils

FERRARI GARTMANN AG, CHUR

Collaborateurs : Emanuela Ferrari, Patrick  
Gartmann





## N°29 PÔLESSE

---

### Architectes

CLARC ARCHITEKTEN, ZÜRICH

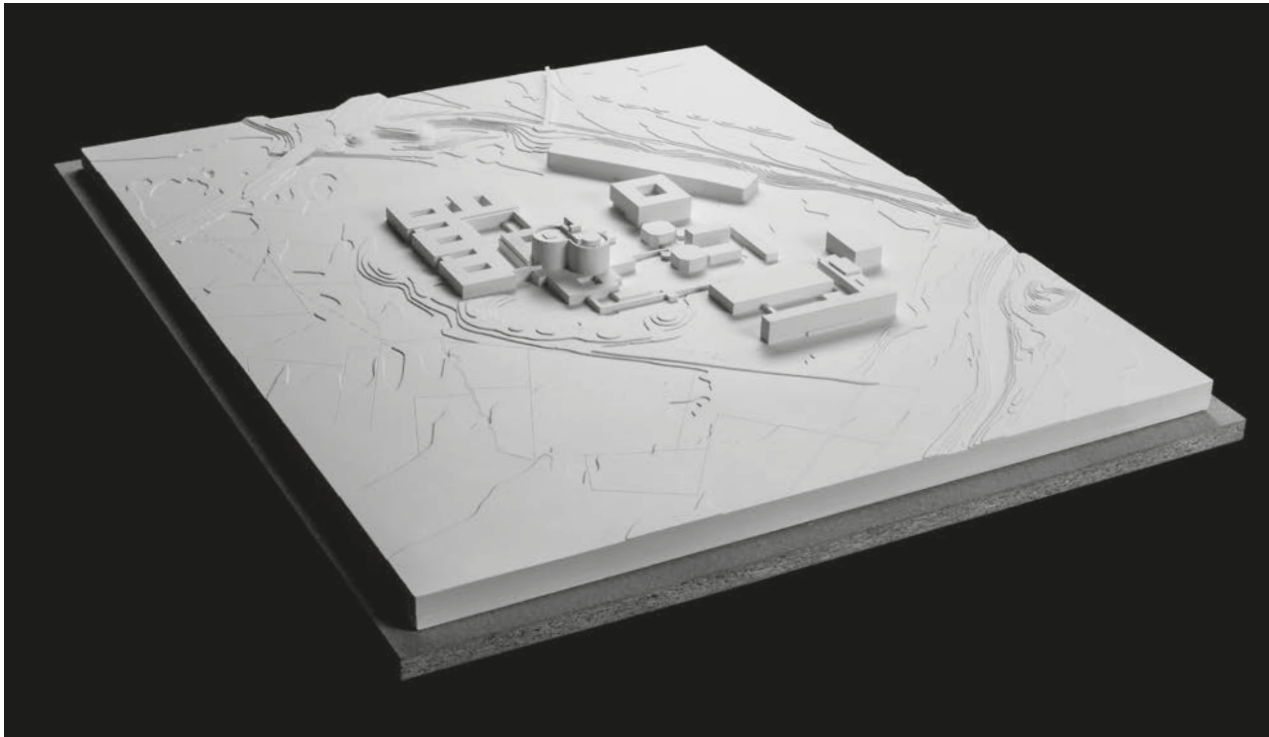
Collaborateurs : Judit Chapallaz, Guillaume  
Chapallaz

---

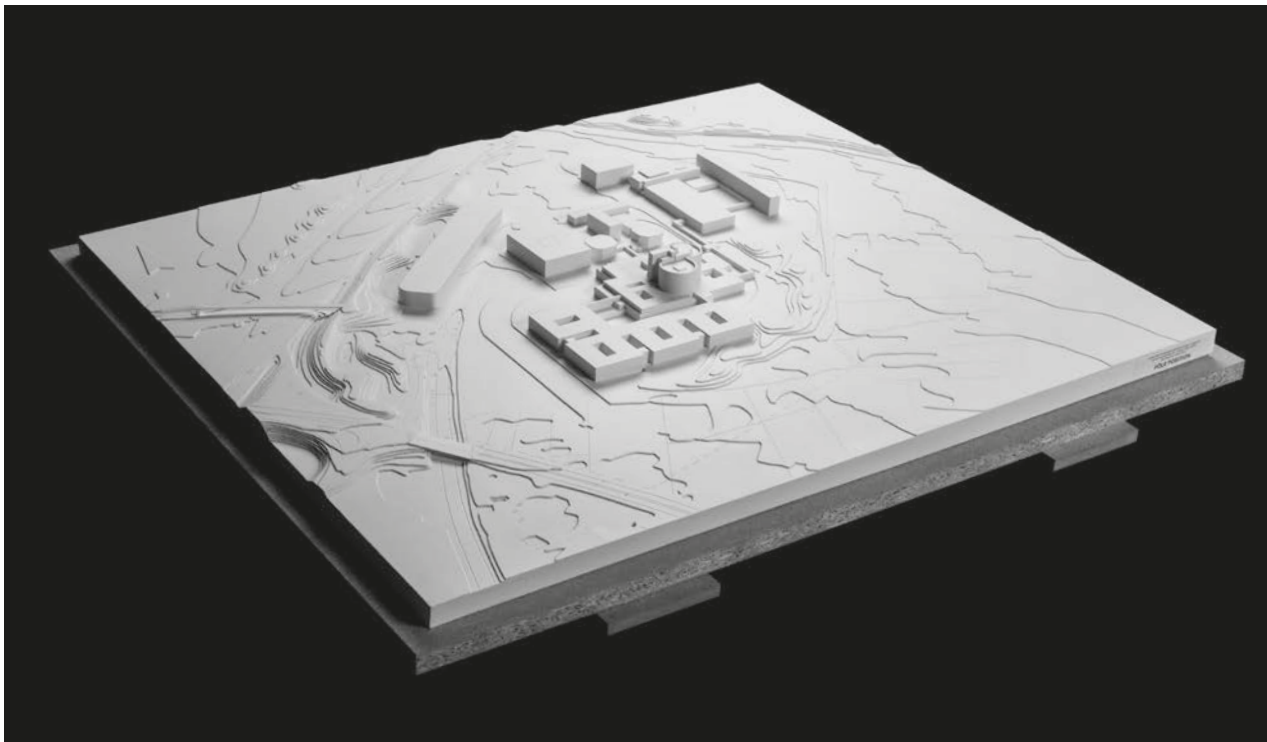
### Ingénieurs civils

WH-P INGENIEURE AG, BASEL

Collaborateur : Martin Stumpf







## N°30 PÔLE POSITION

---

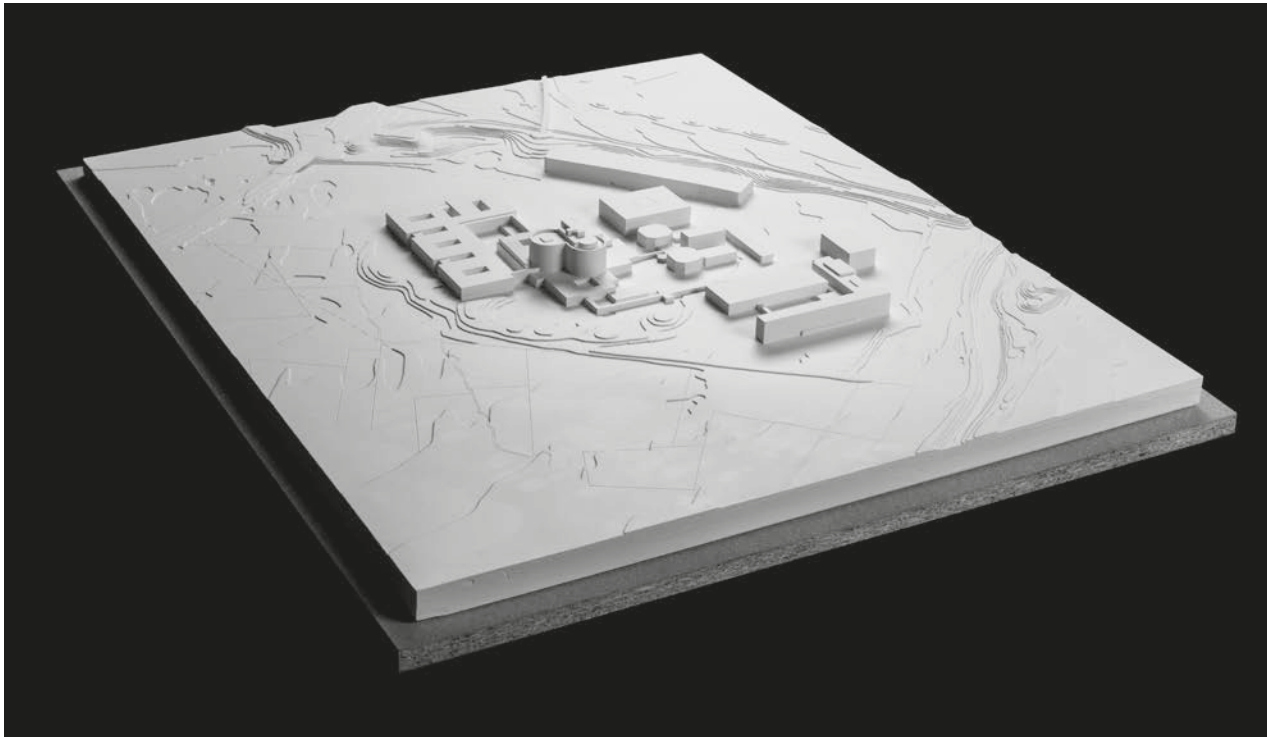
### Architectes

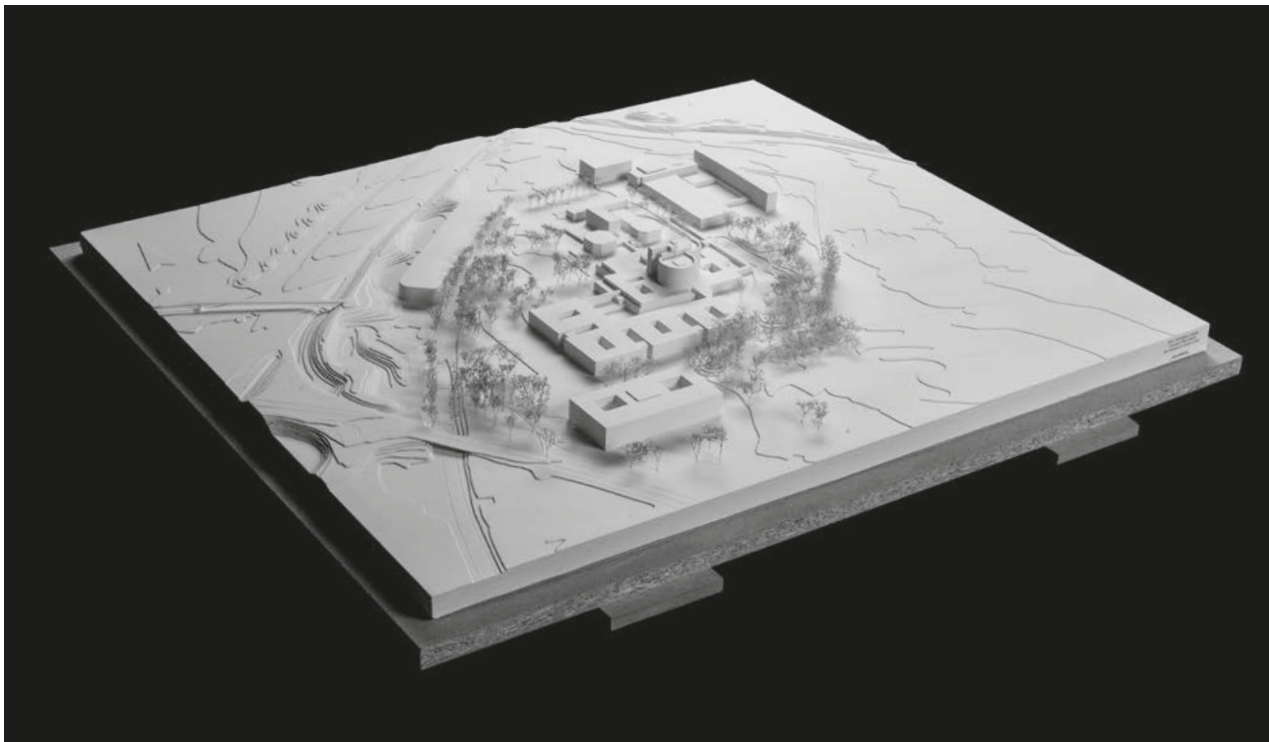
RUPRECHT ARCHITEKTEN GMBH, ZÜRICH  
Collaborateurs : Rafael Ruprecht, Nicolas Girardin,  
Jakob Tuszynski, Oliver Vogler, Julia Kolb, Lisa  
Ruckli, Silas Bûcherer, Benoît Delaloye

---

### Ingénieurs civils

WALT + GALMARINI AG, ZÜRICH  
Collaborateur : Gregorij Meleshko





## N°31 ASCLEPIOS

---

### Architectes

FHV - FRUEHAUF, HENRY & VILADOMS SA,  
LAUSANNE

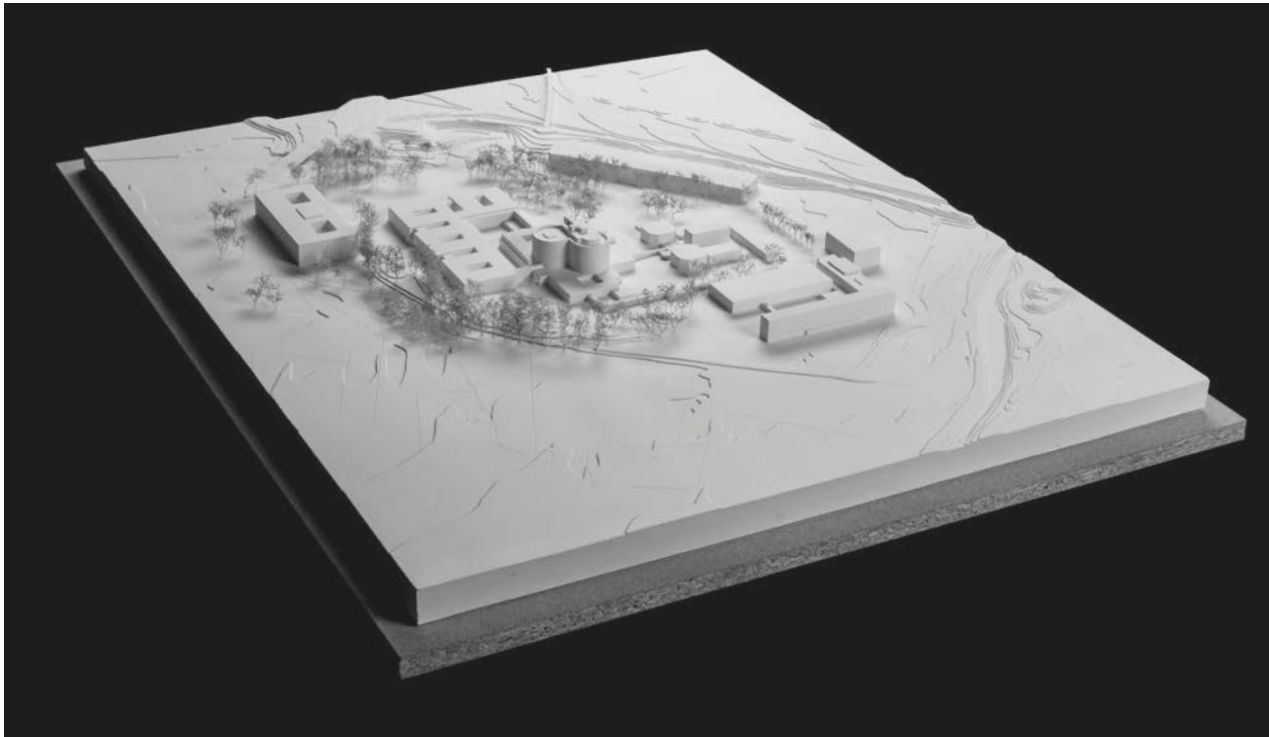
Collaborateurs : Claudius Fruehauf, Guillaume  
Henry, Carlos Viladoms, Philippe Herkommer,  
Mathieu Iffland

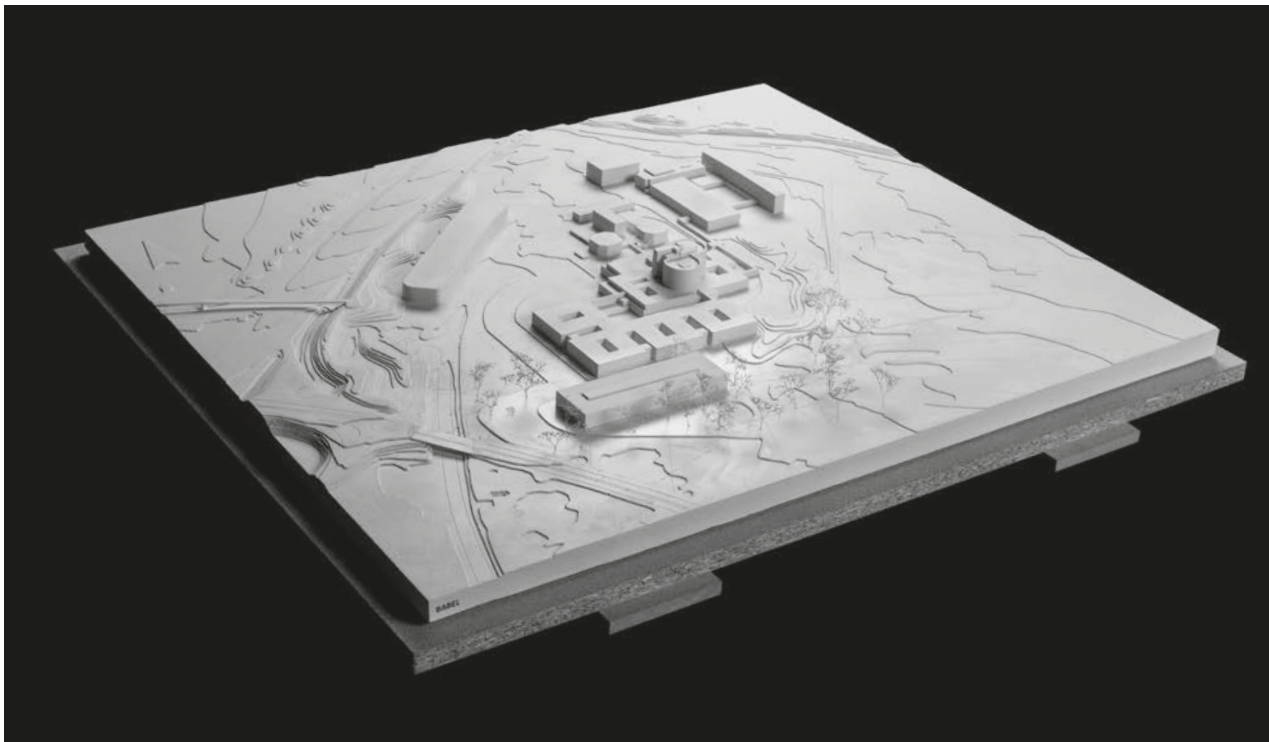
---

### Ingénieurs civils

THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA,  
CAROUGE

Collaborateurs : Thomas Jundt, Gaston Kruger,  
Bruno Bass





## N°32 BABEL

---

### Architectes

GDAP ARCHITECTES SÀRL, GENÈVE

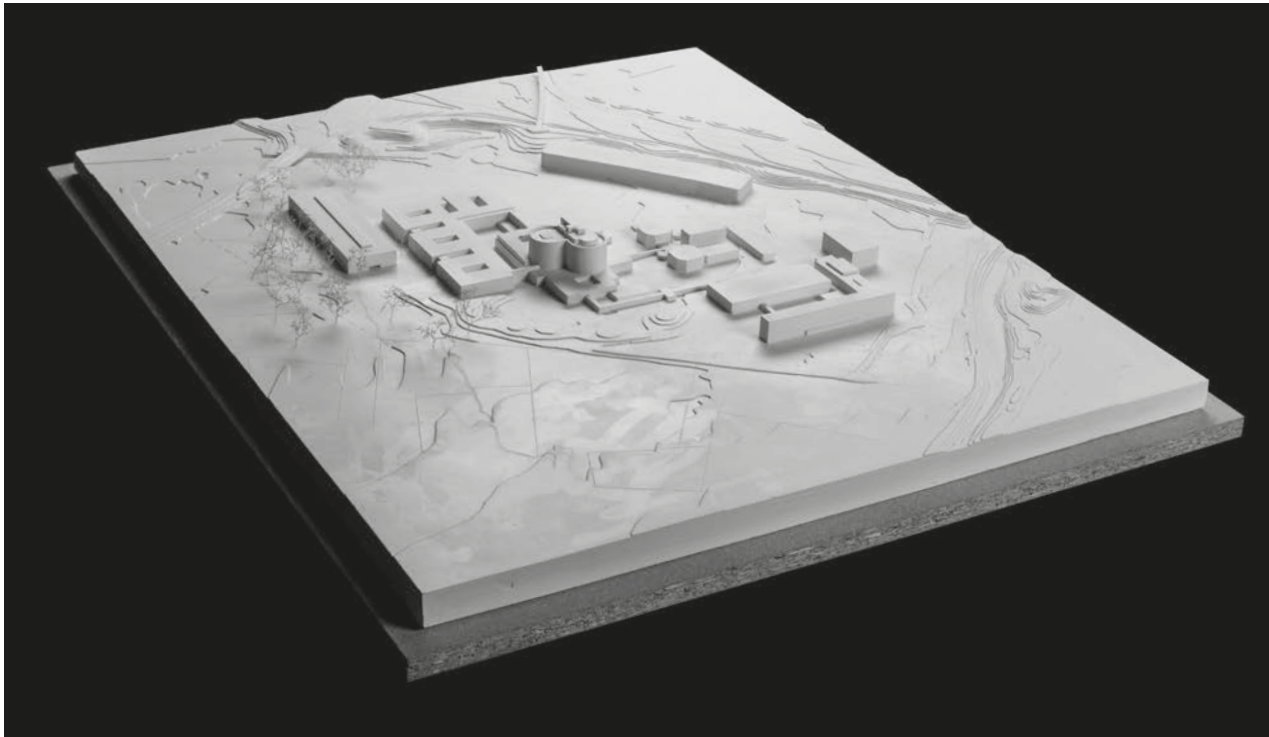
Collaborateurs : David Gaston, Andrés Sibira, Jose Luis Tejedor, Marina Biga

---

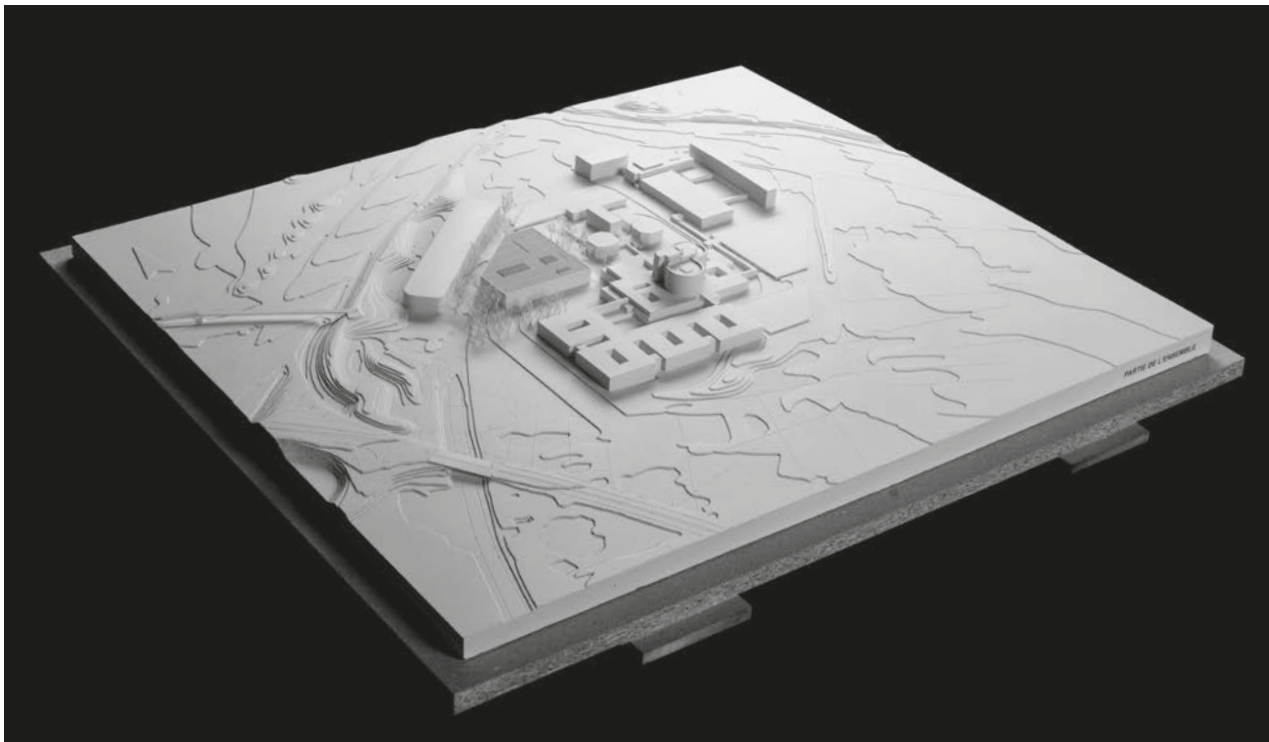
### Ingénieurs civils

RLJ INGÉNIEURS CONSEILS SA, PENTHALAZ

Collaborateurs : Gonzalo Martinez







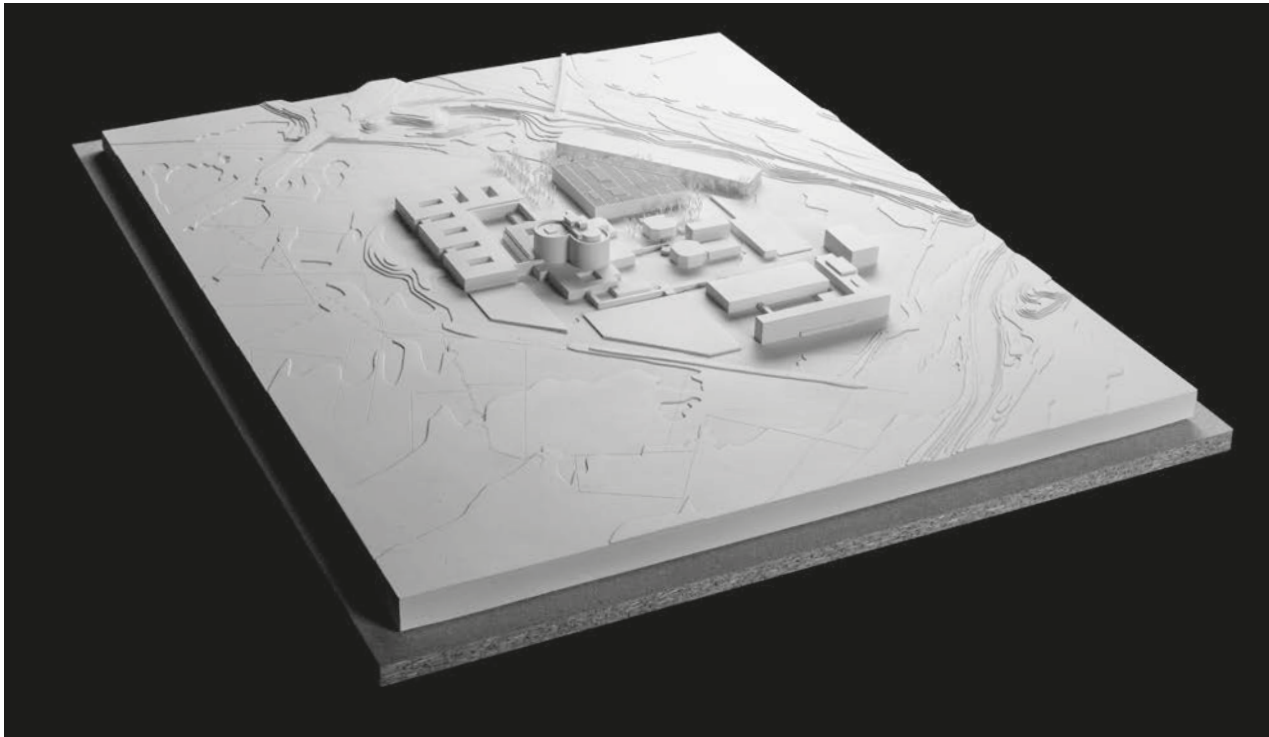
## N°33 PARTIE DE L'ENSEMBLE

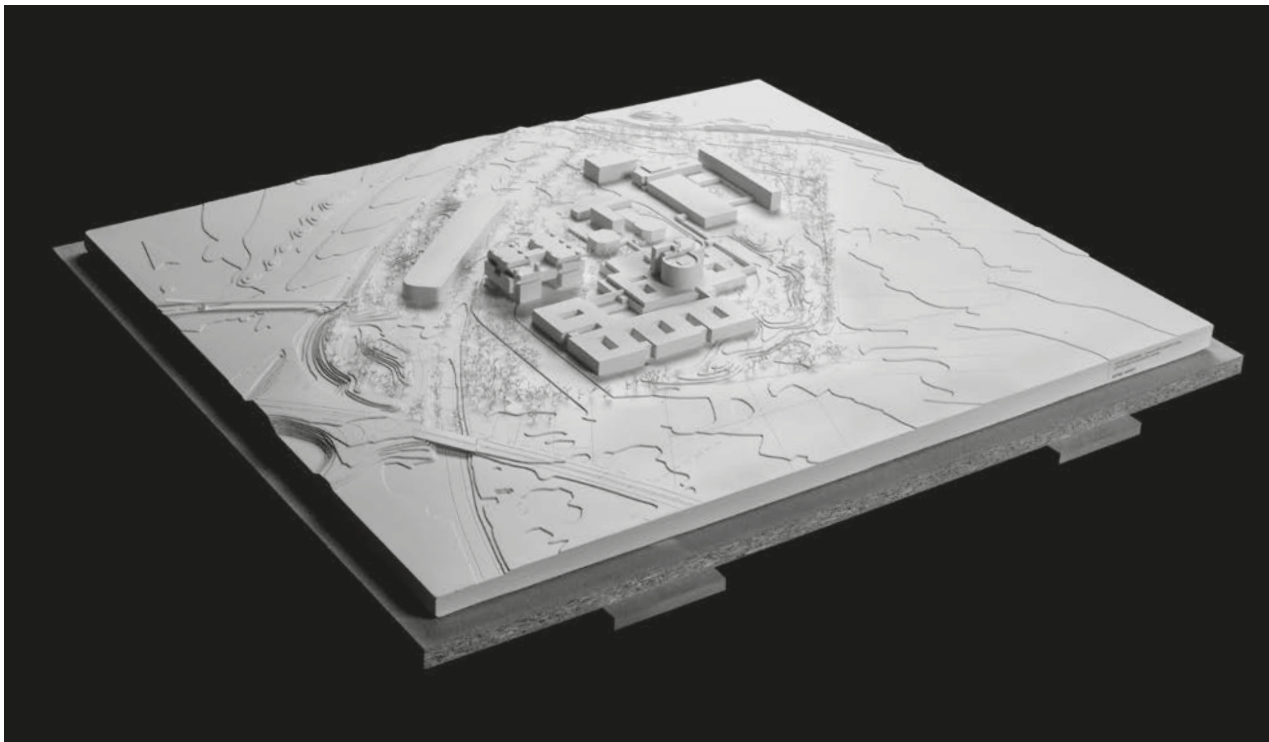
### Architectes

WULF ARCHITEKTEN GMBH, STUTTGART

Collaborateurs : Gabriel Wulf, Barragan Jaime

Jimenes, Adrianna Wycislo





## N°34 WOODY

---

### Architectes

GROUPEMENT ATELIER + / CHRISTIAN PORTMANN / SAAS, CAROUGE

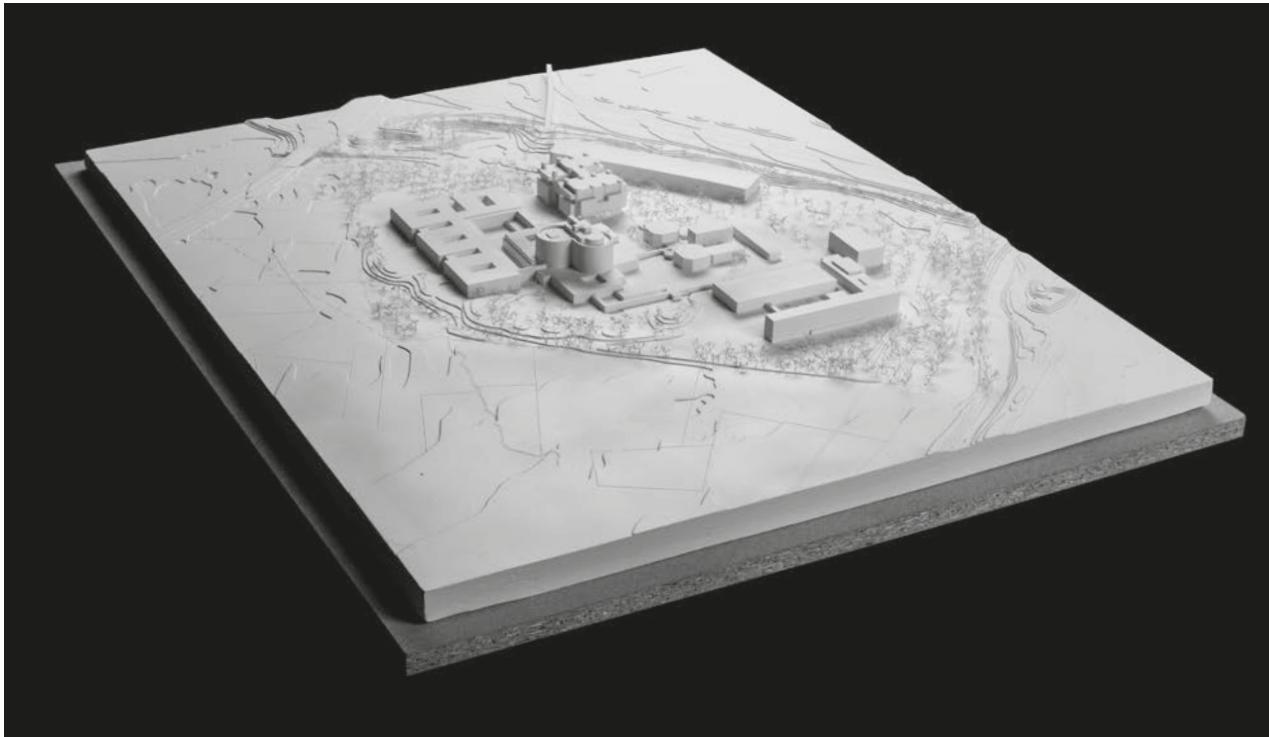
Collaborateurs : Damien Magat, Christian Portmann, Guillaume Yersin

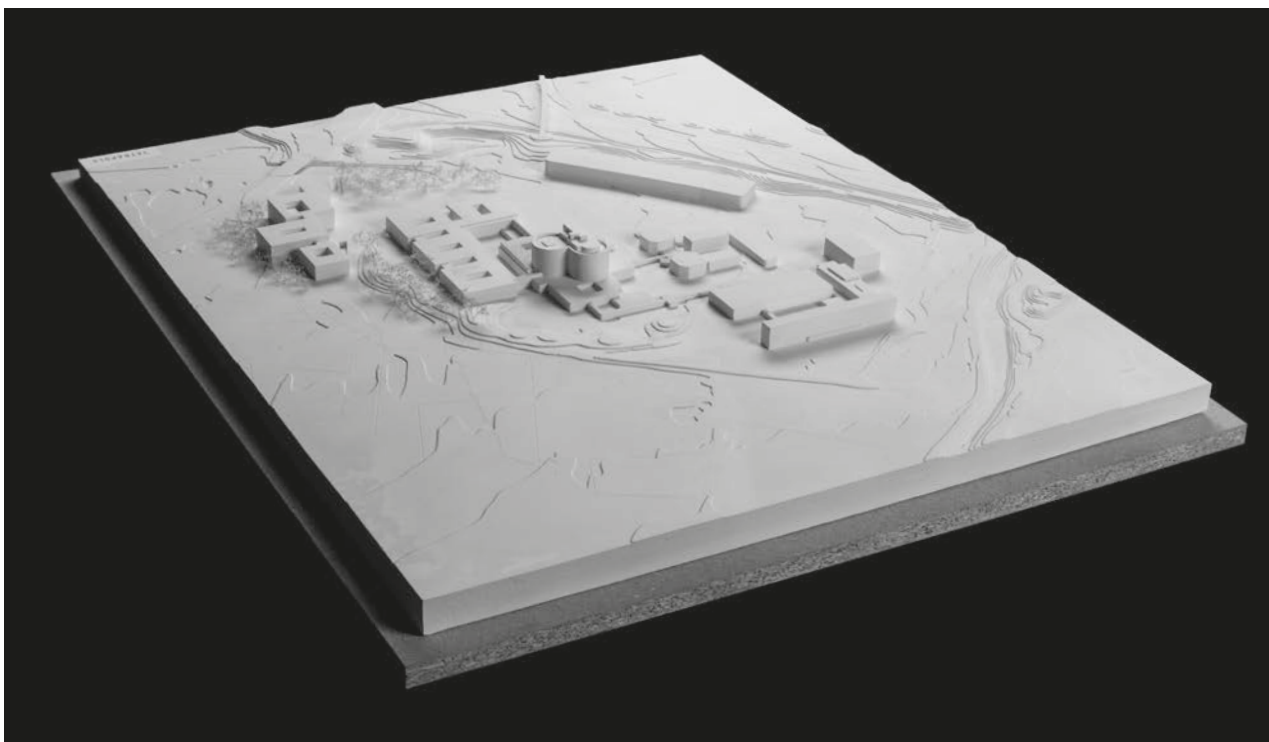
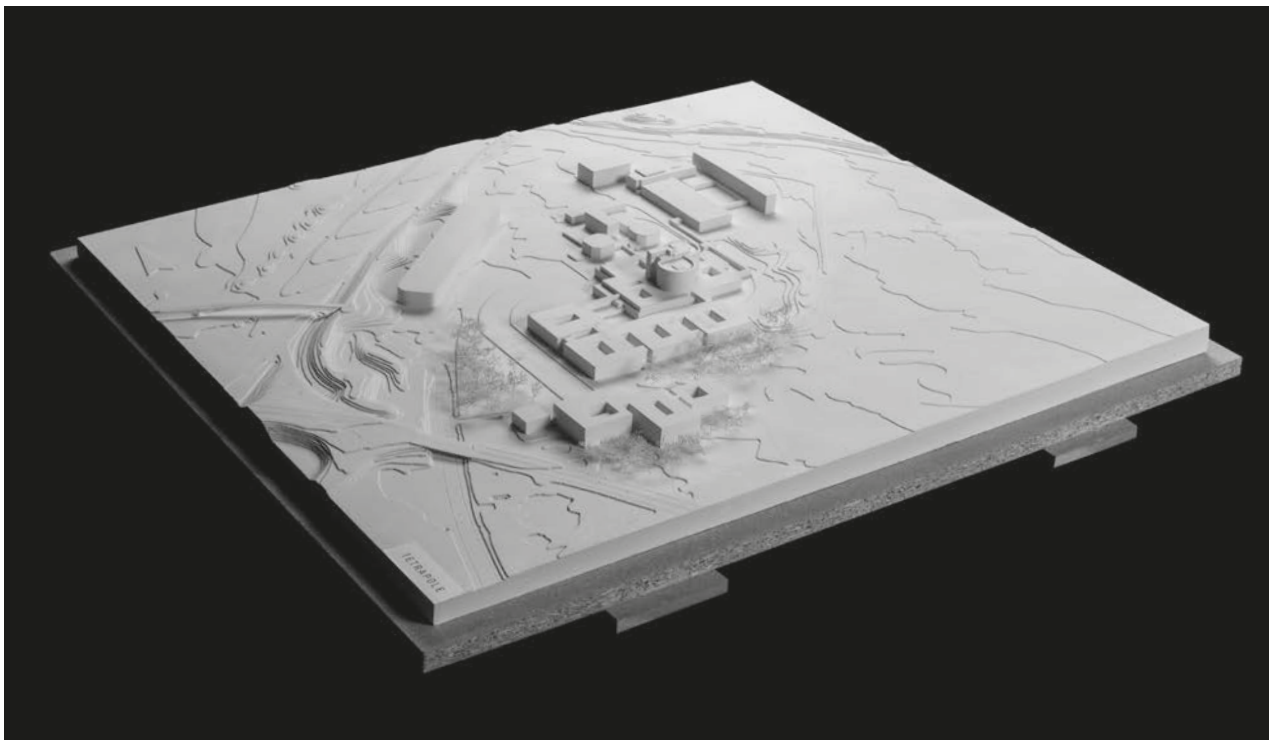
---

### Ingénieurs civils

LE COLLECTIF INGÉNIEURS CIVILS SÀRL, CAROUGE

Collaborateurs : John-Alexandre Sinclair Magnin, Jean-Marc Nusbaumer, François Kocher, Giomar Diaz





## N°35 TETRAPOLE

---

### Architectes

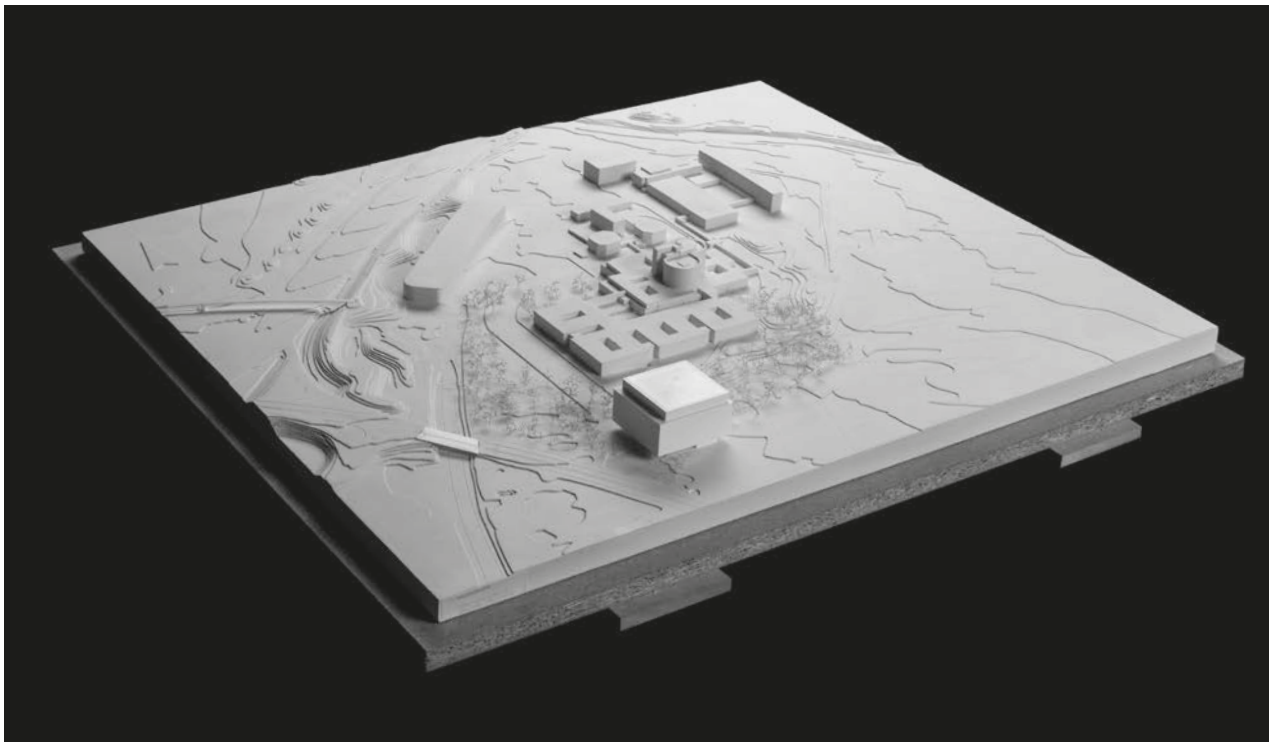
MJD ARCHITECTES SA, HAUTE-NENDAZ  
Collaborateurs : Vera Döldissen, Marta Michalik,  
Asia Segond

---

### Ingénieurs civils

AVM MASSEREY & VOIDE SA, SION  
Collaborateurs : Jean-Daniel Masserey, Megan  
Yates, Yoann Favre, Morganne Seppey, Gaëlle  
Perrier, Hélène Masserey





## N°36 KALEIDOSCOPE

---

### Architectes

STUDIO LAUSANNE ARCHITECTURE SA

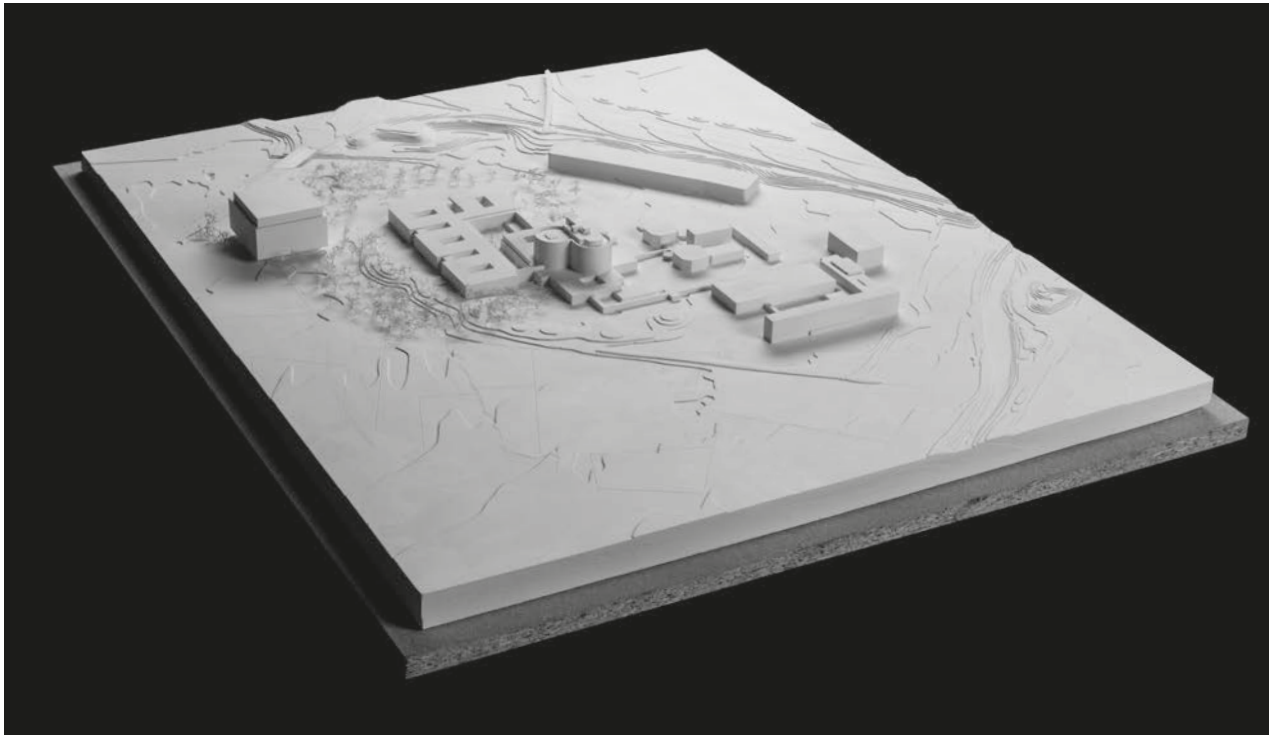
Collaborateurs : Vittorio Fragasso, Tiphaine Monier,  
Céline Buillard

---

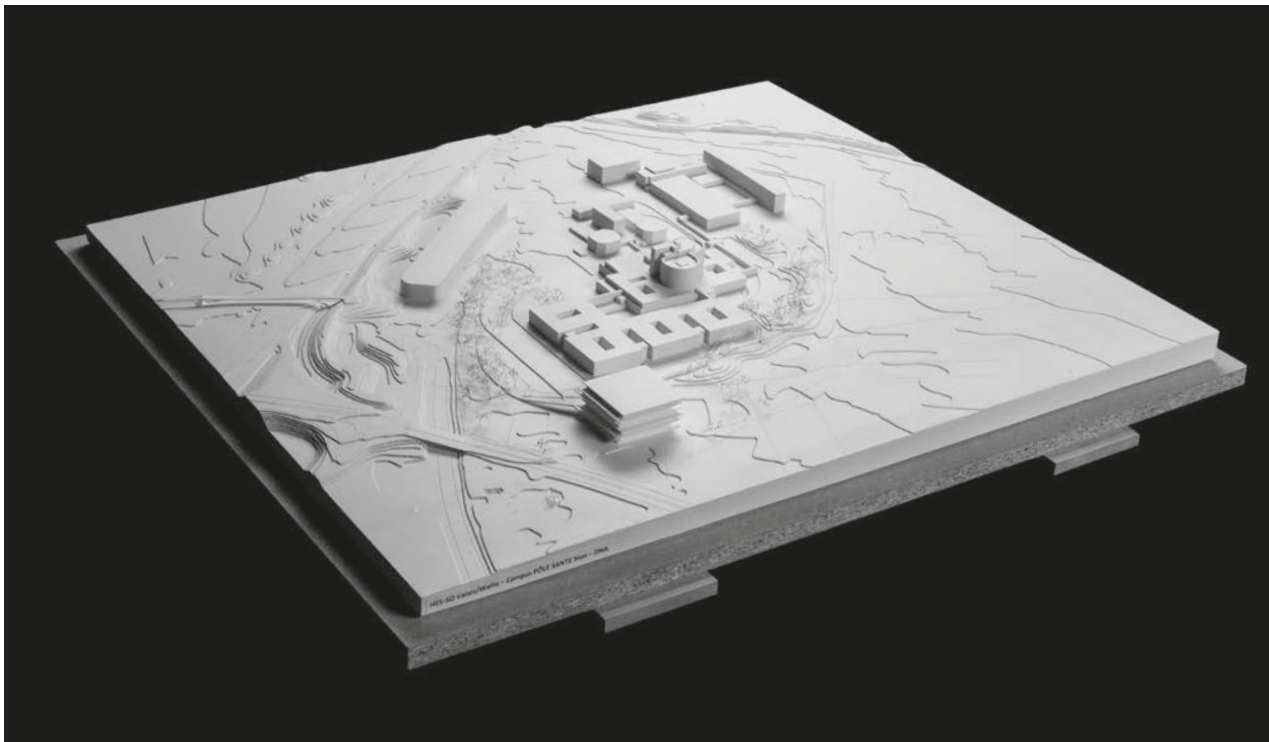
### Ingénieurs civils

JEAN-PAUL CRUCHON ET ASSOCIÉS SA,  
LAUSANNE

Collaborateurs : Jean-Paul Cruchon, Olivia Ingrid  
Nguedia Tchaffa, Luca Bortolotti



CONCOURS DE PROJETS  
«HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION»  
PROJET N°36 KALEIDOSCOPE



## N°37 DNA

---

### Architectes

CHAPPUIS ARCHITECTES SA, FRIBOURG

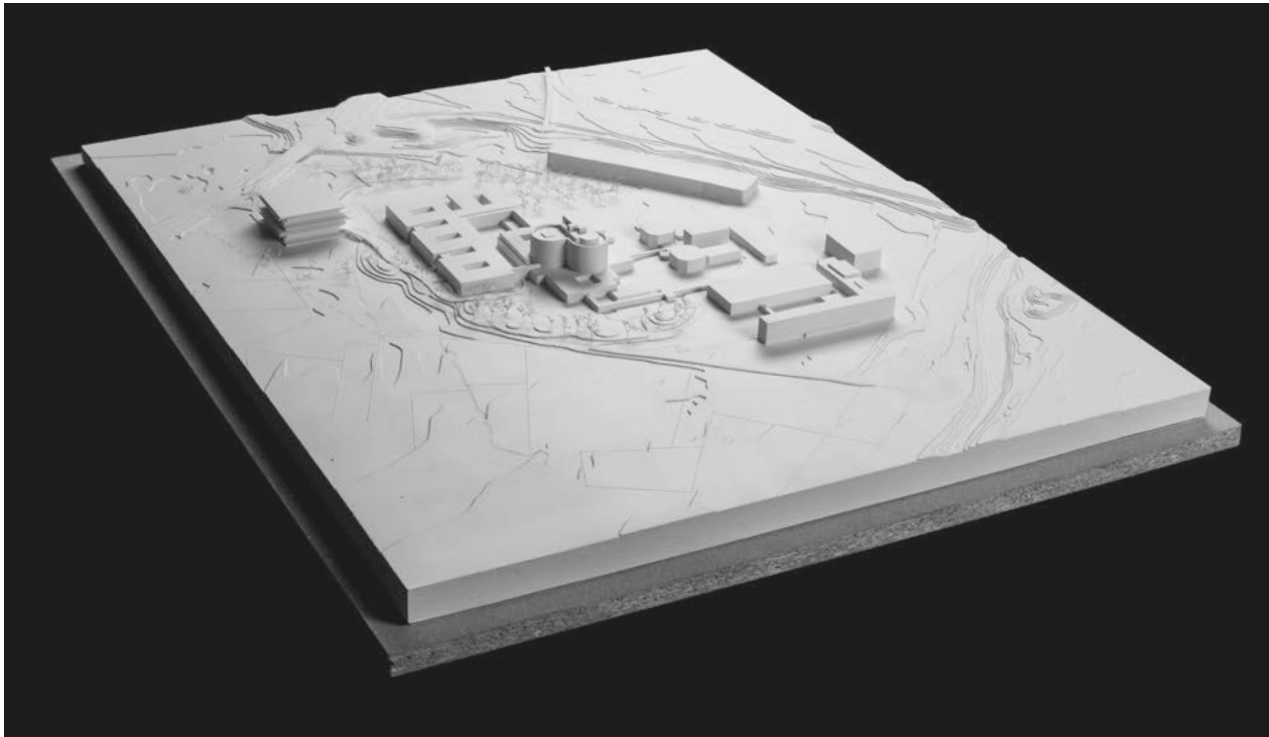
Collaborateurs : Yvan Chappuis, Mario Da Campo,  
Samuel Vicente, Benoît Clément

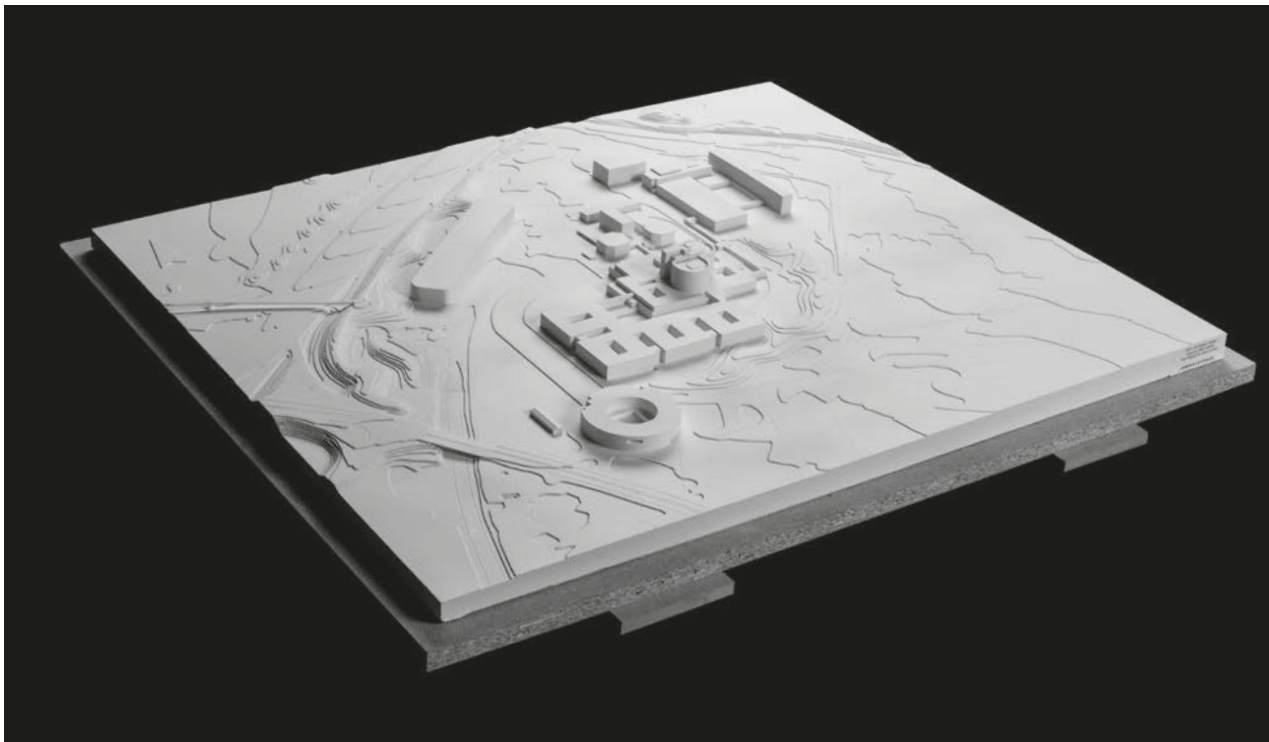
---

### Ingénieurs civils

INGENTAINGENIEURE + PLANER AG, BERN

Collaborateurs : Michael Zufall, Beat Aeschbacher





## N°38 **CAMPUS 13 ÉTOILES**

---

### **Architectes**

AIASWISS SA, GENÈVE

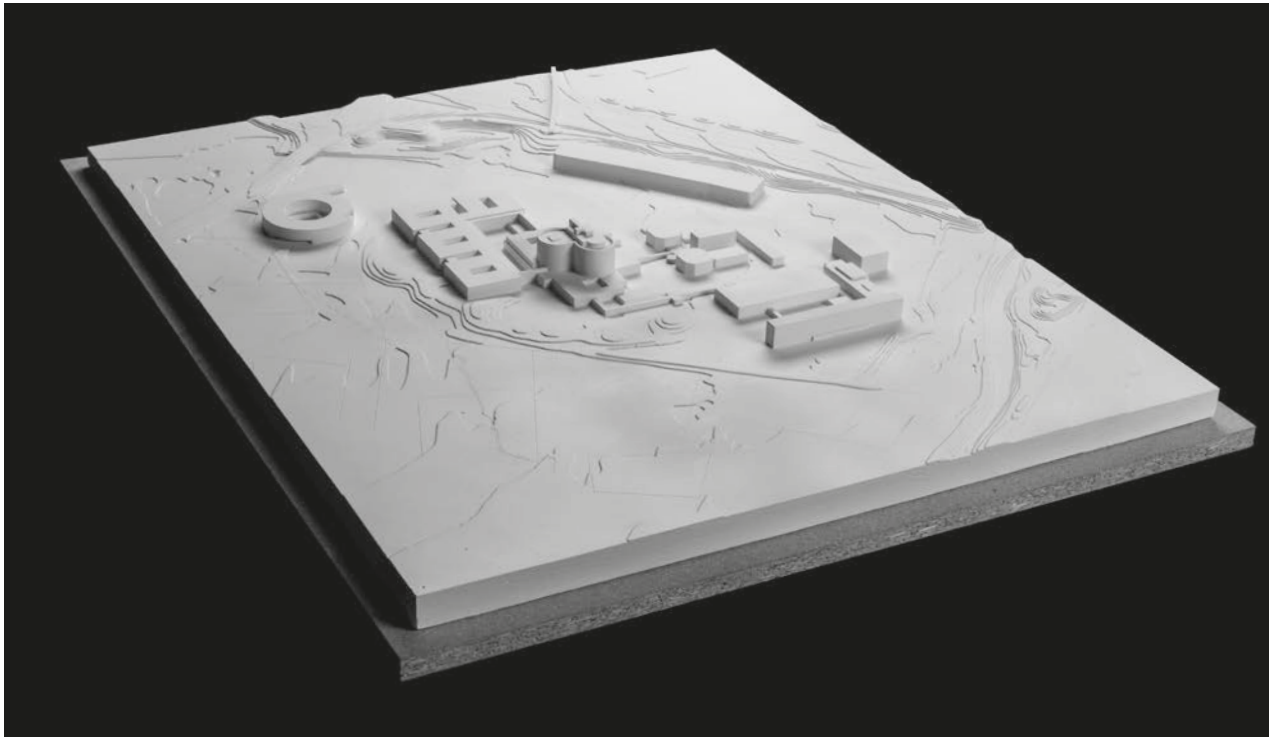
Collaborateurs : Matthias Armengaud, Charles Bouscasse, Julie Barut, Delphine Beji, Olivier De La Barre, Steve Amez-Droz, Jérôme Bataille, Stanley Hautdidier

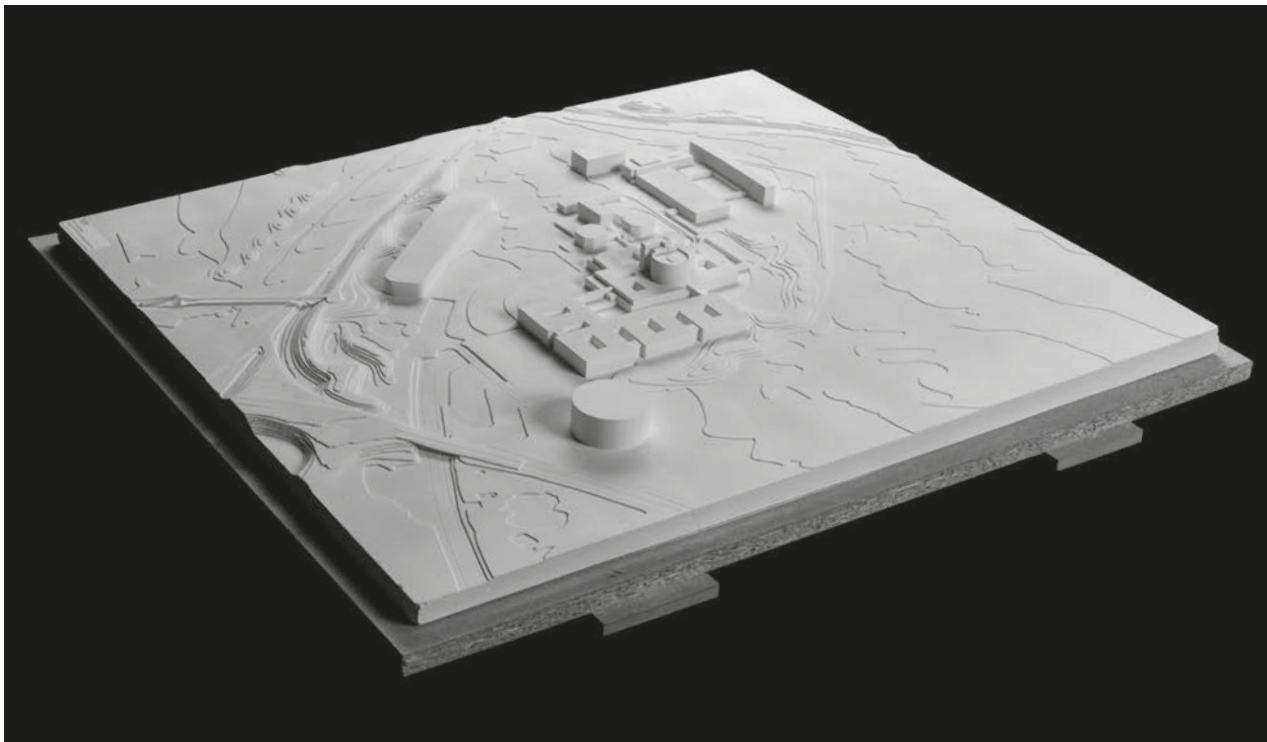
---

### **Ingénieurs civils**

INGPHI SA, LAUSANNE

Collaborateurs : Philippe Menétrey, Bernard Adam





## N°41 TUPI

---

### Architectes

MIJONG SÀRL ET ATELIER SUMMMERMATTER  
RITZ, SION

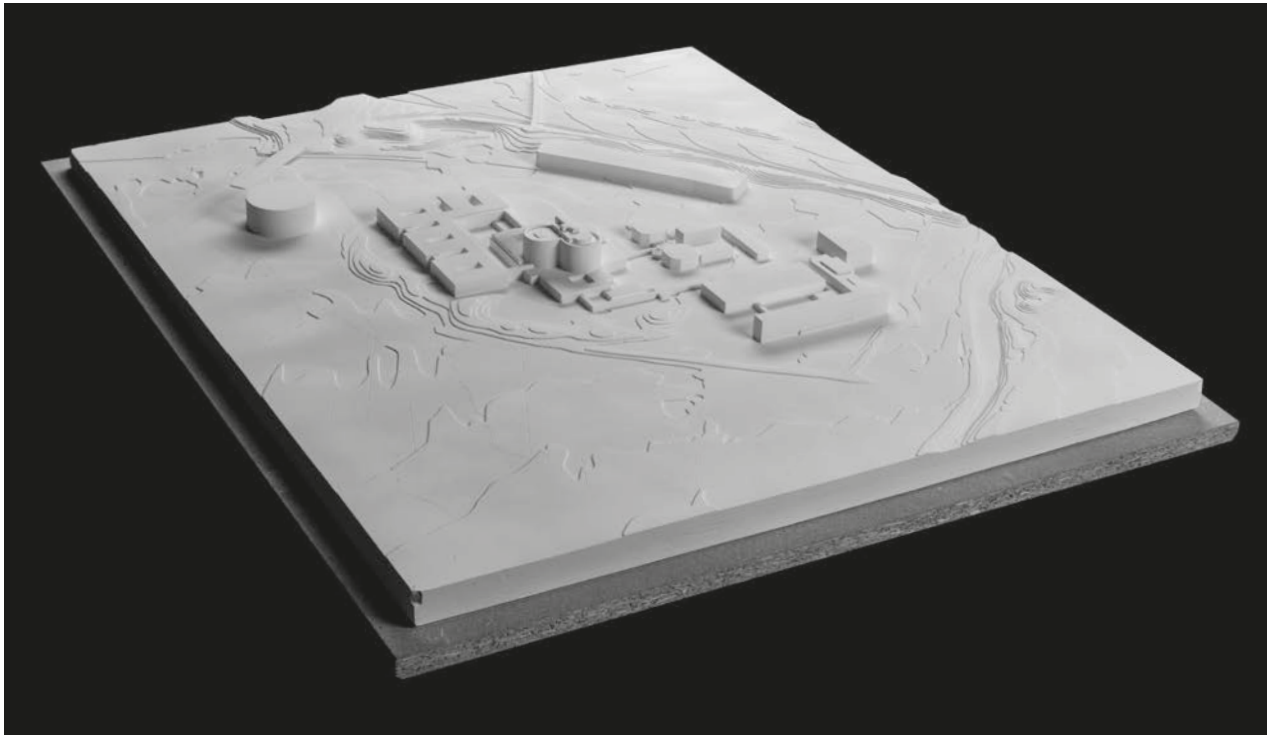
Collaborateurs : Céline Guibat, Carole Pont Bourdin,  
Susana, Dimas Ribas, Nelson Ferreira, Natacha  
Perruchoud, Thomas Summermatter, David Ritz

---

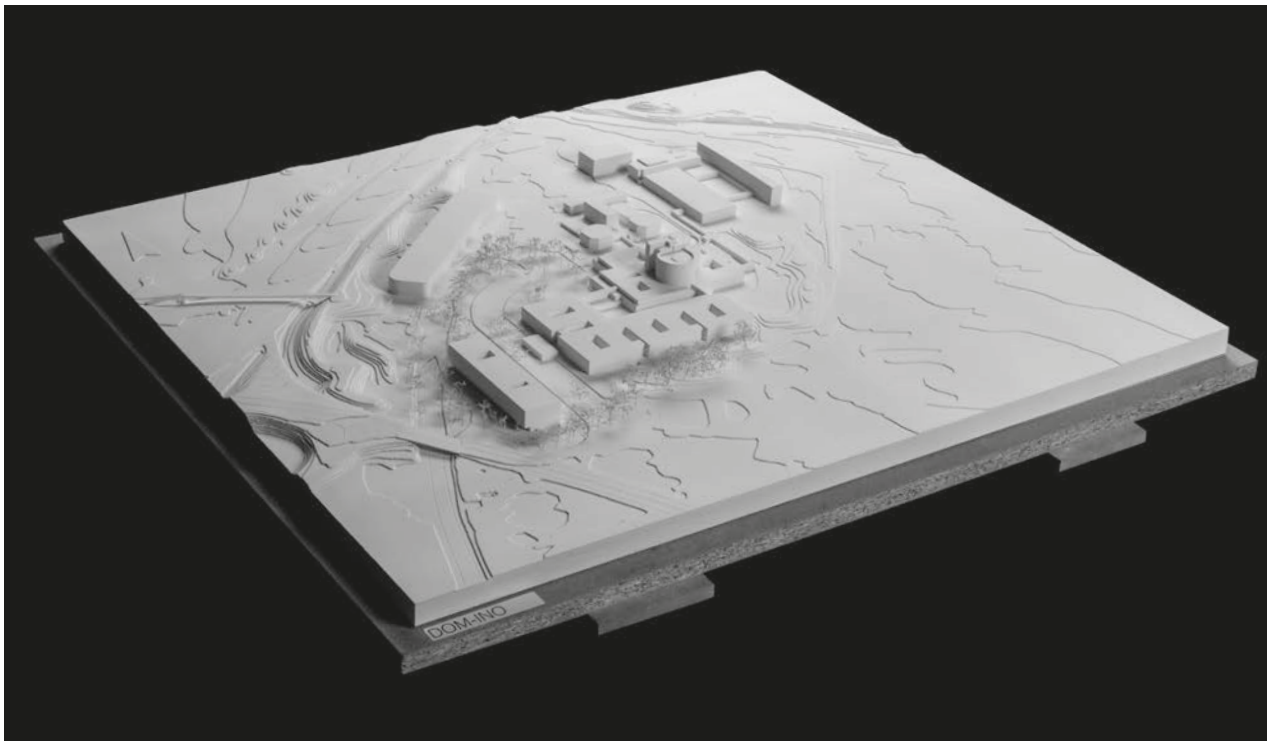
### Ingénieurs civils

PRA INGÉNIEURS SA, SION

Collaborateurs : Christian Dumoulin







## N°42 DOM-INO

---

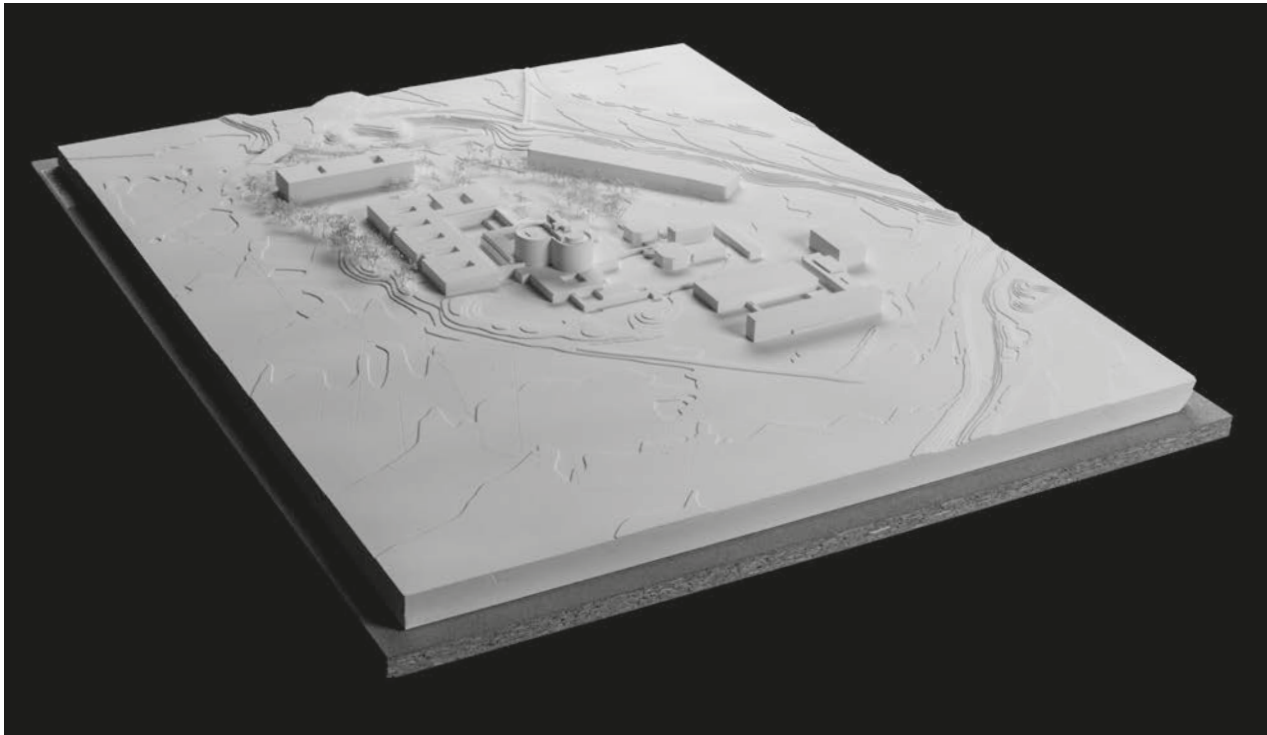
### Architectes

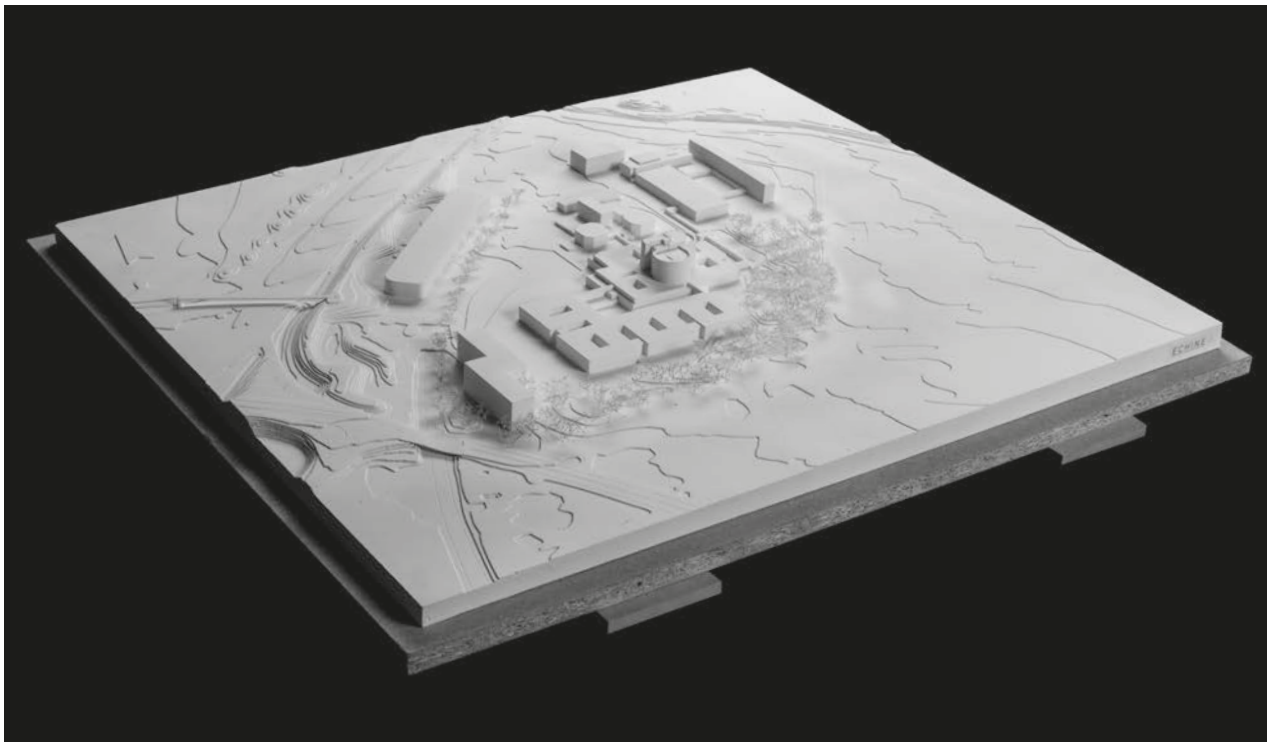
CHESEAU REY ARCHITECTES SÀRL, SION  
Collaborateurs : Olivier Cheseaux, Alexandre Rey,  
Elodie Gillioz, Simon Pillet, Sébastien Vitre, Dario  
Zimmermann, Emanuel Amaral, Emilie Amaral

---

### Ingénieurs civils

EDITECH SA, SION  
Collaborateur : Hamza Sehaqui





## N°43 ÉCHINE

---

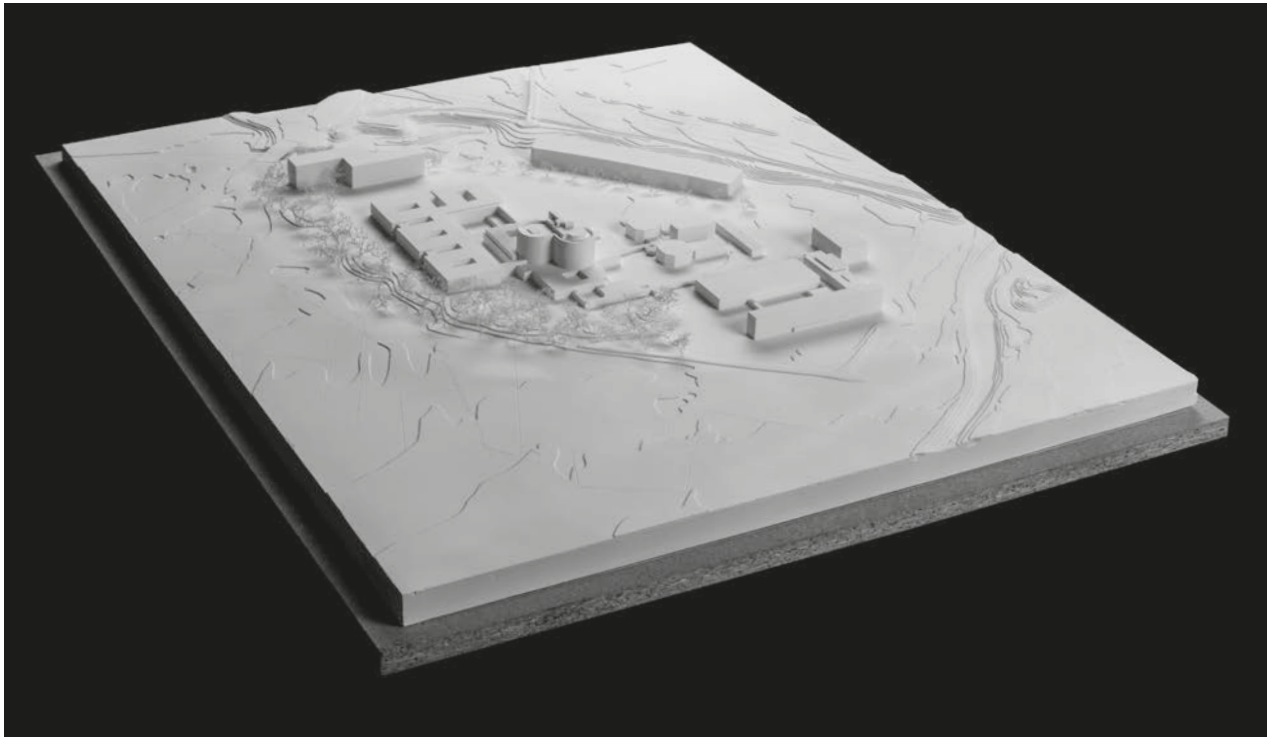
### Architectes

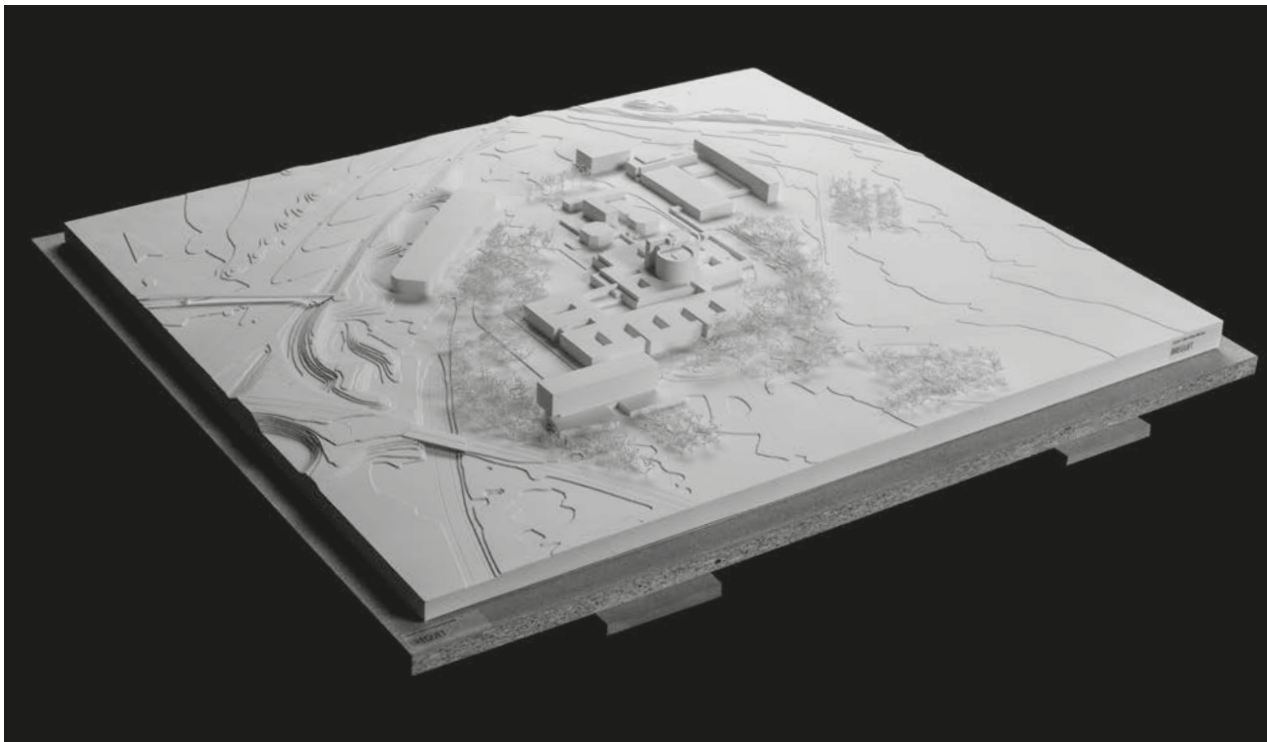
SUTER-SAUTHIER ARCHITECTES SA, SION  
Collaborateurs : Raphaël Sauthier, Christian Suter,  
Réjane Nickel, Maria Iglesias Camon, Sylvie  
Delalay

---

### Ingénieurs civils

SD INGÉNIÉRIE DÉNÉRIAZ & PRALONG SION  
SA, SION  
Collaborateur : Xavier Mittaz





## N°44 BREGUET

---

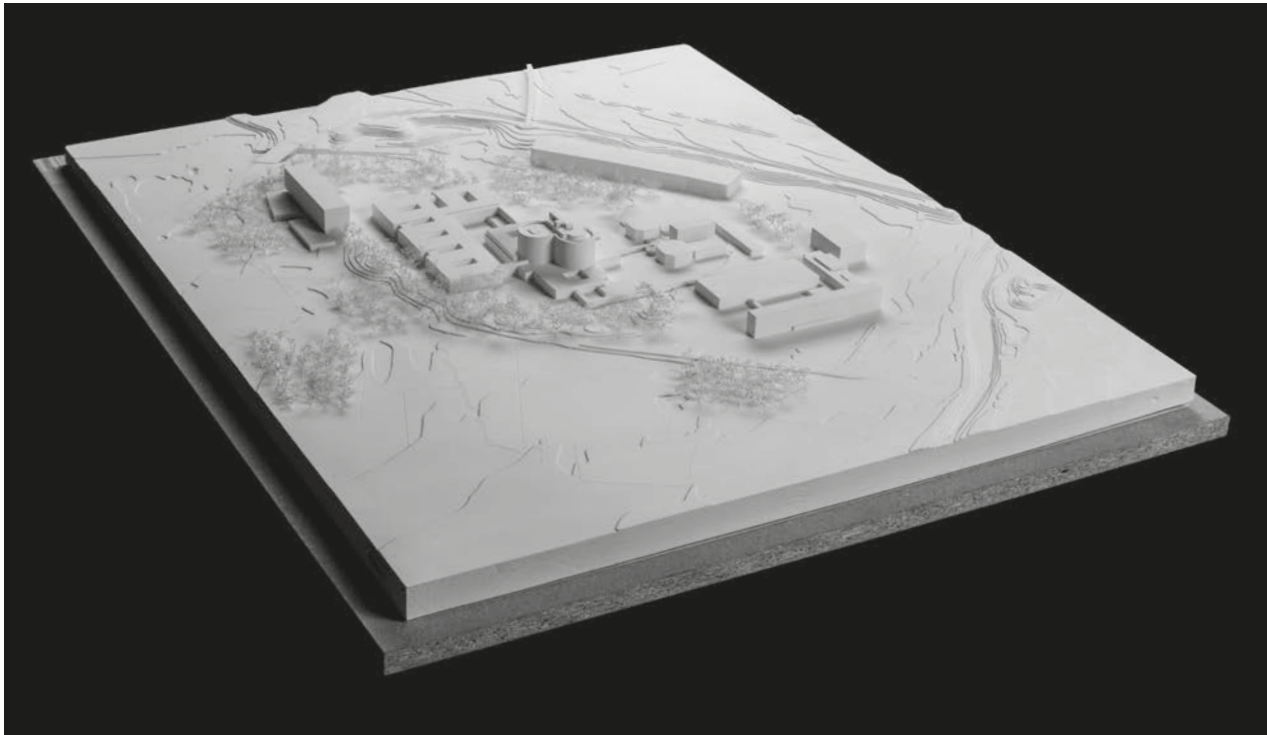
### Architectes

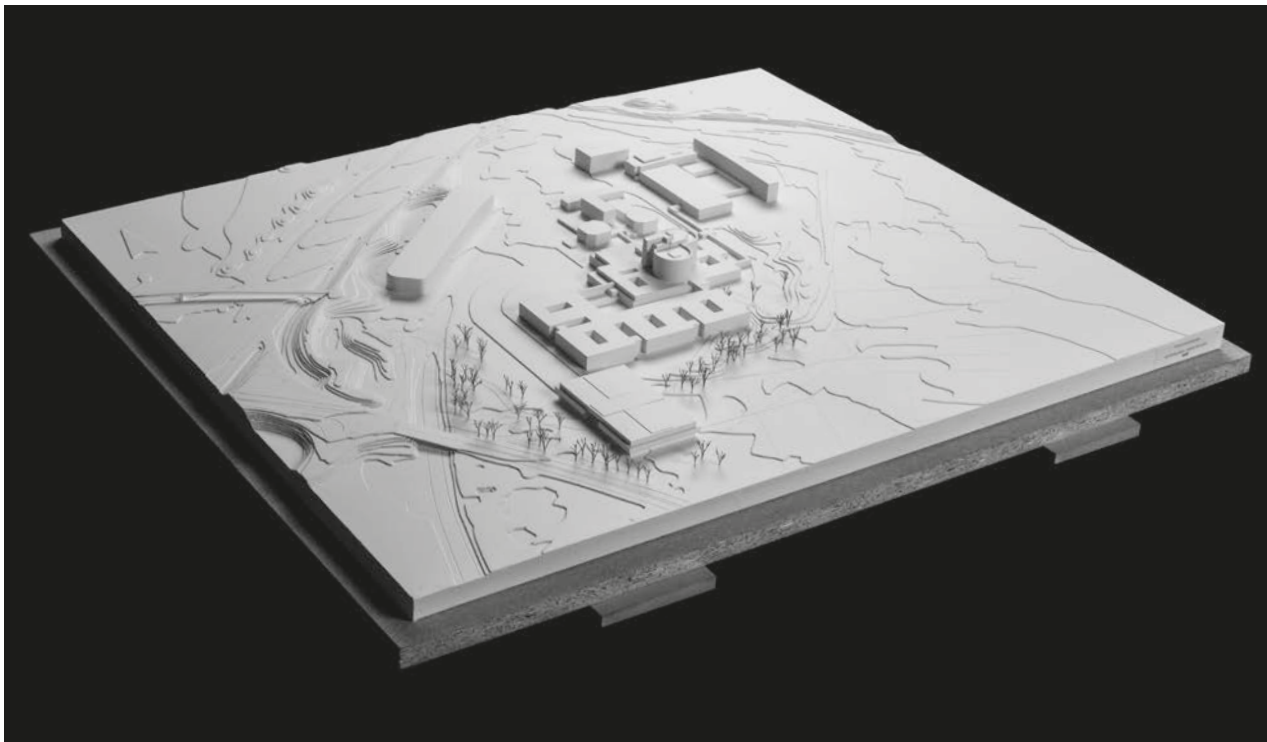
NICKL PARTNER ARCH SCHWEIZ AG ZÜRICH  
+ EVÉQUOZ FERREIRA ARCHITECTES, SION  
Collaborateurs : Christine Nickl, Hans Nickl, Astrid  
Beem, Sarai Metten, Magdalena Zalog, Daniel Maia,  
Kathrin Ossadnik, Isabelle Evéquo, Nuno Ferreira,  
Alice Gras, Daniela Andrade, Alexandra Maury,  
Sébastien Derivaz, Karen Müller, David Testi,  
Johan Devanthéry, Marco Pereira

---

### Ingénieurs civils

ETEC CONCEPT DESIN SA, LAUSANNE  
Collaborateur : Eric Bonvin





## N°45 DARI

---

### Architectes

JAN KINSBERGEN ARCHITEKT LTD, ZÜRICH

---

### Ingénieurs civils

NEVEN KOSTIC BAUINGENIEURE, AG ZÜRICH

Collaborateur : Dr Neven Kostic





